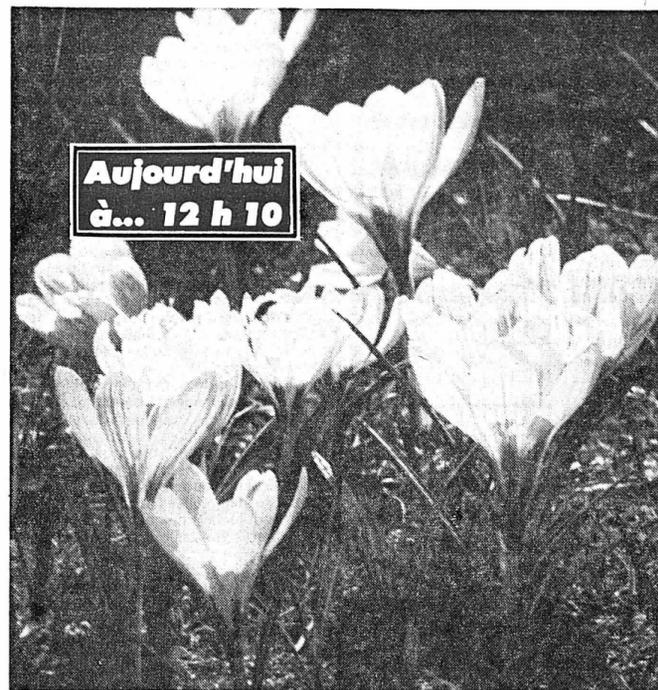


FAN L'EXPRESS
 FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL
 LE PLUS ANCIEN JOURNAL DE LANGUE FRANÇAISE
 PARAIT TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE
 4, RUE SAINT-MAURICE - TÉLÉPHONE (038) 25 65 01

Les libres opinions de R. Walter
**JURA: LES BIENNOIS
 NE JOUENT PAS LEUR RÔLE**

(Page 13)



Ce coquin de printemps

Deux doigts de soleil, un bout d'espoir et quelques fleurs encore fragiles; c'est le symbole de la saison nouvelle, c'est le jour J du printemps. Et, justement, nous y sommes! Souhaitons-lui une bonne chance à ce printemps nouveau qui nous offre dans une brassée de crocus les promesses du prochain été.

(Téléphoto AP)

PAGE 13:

Drogue à Bienne: trois fois dix mois

Trois fois dix mois d'emprisonnement, un cas avec sursis, telles ont été les condamnations prononcées par le Tribunal correctionnel de Bienne dans trois affaires de drogués...

CHRONIQUE RÉGIONALE:
pages 2, 3, 6, 8, 9, 11, 13 et 22.

CARNET DU JOUR:
page 6.

TOUS LES SPORTS:
pages 15 et 16.

INFORMATIONS SUISSES:
page 19.

PROGRAMMES RADIO/TV:
page 25.

**VAUD - FRIBOURG
 DERNIÈRE HEURE:**
page 27.

OFFRES D'EMPLOIS

52 places à pourvoir

pages 17, 20, 21 et 23.

**L'AFFAIRE DE
 CORTÉBERT
 AU NATIONAL**

• M. Furgler: des torts des deux côtés, mais les violences des pro-Bernois sont intolérables



Devant l'hôtel de l'Ours à Cortébert. (ASL)

leurs et qui avaient nécessité sa réunion. Puis, le Conseil national, reprenant sa séance, a décidé de discuter de la question. Pas moins de dix-huit orateurs se sont alors succédé à la tribune, en présence de M. Furgler. Enfin, peu avant midi, le chef du département de justice et police a tiré les conclusions finales du débat.

Résumons pour commencer la déclaration du Conseil fédéral. « Les excès qui ont été commis dimanche dernier à Cortébert et au cours desquels des personnes ont été blessées ne sont pas sans inquiéter le Conseil fédéral, a dit tout d'abord M. Furgler. Une fois de plus, on a recouru à la violence lors d'une manifestation à caractère politique. Le Conseil fédéral le condamne vivement. Il incombe aux autorités compétentes de rechercher les coupables et de les déferer aux juges.

» Déjà à l'heure des questions du 10 mars au Conseil national, celui qui vous parle a eu l'occasion de stigmatiser la décision du Rassemblement jurassien de tenir son assemblée des délégués dans le Jura bernois, et cela le 16 mars, c'est-à-dire le jour même où, cinq ans plus tôt, la grande majorité de la région s'était prononcée pour son maintien dans le canton de Berne. Il l'a qualifiée de provocation doublée d'un manque total de tact. Il est toutefois regrettable que les milieux pro-Bernois se soient laissés provoquer au lieu d'écouter l'appel pressant au calme lancé par des personnalités importantes de leur bord.

E. JEANNERET
 (Lire la suite en page 27)

De notre rédacteur parlementaire à Berne:
 L'affaire jurassienne a suscité hier un débat de plus aux Chambres fédérales. Ce débat s'est déroulé en deux phases. Les événements survenus dimanche dernier à Cortébert, à l'occasion de l'assemblée générale du Rassemblement jurassien, ont tout d'abord fait l'objet d'une déclaration gouvernementale, présentée par M. Furgler devant l'Assemblée fédérale, après que cette dernière eut procédé aux élections au Tribunal fédéral et au Tribunal fédéral des assurances dont nous traitons par ail-

Triomphe de Carter et Reagan dans l'Illinois

CHICAGO (AFP-REUTER). - Un raz-de-marée irrésistible, aux élections primaires de l'Illinois a porté mardi le président Carter à la victoire et réduit pratiquement à néant les chances de son rival démocrate, Edward Kennedy, d'obtenir l'investiture du parti démocrate. Quant au républicain John Anderson, l'enfant du pays, il a été nettement battu par M. Reagan. Après la consultation de mardi on se prépare semble-t-il, à un duel Carter-Reagan aux futures élections présidentielles de novembre.

Du côté démocrate, M. Carter (président sortant) a obtenu 65% des suffrages exprimés contre seulement 30% pour M. Edward Kennedy (senateur du Massachusetts) et 3% pour M. Brown (gouverneur de Californie). Du côté républicain, M. Ronald Reagan a recueilli 49% des voix, M. John Anderson (représentant de l'Illinois à la Chambre des représentants) 36%. Quant à M. Bush (ancien directeur de la CIA), il n'obtient que 11% des suffrages.

Les jeux sont faits et les Etats-Unis s'acheminent vers un duel Jimmy Carter - Ronald Reagan dans les élections présidentielles de novembre prochain estimaient les commentateurs politiques américains. L'Illinois, le quatrième par l'importance des Etats pour le nombre de délégués à la convention démocrate et le troisième pour les républicains, a ainsi joué un rôle en décantant la situation d'une façon difficilement réversible. En effet, le président Carter a pour l'instant remporté sept sur huit primaires et M. Reagan a gagné 7 sur 9 primaires républicaines.

VICTOIRE IMPORTANTE

La défaite sans appel de M. Kennedy risque de pulvériser les espérances présidentielles du dernier des Kennedy, qui aurait « payé » son association avec le nouveau maire de Chicago, M^{me} Jane Byrne, dite « calamity Jane ».

(Lire la suite en dernière page)

LES IDÉES ET LES FAITS

Verdict à Chicago

Ted Kennedy a perdu la primaire qu'il fallait gagner. Reagan a vaincu, dans l'Illinois comme presque partout ailleurs. C'est l'aspect arithmétique des choses. Sur le plan politique, les résultats comportent bien d'autres enseignements. Pourquoi Carter et Reagan sont-ils vainqueurs? Pourquoi font-ils désormais figure de favoris pour le grand duel de novembre? C'est tout simplement parce que, dans leur majorité, les Américains sont en train de s'éloigner d'une certaine image de leur pays. C'est aussi parce que les Etats-Unis tournent le dos à une façon de comprendre le monde et d'y tenir leur place.

Les succès de Reagan et de Carter sont d'abord la sanction d'un refus et d'une volonté. Il faut que, désormais, sur le plan stratégique, l'Amérique redevenue et soit véritablement la plus forte. Il faut que sa puissance atteigne un tel niveau, que toute atteinte à son « leadership », équivaldrait non seulement à une défaite, mais à un désastre pour l'agresseur. Les victoires de Reagan et de Carter signifient que les Américains refusent que leur pays devienne le deuxième des super-grands. C'est ce qu'aux Etats-Unis, on appelle maintenant la doctrine Carter.

Il semble que, dans le domaine de la politique internationale, les yeux de la grande majorité des Américains se soient enfin ouverts. Et alors que, depuis des années, ils somnolaient dans le hamac d'une fausse détente, les électeurs de l'Illinois, comme ceux de la plupart des Etats de l'Union, ont décidé de regarder la réalité en face. Or, cette réalité dit que l'URSS dispose maintenant de 2000 missiles stratégiques, de 6000 engins nucléaires de plus qu'il y a 15 ans. Elle dit que l'URSS possède 15 000 chars, 1000 avions de combat. Et que les effectifs de son armée de terre sont supérieurs d'un million d'hommes, à ce qu'ils étaient au milieu des années 60. Les victoires de Reagan et de Carter témoignent que les Américains sont conscients de l'implacable effort à faire, mais que ce chemin-là, ils ont décidé de l'accomplir. C'est aussi la preuve que les Américains ont décidé d'abandonner la politique du renoncement.

Mais ce n'est pas tout le problème. Car, il y a aussi celui de la morale américaine. Le résultat de la primaire indique le désir des Américains de revenir aux sources. Pas simplement à celles du sud profond, mais à cette échelle des valeurs qui, par delà tant de crises, mais aussi d'épopées, ont fait de l'Amérique ce qu'elle est devenue. Du côté Reagan, la physiologie du scrutin indique que sont de plus en plus nombreux, ceux qui souhaitent le reflux de la contestation et des fauteurs de désordre. En votant Reagan, les républicains ont fait confiance à celui qui écrasa la nouvelle gauche et les communautés hippies. De même, la victoire de Carter symbolise la confiance accordée à la famille traditionnelle avec tout ce que cela comporte de vertus.

L'intérêt de cette primaire est que l'Illinois est un Etat type de l'Amérique du XX^e siècle. S'il possède 123.000 exploitations agricoles, le chiffre d'affaires des industries de transformation y est de 76 milliards de dollars et 83% de la population est urbaine avec une très importante communauté catholique. Et voilà pourquoi les vaincus de l'Illinois savent aujourd'hui, de façon quasi certaine, où se trouvent déjà les vainqueurs.

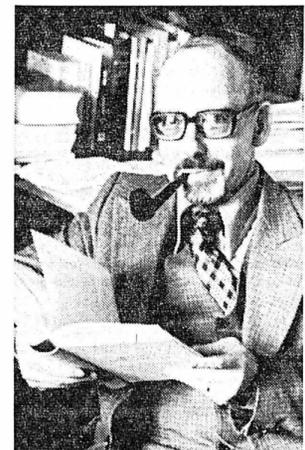
L. GRANGER

Le Neuchâtelois Spira est élu au Tribunal fédéral des assurances

L'Assemblée fédérale a tenu séance hier matin afin de procéder à trois élections. Pour ce qui concerne celle d'un juge au Tribunal fédéral des assurances, c'est M. Raymond Spira, de La Chaux-de-Fonds, qui a été élu par 188 voix. Il succède ainsi à M. Ducommun, décédé.

M. Raymond Spira est né le 3 mai 1937 à La Chaux-de-Fonds. Après avoir obtenu une licence en droit et une licence ès sciences économiques et commerciales, M. Spira a effectué un stage d'avocat dans l'étude de M. Pierre Aubert à La Chaux-de-Fonds. Le brevet d'avocat lui a été accordé en 1963 et le brevet de notaire en 1968. Il a occupé pendant les années 1964-65 le poste de suppléant extraordinaire des présidents I et II du tribunal du district de La Chaux-de-Fonds et dès 1977 celui de conseiller à la Cour de cassation pénale du canton de Neuchâtel. Il a également été nommé juge au Tribunal cantonal et au Tribunal administratif du canton de Neuchâtel. M. Spira est de plus conseiller juridique pour la Suisse romande de l'association suisse des invalides (ASI) et juriste-conseil de la Fédération cantonale neuchâteloise des sociétés de secours mutuels.

Dès qu'il a eu connaissance de l'élection de M. Spira, le Conseil d'Etat neuchâtelois a adressé au nouveau juge fédéral une lettre de félicitations, dont nous publions l'essentiel en avant-dernière page.



M. Spira. (Arc)



Jour de liesse pour Reagan, (à droite) qui a déjà commencé sa campagne dans le Connecticut, où il a été accueilli à Newhaven par un de ses partisans. (Téléphoto AP)

Quand vous changez d'adresse...

Soucieux de faire en sorte que la FAN-L'EXPRESS parvienne à nos abonnés toute l'année, en toutes circonstances et par n'importe quel temps avec exactitude, nous les prions instamment aujourd'hui de nous soutenir dans cet effort quotidien.

C'est de la difficulté de faire suivre sans interruption notre journal à nos abonnés quand ils changent d'adresse que nous devons les informer aujourd'hui. Qu'ils partent en vacances pour quelques jours ou pour quelques semaines, ou qu'ils changent d'adresse définitivement, ils tiennent à se faire « accompagner » sans faute par leur FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL. Cette préoccupation nous honore et nous les en remercions. Leur attachement à notre journal comporte pour nous l'obligation de réagir pour qu'ils ne soient jamais déçus, faute de ne pas voir arriver leur quotidien à l'heure, où qu'ils se trouvent.

Mais nous ne pourrions tenir cet engagement que s'ils nous communiquent leur nouvelle adresse huit jours à l'avance. Ce délai est nécessaire pour procéder au changement d'adresse par les soins de nos propres services administratifs. Les PTT de leur côté sont bien obligés de « réassortir » les exemplaires de ceux qui, pour eux, sont de « nouveaux destinataires ».

Les frais administratifs découlant de l'opération dans notre entreprise n'ont cessé de s'accroître d'année en année. C'est ainsi que nous devons verser aux PTT quatre fois quarante centimes pour un changement d'adresse provisoire, comme c'est le cas pour nos abonnés partant en vacances. Nous sommes obligés en outre d'établir de nouveaux documents, de nouvelles bandes, de prévoir de nouveaux routages, de modifier les anciens.

Et sachez, chers abonnés, que lors des grandes vacances on nous demande de changer DES MILLIERS D'ADRESSES, puis de rétablir les anciennes au retour des vacances. Nous ne prélevons pour ce travail complexe que la modique somme de TROIS FRANCS! Avouez, chers abonnés, que ce n'est pas excessif. Merci d'avance, de nous comprendre, et de nous aider à faire pour le mieux pour vous.

R. A.

<p>Hôtel-Restaurant Beaux Arts P.-A. Balmelli, propr. Neuchâtel Tél. 24 01 51</p> <p>EN ATTRACTION Crevettes géantes à la nage Rouille et croûtons A GOGO 18.-</p>	<p>Hôtel-Restaurant LE POISSON R. Balmelli, propr. Marin NE Tél. 33 30 31</p> <p>Aujourd'hui Cuisines de grenouilles à discrétion 20.- Fondue chinoise à discrétion 15.-</p>	<p>Hôtel-Restaurant DU CHEVAL BLANC M. et M^{me} Gendre-Bonvin Colombier Tél. 41 34 21</p> <p>Mardi et Jeudi: Filets de perches A GOGO 19.- Tous les Jours: Jambon à l'os Gratin dauphinois Salade mêlée A GOGO 16.50</p>
--	---	---

PÉDICURE

LOS ANGELES (AFP). - Un maniaque de la pédicure « surprise », qui peignait en rouge les ongles des gros orteils des étudiantes de l'université de Californie, à leur insu, a été arrêté, a annoncé la police de Los-Angeles.

L'homme, dont l'identité n'a pas été révélée, a été surpris près du campus universitaire portant une quinzaine de flacons de vernis à ongles. L'homme avait choisi la bibliothèque de l'université pour agir. Sa méthode était simple: il faisait semblant de lire, laissait tomber un objet sous les tables de travail et en profitait pour barbouiller les ongles des orteils des étudiantes.

AVIS TARDIFS
Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

AVIS TARDIFS
Fr. 3.80 par millimètre de hauteur
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Notre poissonnier propose

Filets de merlan
100 g **-.75**

Super-Centre Portes-Rouges
69573 T

De nouveau

DOUCE FRANCE
Poulet de qualité supérieure kg **7.90**

CABRIS FRAIS
de France 60905-T

aux Gourmets

Masserey

Exposition du tapis d'Orient 20-29 mars

ouvert tous les soirs jusqu'à 21 h

LOTÉRIE GRATUITE

Portes-Rouges 131-133 69719-T

ACTION Salade pommée hollandaise
la pièce **-.60**

ACTION Champignons de Paris
500 g **3.50**

Tous magasins
60904 T

Ce soir à 20 h 30
THÉÂTRE DE NEUCHÂTEL

BRÉSIL - AMAZONIE
sur les traces des CABOCLOS

6^{ème} conférence de CONNAISSANCE DU MONDE

Place: Fr. 8.-, location à l'entrée

SERVICE CULTUREL MIGROS
69860-T

Venez admirer nos nouvelles collections chez **SÉLECTION PRÊT-À-PORTER NEUCHÂTEL**
60909-T

Endives
paquet de 500 g **1.-**

Ananas de Côte d'Ivoire
le kilo **2.30**

MIGROS
69955-T

Etat civil de Neuchâtel

Naissances - 12 mars. Bürki, Aline, fille de Claude-Alain, Neuchâtel, et de Christine-Louise, née Küng. 17. Miserez, Stéphanie, fille de Roger-Gilbert, Neuchâtel, et de Lise, née Buche.

Publications de mariage - 18 mars. Poirier, Michel-François, et Huguénin-Dezot, Françoise-Dora, les deux à Neuchâtel; Besomi, Gérard-Arthur, et Gentil née Martinet, Monique-Liliane, les deux à Neuchâtel.

Soc. Dante Alighieri et Centre Culturel italien
3 chefs-d'œuvre de **PRADO**
AVEC DIAPPOSITIVES

Université Salle C47 Ce soir 20 h 15
Commentaire italien Entrée libre 70893-T

ballade sous la pluie



Vous ne craignez pas les giboulées dans ce ravissant manteau de pluie au capuchon doublé carreaux, pratique et confortable en toute occasion.

Notre réclame **198.-**

La maison du tricot

Neuchâtel
20, rue de l'Hôpital 25 35 25
Parking du Seyon

Lausanne Genève Neuchâtel
La Chaux-de-Fonds Fribourg

69775-R

discount ACTIONS viande fraîche...

- Epaule fraîche d'agneau roulée et sans os kg **12.50**
- Viande hachée de bœuf kg **8.30**
- Salami Milanetto kg **13.90**

Super-Centre Portes-Rouges
+ Centre Coop Fleurier
69960 T

COMMUNIQUÉ

«L'ortie et l'étoile» au CCN

C'est un hommage rendu à J.-P. Schluneger, poète vaudois par le groupe « Méandre ». Il ne s'agit pas d'un récit, mais d'un spectacle né de la rencontre de diverses formes d'art autour d'un thème central: la journée d'un homme dans une vie qui l'agresse, le blesse, l'emprisonne et finit par le briser. « L'ortie et l'étoile » emprunte des textes de Marguerite Duras, Anne Sylvestre, Edmée Crosset et Béatrice Tekielski. Ce soir au Centre culturel neuchâtelois.

CHANGEMENT D'ADRESSE RAPPEL

Tous les changements d'adresse (provisoires ou définitifs) font l'objet d'une **taxe de mutation de Fr. 3.- payable d'avance**, à notre caisse-réception ou au compte de chèques postaux 20-178. Veuillez indiquer sur les bulletins de versement, au recto, votre adresse actuelle avec nom et prénom et au verso la nouvelle adresse et la durée de votre séjour.

Afin d'éviter tout retard dans l'exécution de vos demandes, veuillez faire votre paiement HUIT JOURS d'avance.

Les ordres ne sont pas recevables par téléphone.

FAN-L'EXPRESS
service de diffusion
64363-R

Au tribunal correctionnel de Neuchâtel

Une procédure peu ordinaire pour arriver à une condamnation somme toute peu sévère!

Plutôt tortueux le chemin qui a conduit M.-A. G., 39 ans, domicilié au chef-lieu, à comparaître hier devant le tribunal correctionnel du district de Neuchâtel.

Condamné le 7 septembre 1977 à 18 mois d'emprisonnement avec sursis pendant cinq ans par le tribunal correctionnel de Neuchâtel, M.-A. G. avait recouru contre ce jugement et la Cour de cassation pénale avait renvoyé l'affaire au tribunal correctionnel du district du Val-de-Ruz. Celui-ci, le 10 octobre 1978, s'était contenté de ramener la quotité de la peine de 18 à 17 mois d'emprisonnement.

Or, comme il s'avéra par la suite que le prévenu avait commis d'autres infractions antérieures à ce jugement, il fut renvoyé une nouvelle fois devant le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz. Ce dernier, le 25 avril 1979, lui infligeait une peine complémentaire de 15 mois d'emprisonnement ferme.

Une nouvelle fois, M.-A. G. fit appel en Cour de cassation. Celle-ci admit partiellement son recours, l'acquitta purement et simplement de trois infractions d'escroquerie qui pesaient sur lui, déclara, dans son arrêt que des infractions telles que fraude dans la saisie, abus de confiance, faux dans les titres, escroquerie, faux témoignage et détournement d'objets mis sous main de justice, devaient être définitivement retenues. La Cour de cassation renvoya donc l'affaire au tribunal correctionnel de Neuchâtel, afin que ce dernier examine uniquement du point de vue subjectif si une autre prévention d'abus de confiance était réalisée et qu'il se prononce sur la quotité de la peine tenant compte du fait que trois infractions avaient été abandonnées.

M.-A. G. interposa alors encore deux recours au Tribunal fédéral contre la décision de la Cour de cassation neuchâteloise, mais tous deux furent écartés.

Lié par les considérants contenus dans l'arrêt de la Cour de cassation, le tribunal correctionnel de Neuchâtel n'aurait donc dû, en principe, examiner que s'il y avait lieu de retenir un abus de confiance contre M.-A. G., accusé d'avoir, dès le 13 août 1974 jusqu'à l'année dernière, continué à utiliser à son profit une voiture de prix appartenant à son ex-employeur et refusé de restituer ce véhicule lorsque les relations de travail prirent fin.

Or, d'entrée de cause, le tribunal dut trancher un moyen préjudiciel soulevé par l'un des deux avocats (mais ouï!) du prévenu. Le mandataire fit savoir qu'à son avis, la Cour de cassation pénale n'avait pas la possibilité de casser partiellement un jugement et que, par conséquent, toutes les infractions retenues par le tribunal correctionnel du Val-de-Ruz devaient être réexaminées.

Le représentant du ministère public contesta avec la plus haute énergie cette « façon farfelue » d'interpréter les règles de la procédure neuchâteloise et avertit le tribunal qu'en cas d'acceptation de ce moyen, il solliciterait le renvoi de tout le procès et qu'il ferait citer la longue liste des victimes des agissements du prévenu.

Le tribunal siégeait dans la composition suivante: président: M. Jacques Ruedin; jurés: M^{mes} May Martenet et Jeanine Gass; greffier: M^{me} May Steininger. Le ministère public était représenté par M. Daniel Blaser, substitut du procureur général.

Le président rappela alors que le 25 avril 1979, M.-A. G. avait été condamné au Val-de-Ruz pour fraude dans la saisie, déclarant notamment ne réaliser qu'un salaire mensuel de 2800 fr. y compris les frais de déplacement, alors qu'en réalité ce salaire était de l'ordre de 8000 francs. En agissant de la sorte, M.-A. G. a porté préjudice aux droits de nombreux créanciers puisque le montant de la saisie a été fixé proportionnellement aux revenus du prévenu.

M.-A. G. a aussi été reconnu coupable d'abus de confiance pour un montant de 11.250 fr. au préjudice de son ex-employeur pour avoir encaissé cette somme auprès de clients alors qu'il n'était pas mandaté pour le faire. Le tribunal du Val-de-Ruz avait également retenu la création et l'usage d'un faux titre, suivis d'une escroquerie qui avait permis à M.-A. G. de s'approprier une somme de 500 francs. Alors qu'il était entendu en qualité de témoin le 12 juillet 1976, le prévenu a fait une fausse déclaration, cherchant à éviter qu'une montre de marque en or gris ne tombe dans la masse à réaliser pour le dédommagement de ses créanciers.

Enfin, M.-A. G. a disposé arbitrairement d'un montant de 900 fr. saisi sur ses ressources.

PUNI TROP SÉVÈREMENT?

Comme déjà expliqué, le tribunal n'avait plus à revenir sur ces infractions, considérées comme définitivement acquises par la Cour de cassation. Pourtant, tout au long de l'audience, les deux avocats du prévenu cherchèrent à démontrer que leur client n'était pas aussi responsable que l'avait jugé le tribunal du Val-de-Ruz et que, par conséquent, M.-A. G. avait été puni beaucoup trop sévèrement, les trois infractions principales d'escroquerie, portant sur un montant de plus de 60.000 fr., ayant été abandonnées.

En ce qui concerne l'utilisation abusive de cette voiture de prix, disons simplement qu'au moment où il a trouvé du travail dans une entreprise commerciale en commandite, M.-A. G. se trouvait dans une situation financière qui ne lui permettait pas d'acheter une telle voiture sous peine de se la voir saisir par l'Office des poursuites. La voiture a donc été achetée au nom de la société, mais M.-A. G. a mis des sous de sa poche et, après accord avec son employeur, il fut décidé que c'est lui qui la piloterait. Cette voiture fut rachetée par un tiers, qui la paya 18.000 francs. M.-A. G. en acquit alors une autre, de même marque, pour le prix de 22.500 francs. Il promit de verser personnellement le solde de 4500 fr. et le fit effectivement par le biais de deux versements.

Dans ces conditions, le prévenu était-il en droit de se considérer comme le légitime propriétaire du véhicule? Non, soutient l'accusation. Qui, prétendit la défense.

Alors que le président s'appuyait à clocher l'administration de preuves, se produisit un nouveau « coup de théâtre ». La défense sollicita le renvoi de toute cette affaire, afin qu'une cause concernant M.-A. G. et actuellement pendante devant le tribunal de police du chef-lieu, soit jointe au dossier, pour que le prévenu puisse être jugé en une fois pour l'ensemble de ses délits.

Une nouvelle fois, le tribunal se retira pour délibérer et une nouvelle fois il écarta ce moyen procédural, faisant notamment valoir que le prévenu avait eu tout le temps de demander cette jonction, mais qu'il n'avait pas jugé utile de le faire. Dans ces conditions, le tribunal se refusa à considérer qu'il y avait opportunité à joindre ces deux causes.

De cette affaire, on pourrait dire qu'il s'agit d'un mauvais roman feuilleton dont on n'est pas certain de voir le dernier épisode, dit notamment M. Blaser dans son réquisitoire. Et quelle que soit la peine que vous infligerez au prévenu aujourd'hui, je persiste à penser que celui-ci a bénéficié d'une chance toute particulière. S'il avait été jugé en une fois pour tous les délits qu'il a commis, je suis persuadé que M.-A. G. aurait écopé d'une peine de deux à trois ans d'emprisonnement sans sursis, évidemment! Mais aussi paradoxal que cela puisse

paraître, parce qu'il a beaucoup pêché, l'accusé va s'en sortir de façon beaucoup trop clémente, puisque le sursis lui est acquis pour les 17 mois d'emprisonnement prononcés par le tribunal du Val-de-Ruz. Et la peine complémentaire d'aujourd'hui, que je vous demande de fixer à 12 mois sans sursis, ne rattrapera jamais le tout!

Tout à tour, les deux avocats du prévenu s'attelèrent à démontrer que les accusations principales pesant sur leur client et portant sur des sommes déjà appréciables, avaient été abandonnées par la Cour de cassation. Le reste n'est plus que de la « bricole » qui n'aurait certainement pas justifié le renvoi de M.-A. G. devant un tribunal correctionnel si on n'avait pas cherché à faire de ce dernier la « tête de Turc ».

En demandant au tribunal de ne pas retenir l'abus de confiance à propos de la voiture, la défense plaida pour le prononcé d'une peine égale à la durée de la détention déjà subie, soit 66 jours.

LE JUGEMENT

Finalement, le tribunal a condamné M.-A. G. à une peine complémentaire de cinq mois d'emprisonnement ferme, sous déduction de 66 jours de détention préventive et au paiement de 6000 fr. de frais. Le tribunal n'a pas retenu l'abus de confiance en ce qui concerne l'utilisation de la fameuse voiture et il a expliqué qu'il ne pouvait se rallier aux conclusions du ministère public, en tout cas deux des infractions retenues par le tribunal du Val-de-Ruz pouvant être considérées comme peu graves ou proches d'une contravention punissable de 14 jours d'arrêts au maximum.

Comme la peine qui lui reste à subir est inférieure à trois mois d'emprisonnement compte tenu de la déduction de la détention préventive, M.-A. G. n'a pas été arrêté sur-le-champ.

J. N.

AVIS MORTUAIRES
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés.

Monsieur et Madame Willy Seiler, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Michel Seiler, leur fille Anne et famille, à Neuchâtel; Madame Simone André, son amie, au Havre, ainsi que les familles parentes et amies, ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

Edgar-André SEILER

leur cher frère, oncle, parent et ami que Dieu a repris à Lui dans sa 72^{ème} année, au Havre (France), le 17 mars 1980.

Neuchâtel, le 21 mars 1980.

La cérémonie de deuil sera célébrée le mardi 25 mars, à 8 h 45 au funérarium du Havre, rue des Sports, Le Havre.

L'incinération aura lieu au cimetière du Père Lachaise, à Paris, le mardi 25 mars, à 14 h 30.

La mise en terre des cendres aura lieu le vendredi 28 mars, à 14 heures au cimetière de Boudry, dans la tombe de son épouse défunte, Denise Seiler, née Beaulieu.

Prière de ne pas envoyer de fleurs, mais de penser à la Ligue neuchâteloise contre le cancer, en leur faisant parvenir votre don au CCP 20-6717, Neuchâtel

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 70533 M

AVIS MORTUAIRE
Réception des ordres : jusqu'à 22 heures

Madame Charles Dällenbach-Muller et ses enfants:
Monsieur Jean-Pierre Dällenbach, à Genève,
Monsieur et Madame André et Marie-Claire Obriest-Dällenbach, Mademoiselle Claudine Dällenbach; Madame Jeanne Muller, ainsi que les familles parentes et alliées, ont le chagrin de faire part du décès de

Madame
Marguerite DÄLLENBACH
née MARTIN

leur très chère belle-mère, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 95^{ème} année.

2000 Neuchâtel, le 19 mars 1980. (Petit-Catéchisme 1.)

C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Esaïe 30: 15.

L'incinération aura lieu vendredi 21 mars.
Culte à la chapelle du crématoire, à 15 heures.
Domicile mortuaire: pavillon du cimetière de Beaugard.

Veuillez penser à Terre des Hommes (CCP 20-1346)

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 60906 M

Monsieur Edgar Schorpp, à Concise et ses enfants:
Jean-Marc, à Paudex,
Jacqueline et Eric Galley, à Yverdon,
Philippe, à Concise;
Monsieur et Madame Albert Cousin, à Concise;
Monsieur Henri Schorpp et Madame Olga Ruggieri, à Corcelles;
Monsieur et Madame André Cousin, à Concise;
Monsieur et Madame Robert Schorpp, à Concise;
Monsieur et Madame Raoul Schorpp, à Neuchâtel;
Monsieur et Madame Jacques Magnenat-Cousin, à Berne;
Monsieur et Madame Henri Cousin, à Concise;
Monsieur et Madame Pierre Schorpp, à Berne,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Madame
Yvette SCHORPP
née COUSIN

leur chère épouse, mère, belle-mère, fille, belle-fille, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection le 19 mars, dans sa 53^{ème} année, après une pénible maladie supportée avec un courage merveilleux.

Quand les mystères sont très malins, ils se cachent dans la lumière. Jean Giono.

L'ensevelissement aura lieu, à Concise, le vendredi 21 mars, à 14 h 30.

Culte au temple à 14 heures.

Domicile mortuaire: chapelle des Quatre-Marronniers, Yverdon.

Domicile de la famille: chemin des Vignettes, 1426 Concise.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part 69980 M

La commission du cortège de la Fête des vendanges a le douloureux devoir de faire part du décès de

Monsieur
André SEILER

qui, des années durant, lui apporta une collaboration pleine d'entrain. Il fut un ami dont chacun gardera un chaleureux souvenir. 60908-M

REMERCIEMENTS

Profondément touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

Madame Rosa LOOSLI
née STEGMANN

remercie très sincèrement les personnes qui l'ont entourée par leur présence, leurs dons, leurs envois de fleurs, ou leurs messages. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

Neuchâtel, mars 1980. 69402 X

Profondément touchée des marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du deuil qui vient de la frapper, la famille de

Monsieur René TISSOT

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont partagé son épreuve, par leur présence, leurs messages, leurs dons, leurs envois de fleurs. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance.

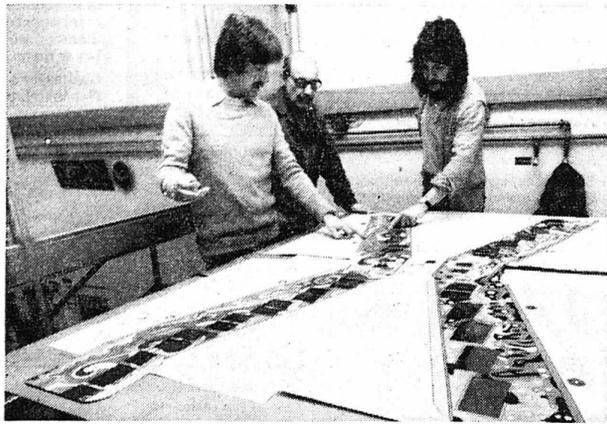
Neuchâtel, mars 1980. 67469 X

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

TOUR DE VILLE

Le funiculaire annonce ses couleurs...

• **NOUS** l'avons annoncé dans une récente édition : les projets de quatre élèves de la section professionnelle ont été retenus pour décorer les deux voitures du funiculaire La Coudre Chaumont. Chaque véhicule aura ainsi des faces différentes mais pourtant tout à fait complémentaires. Les professeurs responsables, MM. Pierre-André Roulet et Alain Banderet discutent ici avec M. Louis Locatelli, responsable de l'atelier de carrosserie aux TN du problème des quantités de peinture qui seront nécessaires à l'exécution de ces projets qui débutera demain déjà.



JEAN-ROGER CAUSSIONON Le cabotinage et la bienfaisance

• A DÉFAUT de pouvoir déjà faire valablement figure de tradition, c'est en tout cas devenu une excellente habitude : le temps d'une soirée, un peu de bonne chanson française vient se glisser dans le programme de la saison théâtrale proposée par la ville de Neuchâtel et, ainsi, accentuer encore son éclectisme de bon aloi.

A l'affiche, mardi soir : Jean-Roger Caussimon. Il a montré avec éclat que la qualité n'a pas besoin des grandes foules pour se faire apprécier à sa juste valeur.

La qualité, chez Jean-Roger Caussimon, c'est d'abord un métier très sûr dans le maniement de la langue : aucune construction laborieuse, aucune fausse note. Même lorsque la chanson apparaît plus comme un exercice de style qu'autre chose, sa bienfaisance solide — on serait presque tenté de dire « fonctionnelle »... — et élégante, à mi-chemin entre les deux extrêmes artificiels de la rusticité et du brillant, laisse au minimum l'impression agréable généralement ressentie devant un bel objet réalisé de main d'homme.

LE POIDS ANGOISSANT DU TEMPS QUI PASSE

D'autant que, généralement, il s'agit de beaucoup plus. Les résonances poétiques et autres alliterations à la limite du jeu de mots, les effets de symétrie ou, au contraire, une versification plus libre et même débridée, au-delà de leur but esthétique, sont eux-mêmes porteurs de sens. Ainsi et surtout, non seulement ils racontent le souvenir, mais ils lui donnent tout le poids angoissant du temps qui passe.

Car, si Jean-Roger Caussimon se moque gentiment d'une certaine technocratie feutrée, s'il chante aussi la difficulté d'aimer et la fraternité et rêve volontiers de l'endroit où de la relation avec l'Autre susceptibles de vous isoler un instant d'un monde démentiellement agressif, il impressionne d'abord par sa manière d'assumer son personnage de « vieux bonhomme » (selon ses propres termes). Avec lui, la mélancolie, aussi profonde soit-elle, ne tombe jamais dans le radotage de mauvais goût. Elle débouche plutôt sur une étrange — mais, au fond, très vraisemblable — sérénité, à la fois confiante, pessimiste et combative, résumée dans une phrase lapidaire des « Milices » : « Ils (les jeunes) savent mieux que nous de quel côté le monde crève »...

Cette force intérieure et cette intelligence transparaissent aussi, on s'en doute, dans l'attitude de Caussimon face à son public : remarquablement secondé au piano — et parfois à la voix

Un piéton est grièvement blessé

• **VERS 17 h 50, M. A.-S. G., de Neuchâtel, circulant faubourg de la Gare en direction du centre. Peu après la rue des Sablons, il a renversé un piéton, M. Javier Gomez-Perez, domicilié en Espagne et en vacances à Neuchâtel, qui traversait la chaussée sur un passage de sécurité. Ce piéton a été projeté à une vingtaine de mètres du point de choc.**

Et qui passe d'autant mieux la rampe que Jean-Roger Caussimon n'oublie pas qu'il est un comédien accompli : s'il se contente le plus souvent d'esquisser son jeu de scène, il faut avoir vu son aisance, sa vivacité et sa justesse lorsqu'en guise de premier « bis », il vient interpréter une petite grivoiserie dans le plus pur style café-concert... Une conclusion pas triste pour une belle soirée.

J.-M. P.

Grièvement blessée sur tout le corps, cette personne a été transportée à l'hôpital des Cadolles par l'ambulance. Le permis de M. A.-S. G. a été saisi.

Les témoins de cet accident sont priés de prendre contact avec le gendarmier de Neuchâtel (Tél. (038) 24 24 24).

Le Trio à cordes de Lausanne à l'hôtel de ville

• **POUR** une fois, la salle du Conseil général était aux deux tiers vide. La raison ? La simultanéité de ce concert et de celui de la Société chorale. Il semble qu'on aurait pu trouver un arrangement pour que ces deux concerts ne coïncident pas. Neuchâtel est-elle donc une si grande ville pour qu'on ne puisse trouver une solution qui convienne aux uns et aux autres ?

C'est d'autant plus regrettable que le trio à cordes de Lausanne est un ensemble qui vaut le déplacement. L'équilibre sonore qu'il a obtenu est parmi les meilleurs qu'il soit donné d'entendre : perfection de l'équilibre, justesse des attaques, légèreté des traits, précision absolue du rythme et entente complète entre les exécutants sont les qualités saillantes de ce trio. Irène Nussbaumer-Carneiro est une violoniste exceptionnellement douée. Sa sonorité franche, ronde et puissante soutient un discours musical toujours expressif par qui s'exprime un tempérament peu commun. Cette artiste devrait rapidement conquérir les devant de la scène internationale tant son jeu tient le public en haleine.

Caio Carneiro, altiste, possède son instrument pleinement et sait en tirer une sonorité toujours chaude et captivante, bien que son rôle soit évidemment plus modeste, comme Daniel Sutter dont on tient à saluer en lui un violoncelliste remarquable. Peu enclin au pathos, Daniel Sutter tient son instrument avec une précision métromonomique qui n'empêche cependant pas une certaine sensibilité.

Mais c'est surtout cette qualité étonnante d'équilibre qui soude le trio qui a le plus marqué. Que ce soit dans le délicieux « Trio en ré maj. » de Haydn, musique vivace et enjouée, ou dans le difficile « Trio en la min. » de Roussel, page sombre et volontaire, on a trouvé des interprètes avant tout soucieux de traduire l'écriture que de se faire valoir.

On retiendra surtout le « Trio en la min. » de Roussel qui fut pour beaucoup une première audition. Le discours semble ici être construit sur des éléments minuscules qui se combinent ensemble pour définir un climat toujours sévère bien dans la manière du maître français, comme dans son concerto pour piano.

J.-Ph. B.

D'autres informations régionales pages 6 et 22

Le règlement mis au goût du jour et une ouverture sur le monde de demain

SYNODE

Le Synode de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel (EREN) a tenu mercredi sa séance de relevée au gymnase cantonal. Les débats ont été précédés d'une prière prononcée par le président, le pasteur Maurice Schneider.

Etudes théologiques, éducation religieuse, institutions diaconales, mission de l'Eglise, musique sacrée : en fait il s'agissait d'adopter une multitude d'articles, amendés ou non, afin de faire progresser la révision partielle du règlement général de l'EREN. En début de séance, peut-être à cause des appels du soleil, certaines questions de fond donnèrent lieu à des débats nourris qui eurent le mérite de mettre tout le monde d'accord sur l'essentiel.

Les députés ont relevé l'importance de l'enseignement religieux dispensé dans les écoles sur la base de la Bible. Les pasteurs responsables de ce secteur souhaitent s'intégrer au corps enseignant et ils ont besoin de son appui. L'assemblée a abordé avec sérieux la lecture et la modification des chapitres principaux en accélérant, en fin d'après-midi, ses prises de position. D'autres articles devront encore être revus lors d'une prochaine séance.

Lors de la discussion, le président du Conseil synodal, le pasteur Michel de Montmollin, très largement suivi, a exprimé le souhait que les différentes commissions de l'EREN, chacune dans leur domaine, se sentent pleinement responsables.

Comme l'a déclaré un jeune ministre, faut-il appliquer strictement les règlements afin que toutes les paroisses vivent sous une même « discipline » ? Le pasteur Schneider lui répondit :

— Le fait de savoir s'il faut appliquer rigoureusement ou non des règlements est une question aussi délicate que celle posée par l'énergie nucléaire...

Justement, le Synode avait invité le professeur Jean Rossel, directeur de l'Institut de physique de l'Université de

Neuchâtel, à exposer ses impressions personnelles sur la conférence œcuménique de 1979 tenue à Boston en présence de 800 représentants de 59 pays :

— Les Eglises doivent se prononcer sur les grands problèmes de civilisation et non pas se préoccuper uniquement de la foi...

Le ton de la causerie était donné ! Tout au long de ses réflexions et en défendant avec la passion qu'on lui connaît, ses thèses scientifiques, M. Rossel a respecté ses adversaires qui font preuve de loyauté et a laissé aussi parler sa foi.

A Boston, la délégation suisse portait aussi le reflet de l'embarras de la Fédération des Eglises protestantes du pays au sujet de l'énergie nucléaire. A Boston, au « temple » de la haute technologie et des recherches militaires, le professeur a soulevé le problème crucial des risques sociaux de l'industrie nucléaire à grande échelle. Il répondait ainsi aux arguments des scientifiques, comme David Rose, qui pensent que l'énergie nucléaire sera l'énergie durable de demain :

— Une réelle substitution du pétrole par le nucléaire est impossible. Même si l'on construisait 10.000 usines nucléaires — il y en a actuellement 200 — il faudrait 50 ans pour remplacer 10% du pétrole nécessaire à cette époque...

QUELLE SOCIÉTÉ ?

Le professeur Rossel a ensuite souligné que la rencontre de Boston a évoqué deux types de sociétés à caractère extrême :

- une société fondée sur la technologie « dure », centralisée et urbanisée à outrance, exploitant au maximum et détruisant les ressources non renouvelables de la planète ;
- une société basée sur les technologies « douces », à visage humain, décentralisée, où la responsabilité de l'individu pourrait être valorisée :

— A Boston, on a soulevé les problèmes sans avoir la prétention de les résoudre. Le dialogue devra se poursuivre à l'échelle nationale et régionale...

Le conférencier craint également l'explosion de l'informatique, la relève de la qualité par la quantité, l'homme remplacé par des robots et réduit au rôle de spectateur impuissant, de jouisseur inutile et tout ceci au nom du « progrès ». Ses conclusions sur cette importante rencontre ? La connaissance du monde et de l'homme ne peut pas être fournie par les méthodes scientifiques seulement, qui sont de nature avant tout analytique. A côté des données quantitatives et rationnelles, la connaissance qualitative de nature synthétique, comme la connaissance artistique et l'acte de foi, occupe une place fondamentale.

La prise de conscience des limites du pouvoir humain est essentielle au fondement moral d'une société si celle-ci ne veut pas sombrer dans la démesure et l'incohérence. La foi chrétienne reste une inspiration irremplaçable même si les Eglises chrétiennes, en tant qu'institutions humaines, ont pu et peuvent encore s'égarer.

UNE QUESTION DE JUSTE ÉQUILIBRE

En conclusion, M. Rossel s'est prononcé pour un dialogue contribuant à la promotion de technologies à visage humain afin d'aboutir à un juste équilibre entre la foi et la science :

— La technologie du gigantisme ne peut pas assurer l'avenir. En revanche, une société qui renierait la science et l'efficacité de ses méthodes serait condamnée à tourner en rond, puis à rétrograder. Elle se viderait de ses forces vives et retomberait dans l'esclavage des contraintes matérielles...

Heureusement, le Synode n'avait pas à se prononcer hier sur les thèses défendues par son hôte, sinon il aurait fallu une série inépuisable de séances de relevée. Toutefois, en invitant le physicien, les députés ont prouvé que l'EREN est sensible aux bouleversements qui se préparent dans tous les domaines !

J. P.

Préparation à la maturité fédérale Une Fondation bienvenue sous les auspices de l'Université populaire neuchâteloise

Hier après-midi, à eu lieu au Château la constitution d'une Fondation neuchâteloise pour la préparation à la maturité fédérale. Son conseil est présidé par M. Ernest Weibel, président du Conseil de l'Université populaire neuchâteloise, professeur à l'Université. Son vice-président est M. Jean-Philippe Vuilleumier, chef du service de l'enseignement secondaire ; son secrétaire, M. Eric Merlotti, directeur de l'Université populaire neuchâteloise et du gymnase Numa-Droz. Ses membres sont M. André Sieber, futur préfet des Montagnes, et M. Jean-Jacques Delémont, directeur de l'Ecole supérieure de commerce de La Chaux-de-Fonds.

Comme son nom l'indique, cette fondation a pour but d'aider à préparer une maturité fédérale à des personnes qui ayant dépassé l'âge d'entrée au gymnase ont interrompu leurs études secondaires pour des raisons familiales, financières ou sociales.

RÉPONDRE À UN BESOIN

C'est en 1978 que l'Université populaire de Neuchâtel a pris l'initiative, sous la responsabilité de son directeur, M. Eric Merlotti d'organiser dans le cadre de son programme usuel quelques cours pour des candidats à la maturité. Cette initiative répondait à un besoin certain car rien n'existait en la matière sur le plan cantonal.

Les candidats à la maturité fédérale devaient s'adresser à des institutions hors du canton telles que, par exemple, le gymnase du soir à Lausanne ou alors à des organismes privés d'enseignement par correspondance qui nécessitent un investissement financier assez important.

Ce furent une trentaine de personnes qui commencèrent à suivre ces cours donnés par quatre professeurs du gymnase

cantonal, cinq du gymnase Numa-Droz et un du technicum. Après une période de rodage, la moitié des élèves abandonnèrent la partie. Il faut souligner que la préparation d'une maturité fédérale conjointement à la pratique d'un métier ou à la tenue d'un ménage demande un très gros effort.

En effet, le programme de la maturité comporte dix branches que l'on passe en deux sessions d'examen distantes d'une année au maximum, et portant successivement sur les matières secondaires et principales. Les cours ont lieu tous les soirs de la semaine sauf le vendredi, et le samedi matin.

L'APPUI DE L'ÉTAT

En 1979, quelques nouveaux candidats se sont joints à la première « volée » et c'est ainsi qu'actuellement 16 auditrices et auditeurs dont l'âge varie entre 20 et 35 ans, avec des professions diverses (bibliothécaire, dessinateur, comptable, infirmier, ménagères, etc...) se préparent avec ardeur aux premiers examens qui auront lieu à la fin de cette année et aux seconds qui se dérouleront à fin 81.

Une trentaine de personnes sont déjà inscrites à la séance d'information donnée

Autorisations

La chancellerie d'Etat communique que lors de sa séance du 17 mars, le Conseil d'Etat a autorisé M^{me} Catherine Friedli, née Spreng, à Neuchâtel, à pratiquer dans le canton en qualité de médecin ; M. Pierre Matthey, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité de physiothérapeute ; M^{me} Erme Volza, née Di Gioia, à La Chaux-de-Fonds, à pratiquer dans le canton en qualité d'infirmière.

Malaise du conducteur Un couple grièvement blessé à Rochefort

Vers 17 h 30, M. Henri Geiser, domicilié à Peseux, empruntait la route de Brot-Dessous à Rochefort. Sur le tronçon rectiligne, au lieu dit « Pré-du-Cloître », il s'est soudain senti mal et a tenté de s'arrêter sur sa droite sans toutefois y parvenir. Sa voiture a heurté deux arbres avant de terminer sa course une dizaine de mètres en contrebas de la route, également contre un arbre. Grièvement blessés à la tête, le conducteur et sa femme, M^{me} Marie-Louise Geiser, ont été transportés à l'hôpital de la Providence à Neuchâtel par une ambulance.

Les plus beaux livres de Suisse : deux prix pour Neuchâtel

Chaque année, le département fédéral de l'intérieur organise un concours des plus beaux livres suisses de l'année. A Zurich, un jury de 15 personnes a examiné 216 livres édités en Suisse l'an dernier. Sur ce nombre, 41 ont été primés par le jury dont 31 en langue allemande, 7 en français, un en italien et enfin deux en romanche. La plupart de ces livres sont consacrés à l'art pictural et photographique.

On en compte deux édités par « ides et Calendes » à Neuchâtel, soit « Le cubisme de Picasso : 1907-1916 » de Pierre Daix et Jean-Rosset et « Marianne Du Bois » de Daniel Vouga et Jean-Pierre Monnier.

BROGGINI

Fontaine-André 1 Tél. 25 90 04

TAPIS RIDEAUX

TAPIS D'ORIENT
TAPIS-MUR À MUR
REVÊTEMENTS DE SOLS
GRAND CHOIX DE TISSUS

Devis sans engagement

Le parc automobile du canton ? Plus de 60.000 voitures et le reste...

Cependant, au niveau des villes, La Chaux-de-Fonds l'emporte avec 15.250 véhicules contre 13.639 à Neuchâtel et 4883 à Locle.

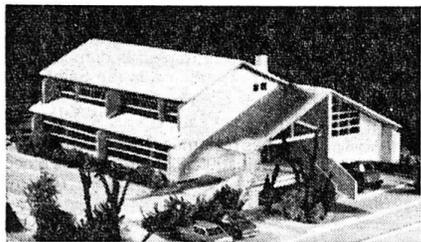
En date du 31 décembre 1979, on dénombrait également 19.430 motocycles dans le canton dont 5974 pour le district de Neuchâtel et 3785 pour celui de La Chaux-de-Fonds.

Le rendement des taxes des véhicules a apporté un peu plus de 15 millions de fr. aux collectivités publiques soit 11.700.000 fr. pour l'Etat et 3.318.000 fr. pour les communes, le solde allant aux fonds des routes communales. Ce sont

évidemment les voitures qui alimentent le plus les caisses avec un montant de 13 millions de fr. contre 1.171.000 fr. pour les camions et un peu plus de 166.000 fr. pour les tracteurs agricoles.

Quant à la « flotte neuchâteloise », elle comptait 4036 unités se répartissant de la façon suivante : 328 bateaux à rames ou pédalos, 2053 bateaux à moteur, 756 bateaux à voile dépourvus de moteurs et 7870 autres en ayant un. A cela s'ajoutent 29 embarcations pour le transport des marchandises, dragues, péniches ou engins flottants.

Joli, n'est-ce pas ? C'est le futur bâtiment scolaire de Thielle-Wavre



De notre correspondant :

Objet d'études et de discussions depuis une décennie, la construction d'un nouveau bâtiment scolaire a passé le 17 mars la rampe du législatif de Thielle-Wavre par l'octroi d'un crédit de 1.240.000 fr. au Conseil communal.

Sous le même toit seront réunis de spacieuses classes au niveau primaire, un local pour le matériel des sapeurs-pompiers et ultérieurement pour la protection civile, ainsi que trois abris de protection civile, respectivement un de 50 places pour les écoliers et deux de 50 places chacun pour la population. On relèvera que pour les abris publics, on anticipe sur l'ordonnance fédérale en la matière puisque le délai pour la construction des abris de protection civile court jusqu'en 1990. Inklus dans la construction du bâtiment scolaire, ces deux abris publics occasionnent une dépense supplémentaire de 45.000 fr., ce qui est avantageux.

Le Conseil communal souhaitait ardemment limiter le crédit à un million de francs, sous déduction des subventions cantonales, ce qui eût mieux correspondu aux possibilités de la commune. En fait, plusieurs contraintes du département de l'instruction publique qui, entre autres, fixe la surface minimum d'une salle de classe à 70 m² pour l'obtention des subventions, ont entraîné un accroissement des surfaces et des volumes.

Au surplus, le Conseil communal a dû tenir compte des vœux exprimés par les diverses commissions, notamment la commission scolaire, qui ont participé activement à l'élaboration du projet. Cette réalisation provoquera une augmentation des charges communales de 60.000 à 70.000 fr. par année.

ET TOUJOURS LA MÊME QUESTION...

Ainsi que l'a souligné le président du Conseil communal, la situation financière de la commune face à ses nouvelles charges est équivoque, car on ne peut légalement et, à partir d'une situation saine, justifier « a priori » une augmentation d'impôts. Il faut créer la situation justifiant une nouvelle imposition. Comme la commune possède des réserves permettant de faire accepter légalement des comptes déficitaires durant plusieurs années, il serait inopportun d'augmenter l'effort fiscal à court terme.

L'acceptation par le Grand conseil du projet de loi sur la péréquation financière, dans sa forme actuelle, serait évidemment dramatique pour Thielle-Wavre, sachant que le bâtiment scolaire plus la péréquation financière augmenteraient les charges annuelles de 130.000 fr. environ. Pour ce qui est de cette péréquation financière, il serait erroné de croire qu'il s'agit maintenant de s'endetter pour que la péréquation devienne positive pour la commune, sachant que c'est l'effort fiscal qui est déterminant et non pas les nouvelles dettes.

Cela étant, il n'en reste pas moins que l'on peut se rallier à la décision du législatif, car les besoins en locaux sont évidents.

ATTENDRE LES ÉLECTIONS...

Durant cette même séance, le législatif a également approuvé un arrêté instituant le Bulletin des communes du district. M. André Peltier ayant renoncé à son mandat de conseiller communal pour raison de santé, la nomination d'un membre de l'exécutif était également à l'ordre du jour. Le législatif n'a pas jugé utile et nécessaire de repousser ce poste vacant estimant que l'on était trop près des élections.

C. S.

LA VIE POLITIQUE

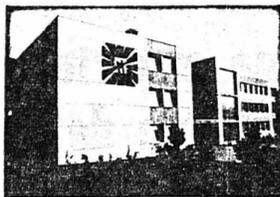
« Communales » : les candidats du MPE à Neuchâtel

Conformément aux décisions prises par le conseil élargi du MPE dans sa séance du 28 février, la liste suivante a été déposée à la chancellerie communale en vue des prochaines élections des 10 et 11 mai au Conseil général :

Kurt André, conducteur automobile aux PTT, conseiller général ; Jean Badertscher, maître artisan aux CFF, suppléant au Conseil général ; Jacques Béguin, maître professionnel au CPLN ; Jean-Luc Dupont, technicien ; Jean Fellrath, ingénieur EPFL, conseiller général ; Jacot-Descombes, secrétaire-comptable ; Jacques Knoepfler, conseiller communal, président du MPE ; Georges Nardin, chef de vente ; Christian Pignet, ingénieur EPFL ; Jean-Jacques Pilioud, physicien ; Nora Portenier, médecin-dentiste, hygiéniste, conseillère générale ; Tina Rossel, maîtresse de maison, diplômée en biologie EPFZ, conseillère générale ; René Schmid, technicien-architecte, conseiller général ; Erika Swoboda, maîtresse de maison ; Michel Voisard, employé des CFF.

AVIS OFFICIELS

ÉCOLE TECHNIQUE DE COUVET



ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

ETS

(5 1/2 ans d'études - 2 ans à Couvet, 3 1/2 ans au Locle)

La formation pratique et technique de base s'acquiert pendant les deux premières années: la moitié du temps d'étude est consacrée à des travaux pratiques en atelier, l'autre moitié à des cours théoriques.

Dès la deuxième année, les élèves sont orientés dans l'une des deux sections:

- mécanique
- électrotechnique

Les études se poursuivent au Locle et sont sanctionnées par le titre d'ingénieur ETS reconnu à l'échelon fédéral. Ce dernier titre donne accès aux Ecoles polytechniques fédérales et aux Facultés des sciences des Universités. Sont admis, sans examen d'entrée, les élèves promus de 4^{me} classique, langues modernes ou scientifique et ceux de 4^{me} moderne ayant suivi avec succès le cours de raccordement.

Les élèves de 4^{me} moderne n'ayant pas suivi les classes de raccordement subissent un examen d'entrée.

La voie de l'apprentissage offre également une possibilité aux porteurs d'un CFC d'entrer au niveau de la 3^{me} année moyennant un cours de raccordement.

ÉCOLE DES MÉTIERS

(4 ans de formation)

- mécanicien de précision
- ouilleur
- mécanicien électricien
- mécanicien électronique

Formation pratique et formation théorique acquises à l'École technique. L'apprentissage à plein temps permet d'obtenir le Certificat fédéral de capacité. Ces professions sont également ouvertes aux jeunes filles.

Sont admis sans examen d'entrée les élèves promus au terme du niveau quatre du degré secondaire neuchâtelois (sections classique, scientifique, moderne et préprofessionnelle). Les élèves non promus subissent un examen d'entrée.

DÉLAI D'INSCRIPTION: 30 avril 1980
DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE: 25 août 1980

SÉANCE D'INFORMATION
mardi 1^{er} avril 1980 à 20 h
Ecole technique de Couvet
Salle N° 13

Pour de plus amples renseignements, les parents sont priés de s'adresser à la direction de l'École, tél. 63 12 30.

69859-Z

Le directeur
M. Monnin

A vendre, à NEUCHÂTEL, facilité d'accès, places de parc à proximité

LOCAUX COMMERCIAUX DE 60 m² ET 80 m²

convient pour boutique, salon de coiffure, salle d'exposition, etc.

Seiler et Mayor S.A.
Tél. 24 59 59.

69806-1

Devenez propriétaire à Saint-Blaise d'un appartement de 4 - 4 1/2 - 5 pièces

Très bien situé sur le haut du village, magnifique vue imprenable sur le lac et les Alpes. Appartements aménagés avec cuisine agencée, salle de bains, W.-C. séparés, séjour avec grand balcon. Cave, réduit, place de parc dans garage collectif.

Fonds propres dès Fr. 20.000.-

Pour tous renseignements ou visites:
Etude B. Cartier Seiler & Mayor S.A.
Tél. 33 60 33 Tél. 24 59 59
Leuba et Schwarz
Tél. 25 76 71

69859-1

Cherchons maison familiale de 5 à 6 pièces ou terrain à bâtir Région: entre Marin et Colombier.

Tél. 24 57 36. 70824-1

A vendre au Landeron maison 3 appartements avec terrain. Adresser offres écrites à IW 601 au bureau du journal.

L'IMPRIMERIE CENTRALE S.A. NEUCHÂTEL

4, rue Saint-Maurice
Tél. (038) 25 65 01

met à votre disposition

- une équipe dynamique de spécialistes des arts graphiques
- un matériel moderne
- une expérience des problèmes les plus délicats de composition typographique, et de façonnage
- une qualité de service à la clientèle toujours digne de votre entreprise.

MISE À BAN

Avec l'autorisation de la Présidente du Tribunal du district de Neuchâtel, Monsieur Albino TURUANI met À BAN les cours nord et sud ainsi que le passage est des immeubles CONDÉMINES 20 - 22 - 24, formant les articles 6259, 6260, 6261 du cadastre du Landeron.

En conséquence, défense formelle et juridique est faite à toute personne non autorisée de parcourir sur véhicule ou de circuler dans ces cours et sur ce passage, les droits des tiers étant réservés.

Une surveillance sera exercée et les contrevenants seront poursuivis conformément à la loi.

Neuchâtel, le 5 mars 1980

pour Albino TURUANI
Fiduciaire & Gérance
Bruno Muller

69210-Z

IMMEUBLES

Particulier cherche

terrain à bâtir

aménagé ou non, environ 2000-3000 m², Le Landeron-Vaumarcus, si possible vue sur le lac.

Faire offres à: J. Werth
case 206, 2002 Neuchâtel.

70186-1

immeuble locatif

de grandeur moyenne.

Adresser offres détaillées à:
Caisse de pension de Béroche S.A.
Rue du Tombet 29,
2034 PESEUX.
Tél. (038) 31 52 52, interne 43.

69859-1

À VENDRE

SAINT-AUBIN-SAUGES Magnifique propriété

situation exceptionnelle
Vue sur le lac et les Alpes, grand living, 4 chambres à coucher, cuisine, 2 salles de bains, carnotzet avec cheminée, tout confort, garage et place de parking, grand jardin arborisé, bonnes voies d'accès.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

69691-1

APPARTEMENT DE 5 PIÈCES

salon avec cheminée, cuisine agencée, salle de bains + W.-C. séparés, vaste garage (2 voitures).
Nécessaire pour traiter, Fr. 40.000.-

Fiduciaire Seiler et Mayor S.A.
Promenade-Noire 10
Tél. 24 59 59.

66180-1

VILLA

moderne de 6 pièces et demie, construction 1977. Garage, jardin aménagé, belle situation.

Faire offres sous chiffres GS 591 au bureau du journal.

72252-1

parcelle à bâtir

de 4033 m² équipée. Vue étendue sur le lac de Neuchâtel. Endroit tranquille. Accès aisé. Fr. 62.-, le m².

Banque Piguet & C^o, service immobilier, 1400 Yverdon.
Tél. (024) 23 12 61, interne 48/49.

69124-1

CORTAILLOD APPARTEMENTS DE 5 ET 6 PIÈCES

vaste séjour avec cheminée et grand balcon, 3 chambres à coucher, cuisine bien agencée, deux salles d'eau, garage, cave et galetas.

Nécessaire pour traiter: Fr. 35.000.- à 40.000.-

SEILER & MAYOR S.A.
Tél. 24 59 59.

69858-1

A VENDRE AUX TUILERIES-DE-GRANDSON

VILLA

de 7 chambres, dont 2 mansardées, 2 cuisines, 2 salles d'eau, garage, dépôt, avec terrain de 5200 m² en zone constructible.

Prix de vente: Fr. 525.000.-

Pour tous renseignements: s'adresser à l'étude des notaires R. Mermod et P. Gasser, à Grandson, tél. (024) 24 11 91.

69635-1

CHAUMONT

A vendre près de l'hôtel du Vieux Bois parcelles d'env. 1000 m² pour maisons familiales entièrement équipées

Prix: dès Fr. 42.- le m².

Etude Ribaux et von Kessel, avocats et notaires, NEUCHÂTEL.
Tél. (038) 24 67 41.

72274-1

Etude Clerc et Dardel, notaires 2, rue Pourtalès - Neuchâtel
Tél. (038) 25 14 69

À VENDRE à Dombresson situation ensoleillée

beau terrain à bâtir

Environ 1800 m². En bordure de la route principale. Zone locative. Tous les services sur place.

Cherche à échanger

chalet de week-end

au bord du lac de Neuchâtel (près Saint-Aubin) contre même, au bord du lac de Biègne, location ou vente.

Tél. (032) 23 68 80 ou 22 95 73.

69551-1

A vendre ou à louer

place couverte et fermée pour bateau

Nid-du-Crô, Neuchâtel.

Adresser offres écrites à JX 602 au bureau du journal.

70843-1

COLOMBIER A vendre une

parcelle de 1500 m²

à détacher d'une ancienne propriété. Zone de construction. Habitation individuelle. Belle situation, près des écoles et transports publics.

Faire offres sous chiffres OY 570 au bureau du journal.

69567-1

A vendre: Colombier

appartement

5 1/2 pièces, style maisonnette. Garage, grand jardin et piscine. Situation très tranquille.

Adresser offres écrites à GT 599 au bureau du journal.

70185-1

A LOUER

À LOUER

Appartement d'une chambre, au centre
cuisine, vestibule, W.-C., galetas. Loyer mensuel Fr. 170.-

Studio, au centre
tout confort. Loyer mensuel Fr. 260.- + charges Fr. 90.-

Appartement de 3 chambres au centre
tout confort. Loyer mensuel Fr. 290.- + charges Fr. 175.-

Rue de l'Hôpital
vastes locaux au 1^{er} étage, conviendraient pour bureaux, salles d'exposition ou de conférences, etc.

Appartement de 2 1/2 pièces à Pesieux
tout confort. Loyer mensuel Fr. 330.- + charges Fr. 110.-

S'adresser à l'Etude de M^o Albert Brauen, notaire, rue de l'Hôpital 7, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 96 35.

69846-G

A louer, aux Ponts-de-Martel

appartements

2 pièces à Fr. 125.- + charges
2 1/2 pièces Fr. 220.- + charges
3 pièces dès Fr. 190.- + charges,

avec chauffage général. Réuvent également convenir comme appartements de week-end.

Libres tout de suite ou à convenir.

Tél. (038) 33 34 05.

69864-G

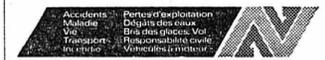


A louer, chemin des Grands-Pins 2, Neuchâtel

APPARTEMENT 1 PIÈCE
cuisine agencée, prise Vidéo 2000, dès le 1^{er} juillet 1980.

Tél. 21 11 71.

69729-G



A louer pour date à convenir à Neuchâtel, Ecluse 19,

studios

(séjour + cuisine).

S'adresser à F.G.I., Neuchâtel, Bassin 14.
Tél. (038) 24 51 53.

69204-G

A louer, dans villa neuve, à la rue des Fahys,

STUDIO NON MEUBLÉ

Loyer Fr. 325.-, toutes charges comprises. Entrée en jouissance: 30 avril 1980, éventuellement 31 mars ou à convenir.

Tél. (038) 25 30 23.

69870-G

A louer au Landeron

(Condémines) dès le 24 juin 1980

studio Fr. 228.-

charges comprises, appartement tout confort, tapis tendu, cuisine agencée, antenne collective, 6 programmes dont F R 3.

Gérance Bruno Muller, Neuchâtel.
Tél. 24 42 40.

69291-G

PLEIN CENTRE
rue des Chavannes

studios neufs

tout confort, salle de bains, baignoire, cuisine équipée, tapis de fond, vidéo, chauffage central, dès Fr. 295.- + charges.

appartements

de 2 pièces, neufs mansardés, salle de bains, cuisine agencée, tapis de fond, cachet rustique, vidéo, dès Fr. 550.- + charges.

Tél. (038) 53 18 80.

69786-G

A louer à Fontainemelon (Val-de-Ruz)

appartement de 4 pièces

tout confort, 2^{me} étage est. Fr. 310.- + charges.

Fiduciaire J.-P. Erard Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

69851-G

Maculature en vente au bureau du journal

A louer, à Boudry, dès le 1^{er} juillet 1980

très vaste 4 1/2 PIÈCES

avec confort. Fr. 590.- + charges.

Seiler et Mayor S. A. Promenade-Noire 10.
Tél. 24 59 59.

66606-G

La Chaux-de-Fonds

Plein centre A louer tout de suite ou pour date à convenir:

locaux commerciaux d'une surface de 680 m² environ
Convientrait comme bureaux ou industrie non bruyante.

Pour tous renseignements s'adresser à: Winterthur-Assurances Agence générale de La Chaux-de-Fonds Monsieur Roland Zwahlen, tél. (039) 23 23 45 ou à Winterthur-Assurances, Winterthour Service-Immobilier Tél. (052) 85 11 11, interne 2411.

69707-G

A louer, dans quartier bien desservi, tranquille et ensoleillé, à l'est de Neuchâtel

1 luxueux appartement

de 4 1/2 pièces dans villa locative.

Loyer Fr. 950.- + charges.

Tél. (038) 24 18 42 - le soir 33 62 60.

69847-G

Fontainemelon au centre local commercial

100 m², chauffage central, état impeccable, pour magasin - bureau - cabinet médical. Libre tout de suite.

Tél. (038) 53 18 80.

69787-G

A louer à Saint-Blaise

local

pour bricoleur, avec vitrine. Loyer Fr. 300.- + Fr. 20.- charges.

Tél. (038) 33 27 44, le matin si possible.

72281-G

A louer à Hauterive, en bordure de forêt avec vue imprenable, pour le 1^{er} juillet 1980

MAGNIFIQUE APPARTEMENT

6 pièces grand confort. Living avec cheminée. Cuisine complètement agencée, deux salles d'eau. Situation très tranquille en-dehors de la circulation. Loyer mensuel Fr. 950.- plus charges.

S'adresser à Fiduciaire J.-P. Erard, Neuchâtel, tél. (038) 24 37 91.

64525-G

APPARTEMENTS DE VACANCES

Italie

Près de la plage, joli appartement 2-6 personnes. Minimum 1 semaine.

Tél. (021) 22 23 43 Logement City S.A.

69126-W

Vacances en Italie

Pensione Jolie Bellaria-Rimini à 50 m de la mer, cuisine soignée, chambres avec douche, W.-C. et balcon. Jardin, parc à voitures.

Tout compris, à partir de 13.000 liras. Renseignements et inscriptions: tél. (038) 31 48 07.

69833-W

Baux à louer

au bureau du journal

Tél. 25 56 88. 70770-H

Je cherche

appartement 4 1/2-5 pièces

dans villa ou petit locatif, tout confort. Région Bevaix - Saint-Aubin.

Tél. (038) 55 25 83.

69145-H

Je cherche un

appartement 4 1/2-5 pièces

Actuellement
au Super-Centre...

Notre spécialiste, M. Tribolet
présente l'aspirateur Activ
l'aspirateur MISTRAL



(notre
cliché)

ainsi que
3 types de congélateurs

Dégustation
promotion
**le chocolat
SELIM
de Nestlé**
demain
et samedi

En vedette...

Pinot noir du Valais
«Fleur-du-Rhône» 1977
bout. 7 dl **6⁹⁰**

Bouquet royal 1979
un blanc de la rive gauche
du Léman genevois
bout. 7 dl **4⁹⁰**

Côtes-du-Rhône Grand-Palais
réserve spéciale 1978,
bout. 7 dl **3²⁰**

Fendant, friand et racé,
bout. 7 dl **6³⁰**

Pepsi-Cola

le litre **75** + verre
en boîte 0,33 l: **45**

**Studio
Coop**
du mercredi
chaque mercredi
entre 19.15-19.25

Coop-informations:

Prix choc

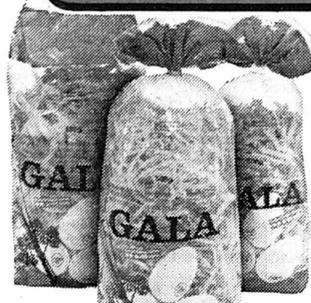
**Feuille
autocollante
«SUPER-FIX»**

disponible en
différents dessins.

Rouleau de
3 m x 45 cm,
seulement

350

Hits «weekend» du jeudi 20 mars
au samedi 22 mars 1980



**Pâtes alimentaires
aux œufs frais Gala**

Nouilles larges
Nouilles étroites
Spirettes

2x500 g **2³⁰**
au lieu de **3.30**

Hits hebdo 19-25
mars 1980

**Action
de vin**



jusqu'à
épuisement
du stock

...avec recommandation
du maître de chais

**Fendant
Les Moulins**

Le Fendant provient
du plant du même
nom qui fournit aussi
bien un excellent
raisin de table que
du vin gai et naturel.
Servi bien frais, le
Fendant Les Moulins
vous plaira par son
tempérament.



7dl **5.40**

**Château
St. Charles
Languedoc**

Avec ses landes
douce et ensoleil-
lées qui s'étendent
jusqu'au Roussillon,
le Languedoc fournit
des vins qui comp-
tent parmi les vins
de table les plus
populaires Fruité et
bien équilibré, notre
vin rouge Château
St. Charles en est un.



7dl **3.50**

Fromage français à pâte molle
Suprême des Ducs

65% de matière
grasse e.s.



Boîte
de 200 g **2⁸⁰**
au lieu de **3.40**

**Café en grains
Coop Jubilor**



500 g **6²⁰** 250 g **3³⁰**
au lieu de **7.10** au lieu de **3.80**

**Cocktail de
fruits Mondial**



Boîte de 850 g **1⁸⁰**
au lieu de **2.20**

**Ananas
Mondial**



10 tranches
2 boîtes
de 567 g **2⁸⁰**
au lieu de **2.80**

Cervelas

en emballage sous vide

3 pièces de 100 g **1⁸⁰**
au lieu de **2.25**

Champignons de Paris

émincés,
qualité «Hôtel»
2 boîtes
de 190 g **1⁵⁰**
au lieu de **2.-**
Poids égoutté: 115 g

**Pêches
Mondial**



Boîte de 822 g **1⁴⁰**
au lieu de **1.80**
Poids égoutté: 510 g

**Pointes d'asperges
pelées Mondial**



2 boîtes
de 280 g **2⁸⁰**
au lieu de **3.60**
Poids égoutté: 200 g

Coop compte pour qui sait compter!

69722-A

Mini chaîne Aiwa
ampli 2 x 16 W sinus
tuner à 2 longueurs d'ondes
digital display
tape deck avec
système dolby **1245.-**
2 haut-parleurs

Kodak Elctra 12
appareil pocket
flip flash **49.-**
avec 1 film

Kodak Elctra 22
appareil pocket
flip flash **69.-**
2 symboles
avec 1 film

Hi-Fi

Hi-Fi rack Sanyo
ampli 2 x 40 W - 30
musique
tuner 3 long. d'ondes FM MW LW
tape deck avec système
dolby **1590.-**
entraînement direct avec stroboscope
2 haut-parleurs

Set Cosina CS 1
objectif 1: 2.50 mm
grand angle Cosinon
2,8/35 mm
téléobjectif Cosinon **499.-**
2,8/135 mm
avec 1 sac fourre-tout noir
1 an de garantie

**Kodak Elctra
52**
pocket électronique **129.-**
flip flash avec 1 film

**Photo
Super**

Développement
et copie
de toutes vos
photos
aux meilleures
conditions



Jouets à prix SUPER

Ballon de football plastique 180 g 2.50	Patins à roulettes 30.-	Auge garnie 26 x 35 12.-
Ballon de football en cuir 12.-	Jeu de quilles 5.50	Arrosoir 2.90
Cerf-volant 3.50	Canard pour le sable 4.50	Camion 9.90
Planeur 70.-	Pelle en plastique 1.10	Camion de dépannage 19.90
	Pelle et râteau 2 pièces 4.90	Voiture Police 4.-
	Brouette en plastique 10.90	Disco Jet 1.90
		Family tennis 6.50

Super-Centre Portes-Rouges

A disposition des clients: le plus grand parking couvert et gratuit de la région

A prix action

- Rôti de porc épaule **1¹⁵**
100 g
- Ragoût de porc **1⁰⁵**
100 g
- Lapin frais **1¹⁵**
100 g

**Super-Centre
Centres COOP**
+ principaux magasins

Poissonnerie du Super-Centre

le merlan

Poisson démocratique par excellence, un peu plus relevé que le hareng comme finesse de chair, mais comme lui accessible aux bourses anémiques. Il se prête à de multiples apprêts culinaires et sa chair sert parfois à faire des farces et de quenelles de poissons.

Cette semaine, nous vous offrons

**filets de
merlans**

Voici une recette parmi tant d'autres...
Filets de merlans à la Orly:

Détacher les filets de merlans. Oter la peau, les fendre en deux et les mariner avec sel, poivre, citron et persil. Les tremper un à un dans une pâte à frire, les frire à l'huile brûlante et les servir avec une sauce tomate.
Bon appétit...

75
les 100 g

69722-A

69722-A

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le témoignage d'un Neuchâtelois en Iran Le shah était l'incarnation du faste...

Depuis une année et demie environ, l'Iran a les yeux du monde braqués sur lui. Son soulèvement populaire, le départ du shah, la prise du pouvoir par Khomeiny, la répression de ses tribunaux, l'affaire des otages américains: autant d'événements qui ont fait les grands titres des journaux et suscité les commentaires les plus divers de la part des chroniqueurs de politique étrangère. Et ce n'est pas fini. La révolution islamique n'en est qu'à ses balbutiements et n'a pas fini de faire parler d'elle.

Mais à côté de la «grande» histoire sur laquelle sont généralement braqués tous les projecteurs, il y a la «petite» dont certains dédaignent le caractère anecdotique mais qui est fort précieuse pour aider à mieux comprendre le cours des événements.

Ayant habité à Téhéran de mars 1974 à décembre 1978, un Neuchâtelois, M. Bernard Crivelli, a bien voulu apporter son témoignage sur ses années iraniennes. Son poste de conseiller consultant auprès de «Iran Air», chargé de l'instruction du personnel de bord pour le service des passagers, lui a permis de se rendre compte, dans l'exercice de sa profession, de la somptuosité des dépenses de prestige sous le règne du shah.

C'est, par exemple, la reine qui a choisi chez des couturiers italiens les uniformes de «Iran Air». Ce sont les plus chics, les plus chers qui ont été choisis. Ils coûtaient environ 1200 dollars pièce. L'argent coulait à flot. Certains budgets paraissent illimités...

Le roi était lui-même l'incarnation du faste. Il avait besoin de trois avions lorsqu'il se déplaçait: un pour lui-même et sa famille, un pour sa suite et les agents chargés de sa sécurité et un dernier pour ses valises... Tous les hôtes de la famille royale étaient reçus dans le luxe et s'en retournaient chez eux couverts de somptueux cadeaux. Les chefs d'Etat et têtes couronnées avaient droit à une pompe toute particulière. Il faut dire que le train de vie

de certains souverains reçus n'était pas négligeable. J'ai visité le «Boeing 747» du roi Khaled d'Arabie séoudite qui était doté d'une salle d'opération avec bloc opératoire complet, deux chambres à coucher incrustées de pierres précieuses, une salle de cinéma et un compartiment pour ses femmes.

«L'OMBRE DE LA SAVAK»

— Un des principaux reproches que l'on fait au shah, ce sont les agissements de sa police secrète, la Savak. Avez-vous remarqué son existence? — Son ombre planait sur l'aérodrome. Mais en tant qu'étranger, on mettait du temps à s'en apercevoir. Tout d'abord, c'était un des deux mots qu'on ne prononçait jamais en Iran... — Quel était l'autre? — C'était «shah». On disait toujours le «roi».

— Et comment vous êtes-vous aperçu de la présence de la Savak? — Je devais à l'époque être en poste depuis deux ou trois ans. Dans chaque bureau, il y avait un portrait du shah. Un jour, je l'ai enlevé et remplacé par une photo de pin-up. Lorsque mon interprète a vu cette substitution, son visage s'est empreint à la fois de stupeur et d'effroi. Mais ce n'est qu'un peu plus tard, alors que nous avions quitté l'aérodrome et que nous étions seuls qu'il m'a averti que je risquais d'avoir des ennuis avec la Savak.

J'ai su que celle-ci avait mené une enquête sur tous les employés de l'aéroport, même sur le personnel de cuisine. Un de mes collègues iraniens a dû quitter «Iran Air» pour la seule raison qu'il avait une tante vivant en URSS. J'ai d'ailleurs appris qu'avant de m'engager, la Savak s'était renseignée à Neuchâtel non seulement sur mon compte mais également sur les activités de mon père et de mon grand-père...

— Pourquoi une méfiance aussi poussée? — On avait une peur bleue que le roi ne soit assassiné. C'est pourquoi la



M. Bernard Crivelli: «On avait une peur bleue que le roi ne soit assassiné».

nourriture qui était destinée à son avion, lorsqu'il effectuait un déplacement, était préparée très peu de temps avant le départ. Elle était contrôlée et goûtée. Les gâteaux, par exemple, qui étaient préparés par un pâtissier originaire du Val-de-Travers, étaient sondés afin de dénicher les éventuelles bombes qui auraient pu y être camouflées. Les aliments étaient ensuite enfermés dans un conteneur plombé surveillé par des gardes armés. Ils étaient bien entendu goûtés une seconde fois avant d'être servis au shah...

TÉHÉRAN EN FEU

— Malgré tous ses efforts, la Savak n'a pas été capable d'empêcher le soulèvement populaire...

— Elle a été effectivement très rapidement submergée dès septembre 1978 par l'ampleur des manifestations qui sont nées dans les écoles et à l'université. Pourtant, le couvre-feu avait été établi la nuit et tout rassemblement de plus de quatre ou cinq personnes était interdit, même pendant la journée. Cela n'a pas empêché la situation de se dégrader très rapidement.

Et, le huit novembre, Téhéran était en feu. De nombreuses maisons ont brûlé dans mon quartier. Un groupe d'enfants dirigés par un adulte et porteurs de lance-flammes incendiaient les bâtiments appartenant aux firmes étrangères. J'ai pu les observer depuis la terrasse de mon immeuble. Ils étaient très bien organisés et agissaient de façon méthodique.

— Vous avez eu peur? — En tout cas, pas immédiatement, car avant de voir ces jeunes incendiaires autour de chez moi, je ne savais ce qui se passait. Un voisin japonais qui habitait l'appartement au-dessus du mien croyait qu'il s'agissait de feux célébrant une fête quelconque. Je n'étais pas plus fixé que lui. Une fois que nous avons compris de quoi il retournait, nous n'étions pas très tranquilles sur notre terrasse. A tout moment, les révolutionnaires auraient pu venir nous faire un mauvais sort. D'autant plus, que mon voisin japonais et moi étions les seuls étrangers d'un immeuble qui s'était mystérieusement vidé, de même qu'apparemment tout le quartier.

On m'avait téléphoné de l'aérodrome de ne plus venir travailler. Nous avons vécu les deux pendant cinq jours dans une maison déserte, dans un quartier désert, nous partageant les réserves de nourriture que nous avions de part et d'autre, sortant pour photographier les immeubles calcinés. Une flamme bleue qui s'échappait des ruines d'un bâtiment propriété de l'entreprise BMW situé à deux pas de notre domicile nous intriguait de même que l'absence de toute population.

LE QUARTIER DEVAIT EXPLOSER

Un jour, on frappa à ma porte. C'était la police. J'étais sûr que l'on venait m'arrêter. Mais on venait simplement de m'enjoindre d'évacuer sur l'heure la maison car on s'attendait depuis cinq jours à ce que tout le quartier explose.

— Vous avez dû avoir une belle frousse rétrospective? — J'ai surtout été sensible au comique de la situation et je me suis tordu de rire. En revanche, cela n'a pas été le cas de mon voisin japonais lorsque je suis descendu à l'étage du dessous avec les policiers l'avertir que tout le monde avait quitté le quartier depuis cinq jours parce que celui-ci aurait déjà dû exploser et que la curieuse flamme bleue provenait d'un énorme réservoir de gaz. A peine a-t-il été au courant de la situation qu'il a fait une crise nerveuse et qu'il s'est roulé par terre en poussant des hurlements.

En quittant le quartier, nous avons pu voir qu'il était barricadé et qu'il était interdit d'y pénétrer à cause du danger.

— A part ces frayeurs, on ne vous a pas inquiété? — Non, sinon qu'environ quinze jours plus tard, on m'avertissait que je ferais mieux de quitter le pays au plus tôt. J'ai dû donc partir très rapidement, laissant à Téhéran de nombreux objets personnels, tels que disques et livres que j'espère bien récupérer un jour...

Recueilli par J.-M. R.

A «La Cécilienne» du Landeron

De notre correspondante:
C'est à la salle du Château que s'est tenue dernièrement la 112^{ème} assemblée générale de la fanfare «La Cécilienne». M. Jean-Michel Bloch, président, salua tout d'abord M. Jean-Marie Cottier, président d'honneur, M. Stampfli, président de l'amicale et les membres cinquantenaires de la «Cantonale» et de la «Fédérale». Au chapitre des admissions, Roland Bonjour, Pascal Wingeier, Nicolas Baumberger, Lucas Wettstein et Olivier Gerber, tambours, ainsi que Christophe Cottier et Belinda Muriset instrumentistes, font désormais partie de la société. Anne-Lise Frigerio, Charles Gruber, Nathalie et Christine Zingre démissionnent et l'assemblée observe quelques minutes de silence à la mémoire d'Arnold Frigerio senior, décédé.

TROUVER DE NOUVELLES RECETTES

Le déficit de l'exercice écoulé s'élève à 2168 fr. 80. Les vérificateurs de comptes, Michel Mallet et Maurice Bourgoïn père, attestent de la bonne tenue des comptes et remercient le trésorier, M. Arnold Frigerio, pour son travail souvent ardu. «La Cécilienne» a d'énormes frais, l'entretien des uniformes et des instruments, qu'elle fournit gratuitement aux musiciens, les frais de publicité qui se sont montés en 1979 à 970 fr. et le camp musical de deux jours qui a coûté 680 fr., bref autant de raisons de trouver de nouvelles recettes, peut-être en participant à la Brocante!

Dans son rapport, le président recommande d'assiduité aux répétitions; il remercie le directeur M. Charles Bourgoïn, pour son dévouement, relève les bienfaits du camp musical et se félicite de la bonne tenue générale de la société.

Durant l'exercice 1979-80, «La Cécilienne» a participé à 67 répétitions, concerts et sorties, 7 répétitions partielles et un camp musical de deux jours.

RÉCOMPENSES

Sont récompensés d'une grande cuillère pour aucune absence, Danielle Schneeburger; une absence, René Bourgoïn et Charles Zurcher; trois absences, Maurice Bourgoïn Sr, Willy Flückiger, Jeannine Wyssenbach, Antoine Gretillat alors que Charles Stehlin, Gabriel Vuillemin, Christian Frochoux, Jean-Claude Girard et Jean-Christophe Roeslin devaient recevoir une petite cuillère pour cinq absences.

M. Maurice Mallet, secrétaire démissionnaire, est chaleureusement remercié; il est remplacé par M. Jean-Pierre Blanchard. Après 11 ans au comité et cinq ans de présidence, J.-M. Bloch annonce que dès 1981, il souhaite rentrer dans le rang! Le comité se compose donc de ces deux personnes entourées de MM. Michel Schneeburger, vice-président; Arnold Frigerio, trésorier; André Linder, archiviste; Roland Bonjour équipements et Raymond Steffem cantinier.

UNE SOCIÉTÉ QUI VIT

Dans son rapport, le directeur, M. Charles Bourgoïn, adresse un merci aux aînés pour leur compréhension à l'égard des jeunes et de la musique jouée. C'est grâce à cette disparité que «La Cécilienne» est une société vivante et la musique une école où chacun doit apprendre à comprendre et estimer son voisin. Sur le plan musical, M. Bourgoïn, relève une légère courbe ascendante réjouissante et l'estime qu'un juste milieu a été trouvé entre le moderne et

le traditionnel. Il déplore que parfois les répétitions, qui ont lieu le mercredi soir à la salle du Château, ne peuvent se dérouler au profit d'autres manifestations.

M. Bourgoïn est reconduit dans ses fonctions de directeur compétent et exigeant qu'il est. M. Charles Perroset, sous-directeur démissionne. M. René Bourgoïn également sous-directeur est réélu. La commission musicale est ensuite reconstituée. Sont nommés avec droit de vote: Gilbert Linder, président, Charles Stehlin, Jean-Pierre Junod, Charles Perroset, Raymond Steffen, avec voix consultative. Charles Bourgoïn, J.-M. Bloch, André Linder et René Bourgoïn. MM. Maurice Bourgoïn Sr et J.-M. Cottier sont élus vérificateurs de comptes et G. Vuillemin suppléant. Les huissiers sont Cédric Meyer, Jeannine Wyssenbach, Claire-Lise Botteron, Sonia Gretillat, Danielle Schneeburger et Christophe Cottier.

STATUTS DES VÉTÉRANS

Pour résoudre le petit problème des statuts des vétérans, l'article définitif précise que «tout musicien n'ayant pas participé à au moins 50% des activités de la société durant l'année écoulée, sauf en cas de force majeure, risque de perdre ses droits de membre actif (récompenses, ancienneté). Le comité statuera de cas en cas». Maurice Bourgoïn fils, Denis Frigerio et Thierry Jaquier sont nommés à la commission théatrale.

Dans les «divers», «La Cécilienne» décide sagement de ne pas participer à la fête fédérale l'an prochain à Lausanne. Vu le grand nombre de jeunes musiciens, membres de la société, ne possédant pas suffisamment de métier, il est préférable de réorganiser un camp musical qui aura le mérite de profiter à chacun. M. F.

En 1979, le Centre social protestant a intensifié son action dans le canton

En 1979, le Centre social protestant du canton de Neuchâtel, a célébré son 15^{ème} anniversaire en intensifiant ses activités grâce à une équipe d'une vingtaine de collaborateurs et du soutien de personnes bénévoles, de donateurs et des pouvoirs publics. Qu'avons-nous retenu du rapport d'activité présenté par le directeur, le pasteur Francis Berthoud? Le comité, présidé par M. André Sandoz, s'est préoccupé non seulement de l'ensemble des activités du centre, mais aussi de questions importantes: accueil de réfugiés indochinois, soutien aux initiatives «Etre solidaire» et «Pour une protection efficace des locataires», donnant son adhésion à l'Association neuchâteloise des locataires, etc.

reux donateurs et qui abritera un bâtiment consacré à l'accueil de toxicomanes.

Puis, il y a la gestion du «Drop-in» à Neuchâtel avec le soutien financier de l'Etat, une institution où les jeunes et les adultes affrontés au problème de la drogue, peuvent s'informer en comptant sur une discrétion absolue. La communauté d'accueil de La Joliette, qui sera installée cette année, complètera cette organisation.

ADRESSES UTILES

Le CSP s'occupe également de familles ou de personnes en difficulté. Ses magasins et boutiques à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, proposent à des prix très

modiques (et même gratuitement), des meubles, des vêtements. Plus de 50 personnes participent bénévolement au tri et à la vente. Ainsi, le public est-il invité à faire appel au CSP pour recueillir des meubles et des habits encore en bon état au lieu de les livrer au gaspillage.

Comme on le constate, le CSP se distingue par la diversité de ses activités sociales. A l'avenir, il devra définir d'autres objectifs prioritaires pour répondre aux demandes croissantes des personnes en difficulté. Les collaborateurs du CSP accordent une grande importance à l'écoute attentive, au dialogue, à la disponibilité. Pour aller de l'avant, il a besoin du soutien du public! J. P.

LE SERVICE JURIDIQUE

Malgré la modestie de ses ressources, le CSP accomplit un travail remarquable, en étroite collaboration avec Caritas et les services sociaux officiels. Le service de consultations juridiques, avec la venue de réfugiés, a été particulièrement sollicité (290 cas nouveaux) sans compter des centaines d'autres interventions qu'il est impossible de calculer en heures de travail. Les consultations juridiques sont données par M^{me} Madeleine Juvet et M. Daniel Huguenin. Les assistants sociaux, soumis à un tas de problèmes délicats, ont recours également aux conseils des juristes.

DETTES, SOLITUDE, ETC.

Il faut y ajouter les consultations conjugales et une multitude d'autres entretiens portant sur des préoccupations, hélas, devenues banales: difficultés financières, dettes, inadaptation au milieu social, toxicomanie, alcoolisme, solitude, aînés en difficulté, etc.

Le CSP s'occupe également, grâce à la présence de fondations ecclésiastiques actives, de divers homes: «La Perla» à Saint-Aubin, inauguré en novembre 1979, une réalisation heureuse comme en témoigne l'occupation des 26 chambres de la maison dix jours après l'ouverture; home «Temps présent» à La Chaux-de-Fonds, qui accueille des aînés en convalescence; «Carrefour» à Neuchâtel et «La Croisée», à Travers, foyers pour adolescents; «La Joliette-La Jonchère», institution rénovée grâce à l'Ordre de saint Jean et à de géné-

CARNET DU JOUR

Théâtre: 20 h 30, Connaissance du monde. Cabodols, par Pierre Dubois.

Temple du bas: 20 h 30, concert par le groupe Clannad.

Centre culturel neuchâtelois: 20 h 30, hommage à J.-P. Schluenger.

Bibliothèque de la ville: Lecture publique (libre service) de 9 h à 12 h.

EXPOSITIONS. — Musée d'art et d'histoire: réouverture partielle. Salle des automates Jaquet-Droz accessible, démonstration sur demande et le premier dimanche du mois.

Musée d'ethnographie.

Centre culturel neuchâtelois: «Gens de Neuchâtel», photographies d'Heini Stucki.

Galerie Ditesheim: Ewald Pagel, dessins.

Galerie des Amis des arts: A.-C. Sahli, M. Guye-Veluzat et C.-A. Renaud, peintures, gravures et céramiques.

Novotel (Thielle): Wilmar, peintures.

TOURISME. — Bureau officiel de renseignements: place Numa-Droz 1, tél. 25 42 42.

CINÉMAS. — Bio: 18 h 30, Les yeux bandés. 16 ans. 20 h 45, Vol au-dessus d'un nid de coucou. 16 ans. 3^{ème} semaine.

Apollo: 15 h, 20 h 30, Liés par le sang. 16 ans. 17 h 45, A nous deux. 16 ans. 2^{ème} semaine.

Palace: 15 h, 18 h 45, 21 h, L'avare de Molière. 2^{ème} semaine.

Arcaïdes: 15 h, 20 h 30, Le voyage en douce. 16 ans.

Rex: 20 h 45, ...Et pour quelques dollars de plus. 16 ans.

Studio: 15 h, 21 h, On a volé la cuisse de Jupiter. 12 ans. 5^{ème} semaine. 18 h 30, Face à face (Sélection).

CONCERT. — Jazzland, 4, rue de l'Hôpital: 22 h, Sammy Price et Denis Progin.

DANSE ET ATTRACTIONS (jusqu'à 4 h) L'ABC, L'Escalade, La Rotonde.

DANCINGS (jusqu'à 2 h)

Big Ben bar, Red club, Bavaria, Bar du Dauphin, Au Vieux-Vapeur, Play Boy (Thielle).

Parents Informations: Tél. 25 56 46 (14 h à 18 h).

S.O.S. Futures mères (24 h sur 24): Tél. 66 16 66.

Urgences: La main tendue, tél. 143 (20 secondes d'attente).

Permanence médicale: En cas d'absence du médecin traitant. N° de tél. 25 10 17 renseignement pour les cas urgents.

Soins à domicile: Centrale d'appels, tél. 24 33 44 (heures de bureau). Samedi et dimanche, tél. 25 19 61.

Pharmacie d'office: K. Kreis, Croix-du-Marché. La période de service commencée à 8 h. La pharmacie de service est ouverte jusqu'à 22 h. De 22 h à 8 h, le poste de police (25 10 17) indique le pharmacien à disposition en cas d'urgence.

Service d'urgence des pharmaciens: Région Bevaix - Boudry - La Côte. M. P. Tozzini, Corcelles, tél. 31 13 47.

AUVERNIER

Galerie Numag I: Benavides, œuvres récentes.

Galerie Numag II: André Raboud, sculptures.

COLOMBIER

Cinéma Lux: 20 h 30, Quand les aigles attaquent (Burton-Eastwood).

CORTAILLOD

Galerie Jonas: Jean-Marc Besson, peintures, dessins, lavis, aquarelles.

HAUTERIVE

Galerie 2016: Paul Wunderlich, estampes, sculptures, objets et bijoux.

LE LANDERON

Galerie Eric Schneider: Rolf Schenk, dessins et pastels.

PESEUX

Cinéma de La Côte: 20 h 30, Les douze salopards (Ch. Bronson).

Amicale des arts: auditoire des Coteaux, 20 h 15, Eric Dubois photographie.

LA MEILLEURE DÉFENSE, C'EST L'ATTAQUE... VOTRE MEILLEURE ARME: LA PUBLICITÉ

FAN

L'EXPRESS

BULLETIN D'ABONNEMENT

JE M'ABONNE DÈS CE JOUR

- jusqu'à fin juin 1980 pour Fr. 38.—
- jusqu'à fin décembre 1980 pour Fr. 96.—

* MON ABONNEMENT EST RENOUEVABLE tous les 3, 6 ou 12 mois, sauf révocation écrite.

(* SOULIGNER CE QUI CONVIENT)
Les anciens abonnés «cessés impayés» sont préalablement exigibles.

Je payerai à réception de votre bulletin de versement.

Nom: _____

Prénom: _____

No et rue: _____

No postal: _____ Localité: _____

Signature _____

Veillez retourner ce bulletin sous enveloppe non collée affranchie de 20 centimes, à

FAN-L'EXPRESS
Service des abonnements 2001 NEUCHÂTEL

FAN FAN FAN FAN FAN

Plan Crédit Orca - le bon calcul. 57813-A

Prêt désiré: Fr. _____ Mensualités: env. Fr. _____
 Nom: _____ Prénom: _____
 Né le: _____ Etat civil: _____ Nationalité: _____
 Rue/n°: _____
 NP/lieu: _____ Depuis quand: _____
 Profession: _____ Revenus mensuels: _____
 Employeur: _____
 Date: _____ Signature: _____

ORCA

Banque ORCA SA, rue St-Pierre 30, 1701 Fribourg, tél. 037 22 95 31. Egalement bureaux à Genève, Lausanne et Zurich. Un institut spécialisé de l'UBS. 28

LES ARTISANS PERRET & PICCI

Confection, restauration de meubles de style et copies d'anciens.
 2063 VILARS (NE)
 Tél. (038) 36 13 42
 Achat d'arbres fruitiers (noyers, cerisiers, etc.) 20811-A

1951 **Bolzoni** 1980

TAILLEUR POUR DAMES & MESSIEURS

Avenue Léopold-Robert 73 - Tél. (039) 23 25 54
 La Chaux-de-Fonds

Par un travail soigné, le vêtement exécuté individuellement d'après vos mesures exactes sera l'expression de votre personnalité.

Il vous donne aisance et assurance. Confection sur mesure industrielle pour dames et messieurs.

Belle collection de tissus en magasin. 65862-A

Horlogerie Bijouterie Joaillerie

rue de l'Hôtel-de-Ville 4, Neuchâtel

URECH

67103-A

armourings

DISCOUNT

Notre force, c'est le choix

excellent et bon marché

Bouilli sans os le kilo **9.80**

Filets de merlan le kilo **6.50**

Grape-fruit «Jaffa» 3 pièces **1.-**

Yoghourts «Hirtz» 8 sortes 500 g **1.20**

Neuchâtel • Téléphone-service • Livraison à domicile

Les loisirs valent de l'or! Profitez-en le plus confortablement possible dans ce léger blouson Jockey avec pantalon assorti.

Typique l'offre HAPPY

JOCKEY.

Douillet blouson en peluche réalisé dans la célèbre qualité Jockey Fr. 79.-.

Un véritable pantalon allround. Coupe mode dans une agréable flanelle stretch. Fr. 98.-.

stretch

SCHILD

Schild vous étonne toujours. Par la mode et par la qualité.

Saint-Honoré, Neuchâtel/La Chaux-de-Fonds, 21, av. Léopold-Robert

Avant d'acheter un **ORGUE ÉLECTRONIQUE** téléphonez au (038) 53 31 92, Hohner Musique, Fontainemelon. Prix avantageux. 64599-A

Chiromancie
 lignes de la main, présent, passé, avenir.
 Tél. (038) 53 48 94. 69568-A

Maculature en vente au bureau du Journal

L'énergie est chère, très chère. Voulez-vous en consommer la moitié moins?

Facture No. _____

Alors renseignez-vous sur les pompes à chaleur

LEROY SOMER
 Le gaspillage, c'est fini.

Marksa SA
 GROUPE DIXI
 37, av. du Technicum
 2400 Le Locle
 Tél. 039 - 3150 68 65901-A

Grande exposition à l'hôtel City
 av. 1^{er} Mars, Neuchâtel, les samedi 22 et dimanche 23 mars

Espagne
 Torrevieja - Ciudad Quesada
 360 jours de soleil à l'année, température moyenne annuelle 19-20 degrés. Zone résidentielle à 3 minutes de la mer, avec: tennis, piscines, supermarché, centre médical, équitation, terrain de golf, garderie d'enfants, sauna, aéro-club, salle gymnase, église, etc. Construction traditionnelle.

Villas
 à 3 ch. à coucher, salon, cheminée, salle de bains, cuisine, terrasse. Prix Ptas. 2.780.000.— = env. Fr. 69.000.— avec 800 m² de terrain.

Bungalows
 à 1 ch. à coucher, salon, cuisine, salle de bains, terrasse jardin. Prix Ptas. 984.500.— = env. Fr. 24.500.—.

Appartements
 à partir de Ptas. 600.000.— = env. Fr. 16.000.—. Informations, tél. (021) 35 93 71 (le soir). 66923-A

Renault 5 automatic.

Il n'y a pas que les grandes à être automatiques.

Compacte et fringante: ses 1300 cm³ développent 55 ch, plus de 140 de pointe. Sa boîte automatique à commande électronique réagit avec tout autant de précision et de souplesse que celle du modèle de pointe Renault 30. Elle n'est courte que de 3,50 m, maniable et dotée d'un équipement confortable. Avec toit en vinyl noir, protections latérales et boucliers de pare-chocs noirs à l'avant et à l'arrière. Ne trouvez-vous pas qu'il serait grand temps de l'essayer?

1 an de garantie, kilométrage illimité
 5 ans de garantie anti-rouille Renault ACP5

RENAULT

Garage des Falaises S.A.
 Neuchâtel 94, route des Falaises
 Tél. (038) 25 02 72

Renault la meilleure solution.

Hôtel Atlantic ***
 3960 SIERREVALAIS

Le doux soleil du Valais vous invite pour de belles vacances. Idéal pour le sport et le repos. Début mai: piscine chauffée en plein air avec pelouse. Place de parc privée.

Demander prospectus SVP. Fam. J. Rey-Crettaz, tél. (027) 55 25 35. 65899-A

Le Tessin est beaucoup plus beau que son image sur papier glacé. La magie de la réalité efface le rêve.

Après tout voyage au loin — **vacances en Suisse**

L'Office National Suisse du Tourisme, 8027 Zurich, répond à vos questions. Vacances lacustres, citadines, montagnardes. Offres des chemins de fer, des bateaux, des cars postaux. Vacances pour personnes âgées, familles, enfants. Hôtels, pensions, auberges. Maisons de repos, auberges de jeunesse, campings — tout ce que vous aimerez savoir pour passer en Suisse des vacances sportives, délassantes, accueillantes.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Valangin: zone piétonne et polémiques

De notre correspondant:
Le bourg de Valangin, aujourd'hui centre de polémiques villageoises, connaît sa forme actuelle depuis bien des siècles. Unique ruelle au XIII^e siècle, les habitants s'y établirent pour trouver appui auprès du château. La bourgeoisie se développa progressivement pour devenir un corps politique d'importance et elle obtint, en 1352, le libre choix d'un bannet et la formation d'un conseil de 12 jurés. Quelques familles du Val-de-Ruz reçurent les mêmes franchises que les habitants du bourg, sans être toutefois obligés d'y vivre mais devant y posséder une maison.

TRAITÉ AVEC BERNE

Après 1400, les bourgeois passèrent un traité avec Berne et furent dirigés par trois maîtres-bourgeois, l'un représentant Valangin, le deuxième le Val-de-Ruz et le troisième les Montagnes neuchâteloises. Ils étaient aidés dans leurs fonctions d'un

secrétaire-trésorier et de 27 conseillers, rééligibles tous les trois ans. L'extension de la bourgeoisie à d'autres personnes de l'extérieur marqua, dès lors, le début d'une très importante évolution politique. Jouissant de nombreux privilèges sociaux, politiques ou économiques, les gens du bourg intervenirent fréquemment dans les affaires de la Principauté et ceci jusqu'en 1852, année de la dissolution de la bourgeoisie.

Dès ce moment, le bourg perdit de son importance: plus de réunions politiques, de privilèges, de fêtes joyeuses, de cortèges haut en couleur. L'hôtel des bourgeois disparut, l'école changea également de secteur. Malgré ce calme apparent, les marchands et les agriculteurs s'arrêtaient dans le bourg, y attachaient leurs attelages et fréquentaient les auberges...

ET VINT L'AUTOMOBILE

Enfin est venue l'ère de l'automobile et le bourg se trouva peu à peu envahi de

véhicules. De calme qu'il était, il s'est transformé en lieu de stationnement pour le plus grand plaisir des commerçants et le mécontentement de nombreux riverains et villageois.

Fatigués des excès de vitesse, des plaintes répétées, de l'insécurité des enfants et de certains « bouchons » sous la voûte, les autorités prirent la décision, en septembre 1972, de limiter la circulation et de n'autoriser le passage que dans le sens Neuchâtel-Dombresson. Le souci des autorités de créer une zone de tranquillité favorable au tourisme ne date pas de cette année-là puisqu'en 1800 déjà, on renonça à faire passer dans le bourg la route cantonale Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, préférant le tracé actuel au pied des murailles pour favoriser la tranquillité du site...

En six ans, les événements se sont précipités et, sous le patronage de l'Etat, un très joli parc à voitures a été aménagé près du château, à 60 m des commerces locaux et ceci, à la seule condition que

l'exécutif de Valangin interdise absolument tout stationnement dans le bourg. Par décision des pouvoirs communaux exécutif et législatif de septembre 1978, approuvée et sanctionnée en octobre par l'Etat, le bourg a été définitivement fermé au trafic, exception faite pour les riverains qui possèdent une parcelle privée pour le stationnement de leur véhicule. Malgré diverses lettres, les protestations de trois commerçants et l'arrachage d'un disque de stationnement interdit dûment sanctionné par l'Etat, la commune, que nous avons interrogée, ne reviendra pas sur des décisions légales.

Avec un peu de volonté et une bonne dose d'imagination, la zone piétonne du bourg peut devenir une affaire intéressante pour chacun, surtout si l'on tient compte des milliers de touristes qui visitent chaque année la collégiale et le château.

Et du côté du Conseil communal, l'on verrait aussi d'un bon œil l'installation de nouveaux artisans dans le bourg. AM

La vie de la paroisse de Dombresson-Villiers-Le Pâquier poursuit son bonhomme de chemin sans gros problèmes

De notre correspondant:
L'assemblée annuelle de la paroisse de Dombresson-Villiers-Le Pâquier s'est déroulée récemment dans la salle de paroisse de Dombresson, sous la présidence du pasteur Yves Tissot qui a ouvert cette rencontre par une profonde méditation sur un fragment de l'épître de Paul aux Colossiens tiré des chapitres I et II.

Le trésorier de la paroisse, M. Jean Robert, a présenté les comptes et les a commentés. Ces comptes bouclent avec un déficit de 671 fr.75.

Signalons quelques postes du chapitre des recettes: offrandes du dimanche 5998 fr.70 (5673 fr.15 en 1978); salle de paroisse 3693 fr.40 (2157 fr.35); dons et legs 2312 fr. (1535 fr.60); mission 8340 fr.80 (9293 fr.35); fonds des sachets et balance 8984 fr.40 (8714 fr.20); total des recettes 33.429 fr.90 (28.544 fr.65). Au chapitre des dépenses signalons: salle de paroisse 6749 fr.05 (3780 fr.15); enseignement religieux 1586 fr.60 (1364 fr.); œuvres missionnaires 10.972 fr. (10.677 fr.65);

Vie protestante 1443 fr.05 (2909 fr.90); administration 4200 fr.95; fonds des sachets et balance 3760 fr. (4200 fr.); total des dépenses 28.877,25 (23.320,25). Le banc de la foire a rapporté 6109 fr.40, le souper de paroisse et la foire d'automne 1238 fr.25.

LA VIE PAROISSIALE

Le pasteur Tissot présente ensuite le rapport de paroisse. A la fin de l'année dernière la paroisse comptait 470 foyers (-5). Huit baptêmes ont été célébrés durant l'année écoulée. Il y a eu deux mariages et sept services funèbres. La vie de la paroisse a été marquée entre autres par l'accueil des nouveaux arrivés (le 25 avril); l'approbation de la révision de la constitution de l'Eglise (48 oui sans opposition); le banc des missions à la foire de printemps; l'élection du conseil paroissial (10 juin); la soupe aux pois de la foire d'automne (19 octobre); initiation au travail d'Amnesty international (10 novembre); souper de paroisse (17 novembre).

Par le biais du groupe œcuménique, précise M. Tissot, la paroisse s'est encore associée à la semaine de prière de janvier, ainsi qu'à la célébration de l'aube de Pâques commencée à la chapelle des Bugnens et achevée par une agape matinale à la salle de paroisse de Dombresson.

LE CULTE DOMINICAL

Le culte dominical se déroule normalement et sa structure de base reste constante.

Grand concert de l'Union instrumentale de Cernier

De notre correspondant:

La société l'Union instrumentale a laissé une excellente impression à l'occasion du concert annuel qu'elle a donné à la salle de gymnastique l'autre jour. Un programme tout neuf, des fleurs pour les membres méritants et un nouveau directeur avaient attiré beaucoup de monde à cette soirée musicale.

D'entrée, M. André Guyot, sous-directeur, dirigeait une marche, «Klingende Grusse», puis ce fut l'arrivée très applaudie du directeur, M. Raymond Evard. Sa très grande compétence a montré que la société est dans de bonnes mains et que l'avenir reste très réjouissant. M. Eric Challandes, président de la société, adressa quelques mots au public, aux membres d'honneur et aux autorités communales tandis que M. Claude Haenni, président de l'Amicale, en faisait autant en présentant au fur et à mesure les différents morceaux.

Dans la première partie, l'ouverture de l'opéra «Elisabeth», de G. Rossini, fut très appréciée de l'auditoire, ainsi que «Demis Roussos», sélection de M. Everarts, en fin de programme.

Après l'entracte, le petit chœur du littoral sous la direction de M. Jean-Pierre Viatte se produisit dans des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Belle homogénéité de cet ensemble très au point.

Journée cantonale des samaritains

(sp) Le 15 juin prochain se déroulera à Cernier la journée cantonale des samaritains, qu'organisera la section du «Val-de-Ruz Centre».

Pétanque

Récemment, le club de pétanque «Les Renards» de Cernier, a organisé son dernier concours à la halle couverte qui abrita dans le temps une fabrique de meubles. Trente-deux équipes du canton ont pris part à cette manifestation qui se jouait en triplets mitigés. Chaque équipe jouait quatre parties. Les équipes étaient tirées au sort dans deux groupes et les huit premières qualifiées pour les quarts de finale. La moitié des participants ont reçu des prix en nature.

Voici le classement de cette compétition: 1. Claude Melano (La Geneveysanne); 2. Gérard Courrat (Le Col-des-Roches); 3. Malte von Dincklage (Les Meueux); 4. Jean-Paul Baracchi (Le Col-des-Roches).

A propos de la sainte cène rappelés que la décision a été prise de la célébrer tous les dimanches de la période de l'Avent 1979. Certains fidèles craignent que la célébration dominicale de l'eucharistie ne favorise une communion routinière. Les variations dans la fréquentation du culte ne sont pas liées à la présence ou à l'absence de la sainte cène; et le conseil paroissial a constaté qu'il était bien difficile d'apprécier l'enrichissement communautaire dû à une eucharistie plus fréquemment célébrée, que de témoigner de ses effets personnels. Il semble toutefois possible de dire, affirme M. Tissot, que le fait même de se trouver ensemble et fréquemment autour de la table pour communier crée une joie qui, pour n'être pas très démonstrative, n'en est pas moins profonde.

DISCUSSION

La discussion qui a suivi la lecture du rapport de paroisse a surtout porté sur la question relative à la communion des enfants. Des paroissiens d'un certain âge ignorent encore qu'elle fait l'objet de longues réflexions et que depuis 1974 les enfants baptisés sont admis à la communion à condition de s'en être entretenus avec le pasteur de la paroisse et d'avoir reçu une catéchèse sur la sainte cène; on discute de la motivation des enfants et de leurs réflexions face à l'invitation qui leur est faite.

Il est aussi question des catéchumènes qui ne fréquentent que trop rarement le culte paroissial au cours de leur instruction religieuse.

Enfin, dernier point, signalons que le pique-nique paroissial sera organisé cette année à l'issue d'un culte des familles.

En conclusion, une très belle soirée musicale pour tous les goûts. L'orchestre «The Combo stars» conduisit le bal jusqu'au petit matin. V.

Théâtre à la Fontenelle

(c) Le Ciné-club de Cernier et environs avait bien promis une saison animée: promesse tenue! Le prochain épisode aura lieu samedi soir, avec la présentation à l'aula du collège de la Fontenelle de «Victoire à l'échafaud», une création collective du groupe théâtral de La Neuveville.

Théâtre passionnant que ces créations «en direct» de petits groupes; créations qui se passent d'acteurs parce que les comédiens-dialoguistes-metteurs en scène veulent aller au cœur même de leur propre réflexion, de leur propre douleur, de leur propre représentation du monde.

Gageons que le groupe théâtral de La Neuveville saura donner une image très personnelle du très fécond et terrible triangle homme-femme-mère qui constitue le thème de sa recherche et de sa réalisation.

CARNET DU JOUR

Pharmacie de service: Marti, Cernier, dès 19 heures.

Permanence médicale: votre médecin habituel.

Soins à domicile: tél. 53 15 31.

Aide familiale: tél. 53 10 03.

Hôpital de Landeyeux: tél. 53 34 44.

Ambulance: tél. 53 21 33.

Danse: Les Geneveys-sur-Coffrane: «Le Grenier», tous les jours sauf mardi.

Musée régional: Valangin château ouvert de 10 à 12 h et de 14 à 17 heures.

Rédaction FAN du Val-de-Ruz

M^{me} Christiane Givord

2207 COFFRANE

Tél.: 038 57 11 25
Télex: 35 395

Actualités commerciales au VAL-DE-RUZ

ECOLE DE CONDUITE
ALAIN REYMOND
2052 FONTAINEMELON
TEL. 038. 53.10.10

Location
• Téléviseurs couleur
• Vidéo-recorders
• Chaînes HI-FI
TEL. (038) 53 14 30

RADIO TÉLÉVISION
Gaffner

MOCO S.A.

Cernier - Tél. (038) 53 32 22 derrière le marché Diga

le GROSSISTE qui vend directement au public

À DES PRIX CHOC!!!

3500 m² D'EXPOSITION
DE MEUBLES RUSTIQUES classiques et de style

Facilités de paiement

Tapis de milieu

Ouverture: Lundi à vendredi, de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h 30

Samedi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h

Gilbert Gyger

2065 Savagnier
Tél. (038) 53 28 17

MAÎTRISE FÉDÉRALE

Ferblanterie - Appareillage - Chauffage
TOUTES INSTALLATIONS SANITAIRES

Fourneaux à bois

Cuisinières à chauffage central



CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers

OCCASIONS

BMW 728 aut. 1979, 15.000 km	VW PASSAT LS 1975, 65.000 km
BMW 528 I 1979, 15.000 km	FORD CAPRI 1700 GT 1972, 89.000 km
BMW 525 1975, révisée	RENAULT 18 GTS 1979, 10.000 km
BMW 520 aut. 1975, 78.000 km	RENAULT 20 TS 1978, 79.000 km
BMW 520 1973, 87.000 km	TOYOTA CRESSIDA 2000 1978, 31.000 km
BMW 2800 1970, 85.000 km	TOYOTA CELICA 2000 ST 1978, 26.000 km
PORSCHE 928 1979.11, 3000 km	MINI 1275 1976, 42.000 km
PORSCHE 928 1977, 20.000 km	LADA 1200 1971, 78.000 km
CITROËN CX 2400 GTI 1979, 34.000 km	ALFA 1750 GTV 1978, 31.000 km
CITROËN CX 2200 Super 1976, 75.000 km	MERCEDES 200-220-250-450 1975, 51.000 km
CITROËN CX 2400 GTI 1978, 53.000 km	MERCEDES 280 S 1974, 98.000 km
CITROËN CX 2400 PALLAS CM intérieur cuir, air conditionné, 1978, 41.000 km	LANCIA coupé 2000 HPE 1977, 48.000 km
CITROËN CX 2200 1975, 39.000 km	LANCIA coupé 1600 HPE 1976, 75.000 km
PEUGEOT 304 SLS 1975, 78.000 km	VOLVO 145 Break 1974, 98.000 km
PEUGEOT 304 S coupé 1975, 37.000 km	VOLVO 245 Break 1978, 53.000 km
OPEL ASCONA 1600 aut. 1975, 60.000 km	FORD CONSUL 2000 Break 1974, révisée
OPEL KADETT Break 1976, 31.000 km	FORD TAUNUS Break 2000 XL 1975
MAZDA 616 1975, 60.000 km	VW BUS 9 places, 1971
VW GOLF 1600 1975, 70.000 km	8 CITROËN GS Break 1974-1979

EXPERTISÉES + 100 voitures en exposition

Willy Christinat

(038) 36 14 37

CHERS FIANCÉS

LA NOUVELLE

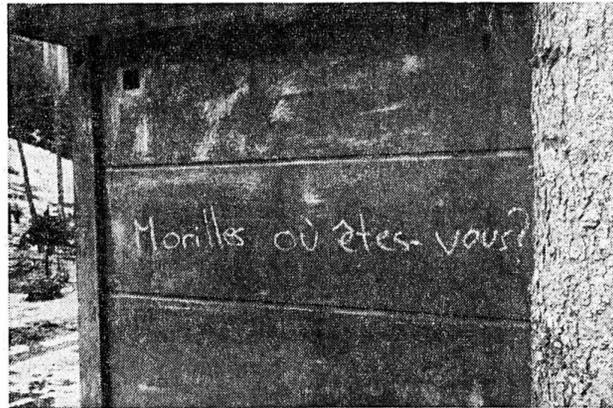
LISTE DE MARIAGE

VIENT DE PARAITRE

• PLAISIR DE CHOISIR
• PLAISIR DE RECEVOIR
= PLAISIR DE VOUS CONSEILLER

LA BOUTIQUE CADEAU P. VADI
CERNIER - Tél. (038) 53 26 31

L'appel aux morilles



«Ils disent qu'ils en ont trouvé, «ils» montrent même des photos, et pourtant... Il faut croire que ce n'est pas facile. Un jour frais, un jour ça pourrait presque y être. Le connaisseur hume, flaire, attend la pluie un peu douce qui forcerait la croissance sous la feuille. Rien. Alors, désespéré, il lance son cri du cœur. Nul n'a su dire si elles ont répondu à l'appel...»

(Avipress-Treuthardt)

Soirée du chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin

De notre correspondant:
Sous la direction de M. Fasnacht, professeur, le chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin, renforcé par les chanteurs de La Côteire, a atteint une maîtrise digne des meilleurs ensembles du canton. La preuve en a été donnée tout au long de la soirée de la société par un public qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Les chœurs étaient avant tout des chants populaires russes, arrangés et adaptés. D'année en année, la qualité des productions du chœur d'hommes s'améliore, car M. Fasnacht a un talent d'enseignant renommé.

Pour la seconde partie du programme, il avait été fait appel au groupe théâtral des employés de commerce de La Chaux-de-Fonds. Il s'agissait de faire

apprécier la pièce intitulée: «La souprière» de Lamoureux. Sa présentation fut d'autant plus goûtée qu'il est bien rare à Chézard-Saint-Martin d'avoir du théâtre.

Les artistes ont donc trouvé auprès du public le succès qu'ils méritaient.

Chœur d'hommes, théâtre, il y avait là de quoi réussir une fort jolie soirée tut à l'honneur de M. Blandenier, président du chœur d'hommes de Chézard-Saint-Martin.

BOUDEVILLIERS

Pas de retard pour la collecte

(c) Dans son article paru le 18 ct relatif à la collecte en faveur de l'hôpital de Landeyeux, la correspondante régionale mentionne qu'à Boudevilliers le retard est habituel et que c'est en mai seulement que cette «grosse» commune fait parvenir le montant de la collecte.

Depuis bon nombre d'années, il n'est plus organisé de collecte dans la commune de Boudevilliers. En lieu et place, la Société de couture verse une part importante du bénéfice réalisé lors de sa vente annuelle, qui a lieu le jour de la foire. Celle-ci étant fixée au dernier samedi de mai, il est donc impossible que le don soit fait avant! On ne peut donc parler de retard, puisqu'il s'agit d'une réalité due à la tradition.

Lire également en page 22

COFFRANE

Succès de la «gym-hommes»

(c) La section locale de la «SFG hommes» participait dimanche au traditionnel tournoi de volley-ball de mars, à La Chaux-de-Fonds. Une vingtaine d'équipes venues de tout le canton se disputaient trois challenges.

L'équipe Coffrane 1 remporta un beau succès; elle gagna le challenge de la troisième place, derrière deux équipes, du Val-de-Ruz elles aussi, Cernier et Savagnier. L'équipe de Coffrane 2 obtint, elle, le 16^o rang... L'essentiel était de participer.

MONTMOLLIN

Camp de ski

(c) Les enfants du village se sont rendus sous la direction de leurs deux maîtres et d'une demi-douzaine d'accompagnants à leur camp de ski annuel à Haute-Nendaz.

DENNER

valable du 20.3.80

économie garantie!

Crème à fouetter UP

Pour un dessert de fête - préparé rapidement, grâce à nos conserves de fruits!



Cocktail de fruits
d'Afrique du Sud

125 g* **1.05**
(100 g - .42)

Ananas d'Hawaii

10 tranches
358 g* **1.-**
(100 g - .26)
* Poids égoutté



Pêches
moitiés, de Californie

500 g* **1.45**
(100g - .29)

Abricots
de Grèce

500 g* **1.65**
(100 g - .33)



Le contenu de l'emballage fermé reste irréprochable plusieurs semaines sans réfrigération



¼ litre ~~2.45~~ **1.95**

Caramanda



Biscuit léger et croustillant 100 g ~~1.95~~ **1.60**



café HAG

le café en grains sans caféine de toute première qualité

moulu
200 g ~~3.45~~ **3.10** 250 g ~~4.75~~ **4.10**

Coques de meringues



100 g ~~1.65~~ **1.20**



780 g **25.50**



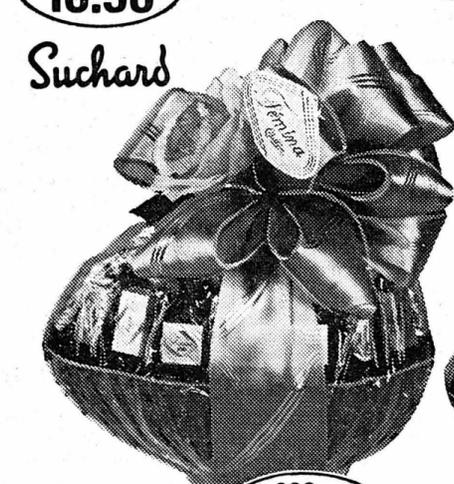
355 g **10.90**



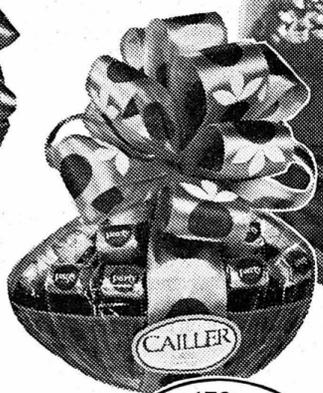
360 g **10.90**



450 g **12.90**



609 g **19.50**



479 g **15.90**



198 g **5.35** *Tobler*

Me voici.....
le plus beau,
et si
avantageux!



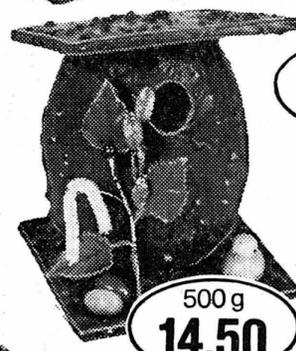
187 g **3.90**



150 g **2.95**



100 g **1.55**



500 g **14.50**

Maestrani



700 g **7.90**

285 g **9.90** *Suchard*

300 g **8.90** *Rast*

DO-12/20380

LA CHAUX-DE-FONDS

Assemblée générale de l'AVIVO Le logement? un réel problème

Sur les quelque 2000 membres que compte la section de La Chaux-de-Fonds de l'Association pour la défense des vieillards, veuves et orphelins, une très grande partie s'était déplacée hier après-midi à la Maison du peuple pour suivre l'assemblée générale annuelle. Après lecture et adoption du dernier procès-verbal, M. Jules Gagnebin, président, livra son rapport de gestion.

Au cours de l'exercice écoulé, le comité s'est réuni à douze reprises, sans oublier moult représentations à l'extérieur; 1979 fut aussi l'année des jubilés au sein du mouvement suisse. Le 13 juin, la traditionnelle course a connu son succès habituel, avec une excursion au bord du Rhin.

Mentionnons également que grâce à l'appui des organisateurs de la Fête de la montre, un demi-millier de sociétaires ont pu bénéficier de rabais sur les prix d'entrée. Enfin, grâce aux autorités, les personnes disposant d'un revenu modeste, ont reçu une aide supplémentaire afin de pallier à l'augmentation considérable des frais de chauffage.

La fête de Noël, elle, a fait son plein comme d'habitude, sur deux jours. L'effectif actuellement est de 1980 membres, les décès et les départs de la localité ayant été compensés par l'arrivée d'une centaine de nouveaux.

UN DÉPART REGRETTÉ

Le rapport de caisse fut très succinct, la titulaire levant d'une pénible maladie et ne pouvant assister à la réunion. On apprit

Etat civil (17 mars)

NAISSANCE: Vacca, Alexandre Gianni, fils de Giovannino Carmine et de Mara Liliane, née Berner.
Promesses de mariage: Dubois, Joël Gérard et Heng, Brigitte Viviane; Huber, Anton et Toquiantzi, Maria Conception.
Mariages civils: Hanhart, Marc et Levrinski, Yechved Liora; Prétot, Xavier Paul Alfred et Hugoniot, Mariette Francine.

que l'exercice bouillait par un bénéfice de 246 fr.85, que la fête de Noël avait coûté plus de 15.000 fr., que les réserves s'élevaient à environ 18.000 francs. Tous ces rapports furent acceptés.

Au chapitre des nominations statutaires, après la réélection de M. Jules Gagnebin, il s'agissait de trouver un nouveau trésorier. En effet, M^{lle} Flore Ramseyer, fidèle au poste depuis la fondation de la section il y a 27 ans, dont le dévouement... et l'écriture furent merveilleux, a remis sa charge en raison de sa maladie. Cette décision fut accueillie avec une certaine émotion par l'assistance pour laquelle M^{lle} Ramseyer représentait l'âme de l'AVIVO. C'est M^{me} Jorin qui lui succédera. Le reste du comité fut reconduit en bloc.

Enfin, M. Jean Queloz, secrétaire romand de la Fédération des locataires, traita des rapports entre propriétaires et usagers. Lorsqu'on est jeune, dira-t-il en substance, l'aspect logement n'occupe pas une très grande place dans les préoccupations. Il en va tout autrement lorsqu'on passe le cap de la retraite, que l'on constate une certaine stabilisation des

Collision: quatre blessés

Hier vers 10 h 20, M. A. P., de Triesen (Liechtenstein), circulait rue Numa-Droz en direction ouest. A la hauteur de la rue du Docteur-Coullery, il ne respecta pas le signal stop et son semi-remorque entra en collision avec la voiture conduite par M. Pierre-Alain Dumont, du Locle, qui montait cette dernière rue.

Etat civil (17 mars)

Sous l'effet du choc, la voiture fit un tête-à-queue et heurta un bus à l'arrêt rue Numa-Droz. Blessés, M. Dumont ainsi que ses trois passagers, soit MM. Thierry Strunga, de La Chaux-de-Fonds, Olivier Girardin, de Boudry, et Olivier Lichtensteiger, de La Chaux-de-Fonds, ont été transportés à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds. Les dégâts sont importants.

rentes AVS et qu'enrevanche le coût des loyers ne cesse de croître.

Ce qui n'était que purement financier devient problème humain, voire crucial dans bien des cas. Et de citer l'exemple de cette femme de 87 ans qui après avoir occupé son logement pendant 54 ans s'est vu signifier son congé, pour rénovation d'immeuble. Un drame parmi tant d'autres.

— Je demande le droit de mourir où j'ai vécu si longtemps, avait-elle déclaré.

— Le scandale de notre pays est d'avoir fait du logement une marchandise comme les autres.

Et d'en appeler à une plus grande solidarité, à une lutte de tous les instants.

La situation actuelle? Nous retrouvons, presque partout, cette pénurie de loge-

Etat civil (11 mars)

Naissances: Miranda, Oscar, fils de Jésus et de Angéles, née Moreno; Rognon, Xavier, fils de Charles Henri et de Dominique Marie-Jeanne Hélène, née Marchand; Jocallaz, Manuel Jimmy, fils de Jean-Paul Maurice et de Myriam, née Monnier; Bulliard, Mélissa, fille de Gérard Robert et de Marlyse Bernadette Henriette, née Gremion; Gerring, Sébastien Eric Denis, fils de Pierre-Alain et de Catherine Elisabeth Paulette, née Jensen; Leuba, Valérie, fille de Philippe Louis et de Marie Christine, née Maurer.

Promesse de mariage: Oppliger, Daniel Gottlieb et Sammt, Marianne Andrée.

Décès: Brandt, née von Kaelen, Marthe Hélène, née le 23 juin 1893; Richard, née Caille, Marthe Marie, née le 20 octobre 1882, veuve de Richard, Armand César; Esposito, Arturo, né le 5 janvier 1900; Girardin, Jules Auguste, né le 1907, époux de Vreni, née Hug; Schranz, Paul Alfred, né le 11 mars 1916; Fluhmann, Hans César Alexandre, né le 1 juillet 1918, époux de Yvonne Alice, née Lambert; Halder, Josef, né le 15 mars 1901.

Etat civil (13 mars)

Naissance: Guenat, Emilie, fille de Dominique Roger Oscar et de Andrée Germaine Thérèse, née Jobin.
Promesses de mariage: Bourquin, Pierre Maurice et Sausser, Marie-José Germaine; Loewer, Pierre et Jeanneret-Grosjean, Jocelyne Irma; Willy, Joseph René et Tripod, Danielle Henriette; Rohrbach, Jean-Claude et Ryser, Sonja Janine.
Décès: Maumary, Auguste Henri, né le 5 mai 1907, époux de Violette Olga, née Huguénin-Dumittan.

ments. Alors qu'en 1974, nous comptons en Suisse environ 54.000 appartements vacants, ce nombre est tombé à quelque 10.000 seulement. Parmi ceux-ci, des une et deux pièces qui ne correspondent plus aux habitudes, des taudis dont personne ne veut, et des «résidences» dont les prix expliquent l'absence de volontaires...

Nous entrons dans une ère où l'inflation à nouveau va dominer! Les taux hypothécaires sont à la hausse, le nombre de logements à la baisse, les salaires se maintiennent, la protection des locataires insuffisante. La vigilance est de mise, à l'encontre surtout des milieux immobiliers qui n'ont pas traduit sur les loyers les baisses antérieures des taux hypothécaires. Et qui chercheront à augmenter ces loyers lorsque le taux grimpera.

C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire le lancement d'une nouvelle initiative émanant de divers milieux en faveur notamment de locataires qui se verraient signifier une résiliation de bail injustifiée. La récolte de signatures démarrera cet automne.

A l'issue de cet exposé, les CFF présentèrent deux films qui furent largement appréciés.

FRANCE VOISINE

ORNANS

Assemblée d'«Experiment»
(c) «Experiment» est un mouvement international d'amitié et de rapprochement entre les peuples. Il recommande l'échange de jeunes entre les pays du monde entier. Ormans possède une section très active.

Depuis plus de 15 ans les familles ornaïses reçoivent à l'occasion de Pâques ou des grandes vacances des étudiants suisses, allemands et américains. C'est la raison pour laquelle cette ville a été choisie pour organiser une rencontre entre les responsables de toutes les nations où le mouvement est implanté.

Cette assemblée se tiendra le vendredi, samedi et dimanche prochains et groupera les représentants de l'Amérique, des Pays-Bas, de la Suisse, du Danemark, de l'Irlande, de l'Angleterre, du Luxembourg, de l'Espagne, de la Belgique, de l'Allemagne et de l'Argentine.

A Radio-hôpital samedi: flûte de Pan et orgue

Pour leur 105^{ème} émission, les membres de Radio-hôpital proposent samedi après-midi un programme de choix. Avec notamment Jean-Marie Muriset, flûte de Pan, et Jacques-André Jeanneret, orgue. Deux interprètes qui, à travers la musique, qu'elle soit roumaine ou classique, se sont rencontrés et ont décidé de faire partager leur plaisir commun. Loin d'être hermétiques à leur répertoire, ils cherchent au contraire à l'étendre et à transmettre leurs sentiments au travers de leurs instruments.

maternité, séquences surprises et jeux.

Il n'est pas inutile de rappeler que ce magazine est réalisé chaque mois bénévolement, en circuit interne, par Radio-hôpital qui peut compter sur les chasseurs de son de la ville. Ce divertissement, sans doute unique en Suisse et à l'étranger, est présenté en direct du studio installé dans les abris de la protection civile du bâtiment, tandis qu'un duplex permet aux malades et patients de s'associer directement à la manifestation. Un rendez-vous que beaucoup découvrent pour la première fois, que d'autres forçés par les circonstances attendent avec impatience. Et surtout, surtout, une présence, une fidélité qui dépasse largement les dix ans d'existence. Cela, aussi, mérite d'être souligné. Ny.

Dans le cadre du tournoi des minis la viande l'emporte sur le pain...



Ce week-end, le HC La Chaux-de-Fonds, sa section juniors plus particulièrement, organisait son cinquième tournoi international «minis» (voir notre édition de mardi). Dans le cadre de cette rencontre, qui voyait les équipes locales, de Baden et de Lahr, de Chamoni, de Berne être aux prises, se tenait également une autre confrontation tout aussi sympathique.

Samedi en fin d'après-midi, en effet, avait lieu pour la première fois un match exhibition de trois fois 25 min entre la corporation des bouchers et celle des boulangers qui, il faut le préciser, évoluaient en habit de travail. Un public aussi intéressé qu'amusé a suivi ce match plein de rebondissement.

Finalement, la viande l'emporta sur le pain. Ou si vous préférez, les bouchers gagnèrent contre les boulangers par 6 buts à 3. Ny.

CARNET DU JOUR

La Chaux-de-Fonds CINÉMAS

Corso: 20 h 30, Courage fuyons.
Eden: 20 h 30, L'avare (pour tous).
Plaza: 20 h 30, SOS danger uranium.
Scala: 20 h 45, Kramer contre Kramer (14 ans).
ABC: 20 h 30, Je t'aime, moi non plus.

Tourisme: bureau officiel de renseignements:

11 rue Neuve, tél. (039) 22 48 21.

DANSE ET ATTRACTIONS

Cabaret Rodéo: 21 h 30-4 heures.
Le Scotch: 21 h 30-4 heures.
La Boule d'Or: 21 h 30-4 heures.
Cabaret 55: 21 h 30-4 heures.
Le Domino: 21 h 30-4 heures.

EXPOSITIONS

Musée d'histoire: les collections (le week-end ou sur demande).
Musée international d'horlogerie: l'homme et le temps.
Musée d'histoire naturelle: collections et dioramas.
Musée des beaux-arts: les collections.
Vivarium (Jardiniers 61): batraciens, reptiles et biotopes.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 22 10 17.

Pharmacie d'office: Pilonel, Serre 61, Balcancier 7, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 22 10 17.

DIVERS

Cercle catholique: 20 h conférence-débat sur le rallye Paris-Dakar.

Le Locle EXPOSITIONS

Musée des beaux-arts: les collections.
Château des Monts: musée d'horlogerie.

Tourisme, bureau officiel de renseignements:

5 rue Henry-Gandjean, tél. (039) 31 22 46.

Permanences médicale et dentaire: en cas d'absence du médecin de famille, tél. 117 ou le service d'urgence de l'hôpital, tél. 31 52 52.

Pharmacie d'office: Breguet, 28 Grand-Rue, jusqu'à 21 h, ensuite tél. 117.

Rédaction FAN des Montagnes

M. Philippe Nydegger
Case postale 611
2300 LA CHAUX-DE-FONDS
Tél.: 039 22 47 54
Télex: 35 282

INFORMATIONS FINANCIÈRES

Chronique des marchés

Renversement de tendance aux actions et à l'or

Les excès de baisse de ces dernières semaines et en particulier ceux de lundi appellent une réaction. Cette dernière a commencé mardi à Wall Street par une remontée énergétique de la cote des actions sous l'impulsion des minières, des alimentaires, des chimiques et de la plupart des titres pétroliers. Après un début de séance hésitant, la Bourse de New-York a vu l'indice Dow Jones remonter à 800, réalisant une progression de 13 points. Cette reprise a été le signal du départ pour les cours dès le lendemain aux marchés européens. L'accroissement du volume des échanges observé au marché américain nous paraît de nature à envisager la prolongation des hausses.

EN SUISSE, la journée d'hier s'est aussi montrée propice à toutes les catégories de titres. Hormis la stabilité boursière d'UBS, les valeurs de nos grandes banques s'inscrivent en progrès. Les chimiques gagnent aussi du terrain, sans exception. Il en va de même du compartiment des assurances parmi lesquelles Zurich port. reprend 250 fr. et Winterthur port. 35. Ailleurs, des points de fermeté méritent mention: Buhrle port. + 25, Brown Boveri port. + 10, Jelmoli + 25, Nestlé port. + 25, Aluisse port. + 20 ou Sulzer nom. + 20. Ces gains de cours se sont effectués à Zurich dans un marché très bref puisque les échanges étaient déjà épuisés à onze heures quarante.

A notre bourse locale, c'était hier le dernier jour où les droits du Crédit foncier neuchâtelois étaient traités; leur cours de sept francs par droit a été maintenu jusqu'à la fin et l'action s'est aussi stabilisée à 760 fr. Ainsi l'augmentation du capital de 16 à 20 millions de fr. s'est effectuée dans des conditions satisfaisantes.

Les actions étrangères admises en Suisse sont meilleures, en particulier les américaines et les allemandes. Ainsi American Tel. and Tel. passe de 82,25 à 84,50, Eastman Kodak de 81 à 84 1/2 ou Litton de 83 3/4 à 86 1/2. Les pétroles se mettent aussi en évidence: Royal Dutch de 129 à 132 1/2 ou Elf Aquitaine de 510 à 540. Les minières retrouvent aussi leurs amateurs.

A leur tour, les obligations suisses et les emprunts étrangers s'avancent d'un quart ou d'un demi pourcent. Les derniers emprunts ont été facilement couverts et le 5% Mauvoisin a été souscrit.

L'OR REMONTE DE 35 DOLLARS L'ONCE, pour terminer à quelque 535. Le lingot reprend 1800 francs pour clôturer à près de trente mille francs. L'argent métal et le cuivre suivent la même évolution positive.

LÉGER REPLI DU DOLLAR qui abandonne deux centimes suisses après une longue période de fermeté sans trêve.

LES PLACES ÉTRANGÈRES D'EUROPE - sous la conduite de Francfort - réhabilitent aussi la majorité de leurs titres.

BULLETIN BOURSIER

Table with columns for location (NEUCHÂTEL, LAUSANNE, GENÈVE, BÂLE), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (ZURICH (act. étrang.)), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (FRANCFORT), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (General Motors, etc.), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (LAUSANNE), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (ZURICH (act. étrang.)), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (AMSTERDAM), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (Indice Dow Jones), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (BÂLE), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (ZURICH (act. suisses)), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (LONDRES), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (Cours des billets), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (ZURICH (act. suisses)), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (MILAN), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (NEW-YORK), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

Table with columns for location (Cours des devises du 19.3.1980), date (18 mars, 19 mars), and various financial indicators.

CONVENTION OR 19.3.1980
page 27200 achat 26640
base argent 1110

Une vraie 4x4 signifie 8 vitesses et blocage du différentiel central

LADA 4x4 NIVA
Alors... comparez!

69418-A

Réparations de machines à laver

32 ans d'expérience
Confiez vos réparations ainsi que les services de graissage et d'entretien général de machines à laver de toutes marques à la maison spécialisée

RENÉ TANNER
Neuchâtel
Portes-Rouges 149
Téléphone (038) 25 51 31
Notre service de dépannage rapide est à votre disposition.

25892-A

Afin de faire mieux connaître cet excellent poisson et grâce à la participation de nos pêcheurs



Profitez grande baisse

QUINZAINES FILETS DE CARRELETS
frais sans peau et sans arêtes

Deux arrivages par semaine à Fr. 8,80 le kg

PETITS FILETS DE PERCHES ET FILETS DE TRUITES SAUMONÉES FRAIS

Lehnherr frères

Le magasin spécialisé - GROS ET DÉTAIL
NEUCHÂTEL - Rue Fleury 7 - Tél. (038) 25 30 92
FERMETURE HEBDOMADAIRE : LE LUNDI

69236-A

DÉMÉNAGEMENTS

Transports Suisse et étranger
Transports de pianos
Devis gratuit sans engagement
Prix modérés

CLAUDE JORNOD

Neuchâtel - Rue des Tunnels 11
Tél. (038) 24 23 75
Yverdon - Faïencerie 5 - Tél. (024) 21 30 27

52923-A



Kenitex

- respire
- protège
- isole

LE REVÊTEMENT DE FAÇADES
qui répond exactement aux exigences des murs extérieurs de votre immeuble.

Le seul garanti **10 ANS** qui ait **30 ANS** d'expérience dans le monde entier

Kenitex

Agence générale
Nouvelle organisation

2036 Cormondrèche
Grand-Rue 70

Tél. (038) 31 49 49

63759-A

A prix SUPER...

- **Ajax citron**
lessive complète 30-95°
les 5 kg **13⁹⁰**
- **Softlan**
revitalisant textile
2000 ml **3⁴⁰**
- **Farmer's Best**
shampooing «pomme verte»
150 ml **3 pour 2 4⁶⁰**



Super-Centre
Portes-Rouges

69863-A

armourins

Misez sur la qualité!

LEE COOPER et CARLOFF, deux labels synonymes de perfection pour la ligne, la coupe et les finitions.

Chemise sport Carloff à grands carreaux. Poche plaquée et col faucille très actuel. En coton, avec léger effet de crêpe. Du 37 au 42 **59.-**

Jeans canevas, forme tube. En pur coton, confortables et très agréables à porter. Signés LEE COOPER. Du 38 au 48 **79.-**

Chemise sport Carloff, structure lin. En coton et lin, une matière très robuste. Du 37 au 42 **59.-**

Les jeans cord se distinguent par leur très grande solidité. Le nouveau mélange coton/polyester supporte les lavages répétés. Coupe grand confort. Signés LEE COOPER. 4 coloris. Du 38 au 52 **79.-**

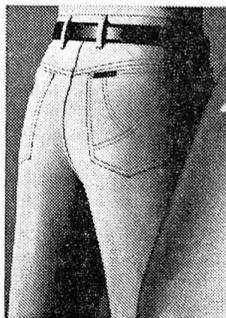
59.-

59.-

79.-

79.-

Notre force, c'est le choix



Neuchâtel

M14/380

Lee Cooper

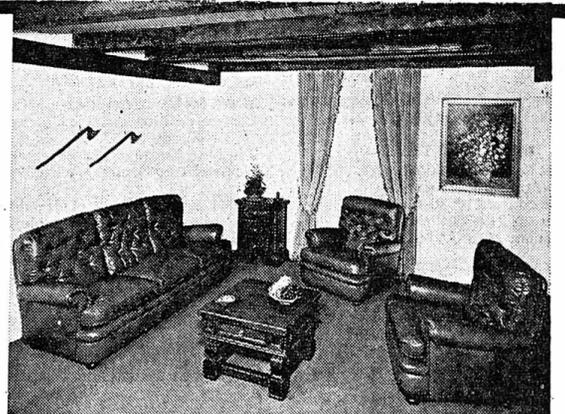
69748-A

Sans problèmes, par monts et par villes, roulez...

LADA 4x4 NIVA

5 places confortables
Equipment complet

69417-A



Une collection de modèles exclusifs, recouverts en cuir pleine peau, vous est présentée dans le cadre d'une ferme transformée. Pour les amoureux du rustique, toute une gamme a été spécialement étudiée dans des cuirs patinés antique pour satisfaire les exigences les plus difficiles. Attention : notre exposition principale se trouve dans une villa sans vitrines. Nos conseillers en décoration vous amèneront visiter notre ferme où vous pourrez admirer un choix de meubles de style unique en Suisse. Livraison franco domicile dans toute la Suisse.

Ouverture : tous les jours, sauf dimanche, le samedi sans interruption.



GOBET
Fabrique de meubles de style S.A.
1630 BULLE
Rue du Vieux-Pont 1
Tél. (029) 2 90 25

BON pour recevoir une documentation sans engagement :

Nom et prénom : _____
Rue : _____
Localité : _____
Je m'intéresse à : _____

69283-A

La 4x4 des 4 saisons...

Conduire une LADA NIVA, c'est éprouver le plaisir de rouler sans souci au fil des 4 saisons. Cols enneigés, pistes printanières, autoroutes des vacances, champs brumeux, quel que soit le terrain, la traction constante sur les 4 roues assure à ce véhicule d'exception une tenue de route parfaite et une sécurité accrue.

Garantie 1 an - kilométrage illimité.
Moteur robuste de 1568 cm³, 78 CV DIN, 5 places, 3 portes, 8 vitesses avant et 2 vitesses arrière, blocage du différentiel.

Importateur exclusif pour la Suisse: SARES SA - 1022 Chavannes/Lausanne - Tél. 021/24 27 25

LADA NIVA
Fr. 14300.-



NE/Bevaix: Garage APOLLO S.A., tél. 038/46 12 12. Fleurier: Garage du Sapin, Hans Magg, tél. 038/61 23 08. Neuchâtel: Garage Arturo PELUSO, Gouffes-d'Or 78, tél. 038/24 56 60.

Garages Henri Favre
Apollo
Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

Garages Henri Favre
LADA

Garages Henri Favre
Apollo
Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

Garages Henri Favre
LADA

Garages Henri Favre
Apollo
Neuchâtel/Bevaix 46 12 12

E. RUCHTI
Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél. (038) 33 49 37

61954-A

PARQUET SOL

MAURICE ROGNON

PARQUET LINOLÉUMS

Ponçage Imprégnation Réparation **PLASTIQUES**

TAPIS DE FONDS

2006 NEUCHÂTEL
TUNNELS 1
Tél. 25 26 77

60360-A

69419-A

CANTON DU JURA

Plantes protégées

Nivéoles, jonquilles et narcisses...

Le service de presse jurassien indique que, à l'époque de leur floraison, il n'est pas inutile de rappeler qu'une cinquantaine de plantes sont protégées par la législation sur la protection de la nature. Il est notamment interdit de déraciner, d'arracher ou d'endommager les nivéoles du printemps. Il est permis d'en cueillir au maximum cinq pièces.

La cueillette de jonquilles et de narcisses est de même limitée à la quantité d'un seul bouquet par personne. Le service de presse fait appel à la bonne volonté de chacun qui doit avoir à cœur de contribuer à la sauvegarde de la flore jurassienne, par son attitude.

Les délibérations du gouvernement

Au cours de ses dernières séances, le gouvernement a procédé à un premier examen touchant les structures et les effectifs de l'administration cantonale qui avaient été arrêtés par l'Assemblée constituante. Compte tenu des expériences acquises, il va faire prochainement des propositions de réajustements au parlement.

Le gouvernement a en outre: - décidé la mise à l'étude d'une législation en matière de subventionnement d'installations énergétiques de substitution;

- planifié les travaux nécessaires à l'élaboration de sa réponse à la Confédération concernant la répartition des tâches Confédération-cantons. La réponse du gouvernement sera transmise au parlement au mois de juin;

- adopté un arrêté concernant les allocations spéciales en faveur des personnes de condition modeste. Ces allocations spéciales sont accordées si le niveau de revenu déterminant n'est pas supérieur aux montants suivants: 8800 fr. pour les requérants vivant seuls; 13.200 fr. pour les couples, ainsi que pour les requérants non mariés ou séparés de corps qui vivent en ménage commun avec des enfants mineurs.

Pour chaque enfant mineur vivant en ménage commun avec ses parents, la limite de revenu du requérant est augmentée de 3200 francs. Toutefois, ce supplément n'est pas pris en considération pour le premier enfant, si le requérant n'est pas marié ou vit séparé de corps de son conjoint. Dans ce cas, c'est la limite de revenu pour les couples qui est déterminante pour le requérant et le premier enfant. Il convient de préciser que, pour obtenir ces allocations, les personnes âgées et les familles de condition modeste doivent s'adresser à l'autorité des œuvres sociales de leur commune de domicile.

Le gouvernement a de plus octroyé une subvention unique de 25.000 fr. à Pro Infirmitas afin de lui permettre de poursuivre ses activités au service des handicapés jurassiens. Il a aussi approuvé la convention passée entre la fédération des caisses-maladie et la société des pharmaciens du canton.

Le gouvernement a en outre: - décidé la mise à l'étude d'une législation en matière de subventionnement d'installations énergétiques de substitution;

- planifié les travaux nécessaires à l'élaboration de sa réponse à la Confédération concernant la répartition des tâches Confédération-cantons. La réponse du gouvernement sera transmise au parlement au mois de juin;

- adopté un arrêté concernant les allocations spéciales en faveur des personnes de condition modeste. Ces allocations spéciales sont accordées si le niveau de revenu déterminant n'est pas supérieur aux montants suivants: 8800 fr. pour les requérants vivant seuls; 13.200 fr. pour les couples, ainsi que pour les requérants non mariés ou séparés de corps qui vivent en ménage commun avec des enfants mineurs.

Les accidents en janvier et février

(c) Durant le mois de janvier, la gendarmerie cantonale a constaté 31 accidents, dans lesquels 20 personnes ont été blessées et deux tuées. Les dégâts matériels ont été évalués à 157.000 francs. En février, il y a eu 28 accidents, impliquant 16 personnes qui ont été blessées et une tuée. Les dégâts matériels ont atteint 132.000 francs.

CANTON DE BERNE

Un projet de jumelage avec la commune savoyarde de Moutiers

De notre correspondant: Décidément, les interventions au législatif de Moutier continuent à affluer. Lors de la dernière séance, treize motions, interpellations et questions ont été déposées sur le bureau du Conseil de ville prévôtois. Parmi celles-ci, un projet de jumelage de Moutier avec la commune savoyarde de Moutiers, en France. L'idée est lancée par M. Pierre-Alain Droz (RPJ). Les autres objets ont trait à des problèmes routiers, énergétiques, sociaux et culturels. Cette fois, la question jurassienne est absente.

Certains de ces objets seront traités lors de la prochaine séance du Conseil de ville, lundi, séance consacrée en grande partie à des interventions parlementaires et à des nominations d'enseignants primaires. Trois postes sont à pourvoir: une ou un enseignant pour diriger une classe de troisième année, en remplacement de M^{me} Hélène Comment, un autre pour une classe de quatrième année, poste qui était occupé par M. Joseph Simonin, et enfin un instituteur pour une classe de neuvième année. Ces élections auront lieu à huis clos.

Le législatif est appelé à désigner un scrutateur. Ce poste est occupé par M. Ronald Lerch (UDC). Ce dernier a toutefois été élu le 25 février en tant que deuxième vice-président du Conseil de ville. On se souvient que le

PSA revendiquait ce siège. Il a même déposé plainte contre cette élection, estimant qu'elle est contraire au règlement du législatif et à l'usage établi. Le PSA base sa plainte sur le cumul de fonctions: M. Lerch, au moment de sa nomination en tant que second vice-président, était déjà scrutateur. En outre, le Conseil de ville devra remplacer M. Serge Rubin à la commission de police.

PROJETS DE JUMELAGE

Revenons aux interventions déposées et au projet de jumelage de M. Droz. Ce dernier est d'avis que l'ouverture de la Prévôté sur les régions voisines est important et que d'enrichissants contacts peuvent être créés et une ouverture d'esprit nouvelle peut en résulter. C'est pour cela qu'il propose un jumelage avec la commune savoyarde de Moutiers. M. Droz, dans une motion, demande donc que l'exécutif communal définisse sa position à ce sujet et qu'il mette sur pied une commission chargée de prendre des contacts préliminaires avec les élus de Moutiers, dans le but d'étudier l'opportunité d'un projet de jumelage.

Le même conseiller de ville, par une interpellation, s'inquiète des prix de location exigés par le canton de Berne pour des locaux à disposition de sociétés locales, dans le bâtiment de l'ancien hôpital. L'interpellateur demande si la commune a la possibilité de négocier avec l'Etat de Berne une location symbolique pour les locaux actuels, jusqu'au début des travaux de réfection de 1981 et si Moutier ne pourrait pas prendre à sa charge la location des salles de l'ancien hôpital

D'autres informations biennoises, bernoises et jurassiennes en pages 22 et 27

Sur le bureau du législatif prévôtois

dont a besoin le musée local, jusqu'à ce que celui-ci ait pu trouver les locaux destinés à recevoir l'ensemble de son matériel.

PROBLÈMES ROUTIERS

Deux conseillers de ville interviennent pour des problèmes routiers: M. Jean-Pierre Minder (PSJB) écrit qu'un tronçon de la rue du Viaduc, situé entre la propriété Graf et le hangar des pompes, est défectueux. M. Werner Walther (PRJB) s'inquiète de l'état d'un autre tronçon routier, celui situé entre le passage sous-voies de l'imprimerie Roos et le carrefour du restaurant du Loetschberg. Tous deux demandent que la Municipalité mette tout en œuvre pour la remise en état de ces routes. Le même député demande s'il serait possible de faire en sorte que, dès 21 h, les signaux lumineux du carrefour du Suisse passent à l'orange et clignotent, ceci afin de ne pas entraver la circulation jusque tard dans la nuit.

Le chauffage solaire intéresse M. Claude Gigandet (PSA) qui, par une motion, invite le Conseil municipal à proposer au législatif une modification du règlement communal

d'urbanisme afin que la clause d'autorisation d'installer sur les toits des capteurs solaires y soit inscrite. M. Gigandet demande d'autre part s'il est possible de récupérer la chaleur produite par la station d'incinération et quelles applications pratiques pourraient-on envisager.

Signalons le dépôt d'une motion de M. Ronald Lerch (UDC), réclamant la suppression d'une disposition réglementaire empêchant le vice-maire d'être du même parti politique que le maire, et l'interpellation de M. Paul Affolter (PSA), qui demande une révision des tarifs de l'aide familiale, qui, à ses yeux, sont trop élevés pour les foyers à revenus modestes. Enfin, M. André Wattenhofer (RPJ) s'inquiète d'une déclaration du président de la commission de l'école primaire qui aurait comparé la culture à de la confiture. Par une interpellation, M. Wattenhofer demande si une telle déclaration a bien été faite, si une politique culturelle scolaire est nécessaire, et quel but poursuit le président de la commission de l'école primaire en affirmant que Moutier pratique une culture à outrance et téléguédée. G. V.

Cortébert: importants dégâts aux véhicules de transport

De notre correspondant: Dans un communiqué publié hier, le Rassemblement jurassien revient sur les incidents survenus dimanche à Cortébert, pour signaler l'ampleur des dégâts provoqués par les émeutiers antiséparatistes aux moyens de locomotion utilisés par les délégués du Rassemblement jurassien. Rappelons que ceux-ci ont été bombardés à coups d'engins explosifs, de pierres, de gourdin, de bâtons et de billes d'acier.

«LE TRAIN ÉGALEMENT»

Les deux cars de l'entreprise Sticki, de Porrentruy, ont subi des dommages pour plus de 10.000 francs. Les frais de réparation des cinq autres cars dépasseront encore ces montants. En outre, le train qui a ramené les délégués autonomistes à La Chaux-de-Fonds a été bombardé lui aussi. Plusieurs vitres sont brisées et la carrosserie des wagons a subi des dégâts importants.

Le Rassemblement indique que l'article 237 du Code pénal s'applique d'office aux délits commis en l'espèce. Le RJ rappelle enfin que, par son attitude passive devant les méfaits commis sous ses yeux, la police bernoise est aussi coupable et devra en répondre devant les tribunaux.

Force démocratique: «La police a montré son savoir-faire»...

«MM. Béguelin et Furgler reprochent à la police bernoise de n'avoir pas chassé les manifestants antiséparatistes présents à Cortébert le 16 mars», déclare dans un communiqué Force démocratique, qui rejette pour sa part les reproches ainsi faits. «Force démocratique constate que les séparatistes et leurs amis n'ont pas réclamé l'intervention de la police lors de l'occupation de la préfecture de Delémont ni lors de l'occupation du poste de douane de Boncourt.»

«Aujourd'hui, le village de Cortébert est intact», relève Force démocratique. On ne déplore que quelques blessés légers et des dégâts matériels minimes. Si tout s'est bien terminé, on le doit au savoir-faire de la police et à la modération du gouvernement cantonal qui en assurait l'engagement. Seuls sont déçus en fin de compte les activistes qui auraient voulu voir couler le sang et les politiciens qui ont misé sur le cheval séparatiste et ne peuvent plus le maîtriser», conclut Force démocratique. (ATS)

Comptes de la FJB: déficit de 56.000 francs

De notre correspondant: La Fédération des communes du Jura bernois (FJB) vient de publier un rapport sur sa situation financière au 31 décembre 1979 et le résultat de ses comptes, pour la période du 1^{er} avril au 31 décembre dernier. Les comptes bouclent avec un excédent de dépenses de 56.200 fr., alors que le budget prévoyait une perte de 54.300 francs.

«L'année 1979 est finalement de 37.500 fr., étant donné que l'année 1978 se montait à 18.600 francs. Ces comptes ont été vérifiés par l'organe de contrôle de la FJB. Ils seront soumis à la prochaine assemblée des délégués pour approbation.»

Les recettes, constituées principalement par les cotisations des communes membres (88.000 fr.) et par les subventions du canton de Berne (200.000 fr.) atteignent 309.600 francs. A noter que trois communes n'ont pas versé leur dû pour l'année écoulée: il s'agit de Vellerat, Evillard et Bienne. Les dépenses

VILLE DE BIENNE

Trois affaires de drogue: trois fois dix mois!

De notre rédaction biennoise:

Condamné en 1974 pour infraction à la loi sur les stupéfiants, le jeune R. O., âgé de 25 ans, s'était éloigné du «milieu» après cette condamnation. En 1978, toutefois, la blanche héroïne se rappelle à son bon souvenir. Le prévenu n'y résiste pas. Ses retrouvailles avec la drogue l'ont amené hier matin devant le tribunal correctionnel de Bienne, présidé par le juge Bernard Staehli.

Durant la période allant d'août 1978 à avril 1979, R. O. consomme près de 80 g d'héroïne et fume 30 à 40 g de haschisch. Pour financer son coûteux penchant, l'accusé prend des crédits pour une somme globale de 50.000 fr., somme qu'il n'a d'ailleurs pas encore remboursée. Les crédits ne suffisant pas à satisfaire ses besoins en «came», le prévenu, en manque, dérobe la somme de 3500 fr. dans la caisse de la compagnie de radio-électricité qui l'emploie alors à Chules. Plus tard, c'est un portemonnaie contenant 100 fr. qu'il arrache à une femme s'appêtant à payer... un paquet de châtaignes. Le même jour (carnaval 1979), O. tente à quatre reprises de s'introduire dans des pharmacies biennoises pour y voler des drogues dures, mais sans succès.

Arrêté peu après, le jeune toxicomane est envoyé à la clinique psychiatrique de la Waldau, près de Berne, où il restera plus de six mois.

Je me sentais vraiment bien à la clinique. D'ailleurs, je ne consomme plus de drogue depuis mon séjour là-bas. O. n'est plus dépendant de la drogue. Les médecins de la clinique l'ont confirmé. Le tribunal a tenu compte de cela dans son jugement. C'est ainsi qu'O. a été condamné à une peine de dix mois d'emprisonnement, avec sursis pendant trois ans, et au paiement des frais de justice fixés à 1100 francs.

PAR CONTUMACE

Un toxicomane chassant l'autre, c'est ensuite le cas de S. P., âgé de 25 ans également, qui a été jugé par le tribunal. En l'absence du prévenu en fuite à l'étranger depuis une année, le tribunal a prononcé un jugement par contumace. Pour vols répétés, tentatives de vols répétés, vols d'usage, infractions à la LCR et à la loi sur les stupéfiants, le

jeune récidiviste S. P. a écopé d'une peine de dix mois de prison et devra payer les frais de justice qui s'élevaient à 1100 francs. La peine est suspendue et au cas où P. revenait en Suisse, il devra alors s'en aller suivre un traitement dans une maison pour toxicomanes. L'énoncé des chefs d'accusation reposant sur P. pourrait laisser supposer qu'il s'agit d'un individu dangereux. En fait, ce n'est pas le cas et l'avocat de la défense, M^{re} Pierre Weber, a rappelé que les vols reprochés ne concernaient en réalité qu'un sachet de drogue et un jerrican d'essence. Il en va de même pour les vols d'usage:

«Deux voitures que mon client a remis à leur place après usage!»

Quant aux tentatives de vol, elles ont été faites au détriment de deux pharmacies, l'une à Avenches, l'autre à Morat. La première fois, P. et son complice ont été mis en fuite par les aboiements d'un chien; la seconde par la sonnerie d'un téléphone ayant retenti dans la pharmacie visitée...

Le véritable problème de P. se situe au niveau de la drogue dont il ne peut se passer. De longs séjours à la clinique de Bellelay n'ont pas suffi à guérir ce jeune homme de son vice; un vice pour lequel il a déjà été plusieurs fois condamné.

De nationalité italienne, P. n'a pas été

expulsé du territoire suisse. Le tribunal a renoncé à cette mesure, du moment que toute la famille de P. est domiciliée dans notre pays.

SURSI

L'après-midi, comparait S. D., un Biennois de 22 ans accusé de vol et d'avoir acheté, vendu et consommé de l'héroïne. Dans le courant de l'été 1979, S. se rend à Bâle, Berne et Zurich, où il achète quelque 12 g d'héroïne. Sous forme d'«enveloppes à cent francs», il revend en compagnie d'un ami 6 à 7 g d'héroïne, soit l'équivalent de 40 «enveloppes à cent francs», conservant le reste de la drogue pour son propre usage. Le produit de ce trafic est immédiatement réinvesti en drogue.

A l'une ou l'autre occasion, le prévenu consomme également du haschisch et de la «marie-jeanne». En novembre 1979, alors employé par une agence de travail par intérim, S. accomplit des travaux dans une maison à trois familles. Durant ces travaux, un portemonnaie disparaît avec son contenu, soit 500 francs. Le prévenu nie farouchement avoir fait main basse sur ce portemonnaie. A sa décharge, tous les appartements de la maison étaient ouverts en permanence et d'autres ouvriers auraient également pu s'emparer du portemonnaie.

Les preuves n'étant donc pas suffisantes pour accuser S. de ce vol, le tribunal l'a libéré de ce chef d'accusation. En revanche, il a condamné le prévenu à une peine de dix mois de prison (c'était hier, semble-t-il, le tarif) avec sursis pendant quatre ans. L'accusé devra en outre rembourser 2000 fr. de gains illicites à l'Etat et payer 1000 fr. de frais de justice.

LIBRES OPINIONS

Jura: les Biennois ne jouent pas leur rôle

Les vieux Biennois se souviennent peut-être encore de la Fête cantonale de chant qui eut lieu dans leur ville en 1934. Le regretté Hans Zulliger avait écrit à cette occasion une œuvre de circonstance qui, sous l'égide de Rousseau, célébrait la bonne entente entre Confédérés. «L'île de la Paix», c'était l'île de Saint-Pierre où, lors d'une fête champêtre, une bagarre risquait d'éclater entre Romands et Alémaniques. Mais le Rêveur solitaire intervenait, et tout s'achevait dans l'harmonie et la bonne humeur.

Pendant une semaine, les représentations s'étaient succédées aux Prés Ritter (où s'élevait aujourd'hui les bâtiments de l'Ecole secondaire), et ce festival, auquel participaient quelque 1500 personnes remporta un vif succès. Cette réconciliation des races, cet esprit de tolérance, de compréhension étaient, avait-on pu lire à l'époque, caractéristiques de Bienne et des Biennois.

Dans le contexte de l'affaire jurassienne, et notamment des derniers événements, il faut malheureusement constater que les Biennois ne se montrent guère fidèles à eux-mêmes. Leur devoir ne serait-il pas, on l'a dit et redit, d'user de toute leur influence pour empêcher que la situation ne se dégrade. Même en admettant la provocation de la part du Rassemblement jurassien, le devoir de la fameuse Fédération des communes du Jura bernois et de Bienne romande n'aurait-il pas été de rechercher les moyens susceptibles d'éviter la bagarre? Puisque le gouvernement bernois était aux petits soins pour les Romands qui lui restaient fidèles, ne pouvait-on pas l'inviter instamment à

envoyer à Cortébert une force policière suffisante pour assurer le déroulement normal d'une assemblée parfaitement légitime? Le directeur de la police n'est-il pas Biennois?

Au lieu de cela, nous avons eu une presse biennoise qui a systématiquement stimulé l'irritation sans qu'aucune voix ne se soit fait entendre pour prêter le calme et la dignité. Au lieu d'être une île de paix, Bienne jette de l'huile sur le feu. Les communiqués incendiaires se succèdent, et tout est prêt pour la violence.

Les Biennois auraient pu tout au moins mettre en garde les antiséparatistes les plus fanatiques contre le danger qu'il y avait à relever le défi. Avec un minimum de jugeote, on pouvait comprendre que cette assemblée générale de Cortébert n'était qu'un appât délibérément proposé à l'adversaire dans l'espoir qu'il morde à l'hameçon. «Ne vous laissez pas prendre!» aurait-on pu lui crier. Au contraire, on l'encouragea à s'enfermer.

Il faut bien dire que, dans les rangs antiséparatistes, l'unité de vues en matière tactique semble faire singulièrement défaut. On commence par exciter la population à coups de communiqués incendiaires. Puis on prêche hypocritement la tolérance. «Le vrai courage consiste à ignorer et à mépriser de telles manifestations». On distribue à la foule de petits papiers lui demandant d'être bien sage et bien gentilte, tout en sachant parfaitement qu'elle est prête aux pires excès.

La confusion règne aussi à la télévi-

sion alémanique où, dimanche soir, le speaker prenait carrément parti contre les provocateurs séparatistes, laissant entendre que c'était bien fait pour eux s'ils se faisaient rosser, alors que, le lendemain, on reprochait à la police bernoise son inaction face aux violences antiséparatistes.

Cette confusion rappelle, toutes proportions gardées, celle que nous stigmatisons en Iran. On ne sait plus qui commande...

Bienne, île de paix? Les Biennois pourraient certainement apporter leur contribution à un apaisement indispensable. Ils pourraient s'élever contre tout excès d'où qu'il vienne, admettre la confrontation (mais non l'affrontement) entre une majorité et une minorité (les 30% de séparatistes dans le Jura-Sud). Et peut-être aussi propager un certain sens de l'humour propre à réduire les événements et les formules creuses à leurs justes proportions. Il y a malheureusement belle lurette que le ridicule ne tue plus - notamment dans le Jura. R. WALTER

Jeune cyclomotoriste blessée

Hier, peu avant 8 h, une jeune fille Biennoise qui circulait à cyclomoteur rue de la Gare est entrée de plein fouet dans une portière qu'un automobiliste avait ouverte un peu précipitamment. Légèrement blessée, la cyclomotoriste a été conduite à l'hôpital régional. Les dommages se chiffrent à 1000 francs.

Rédaction FAN-L'EXPRESS de Bienne

Bureau Cortési Route de Neuchâtel 140 2505 BIENNE Tél.: 032 22 09 11 Télex: 34 184

CARNET DU JOUR

CINÉMAS

Apollo: 15 h et 20 h 15, Le cœur glacé. Capitoile: 15 h et 20 h 15, L'avare. Elite: permanent dès 14 h 30, Histoire d'O. Lido 1: 15 h, 18 h 30 et 20 h 30, Laura - les ombres de l'été. Lido 2: 15 h, 18 h 30 et 20 h 45, Norma Rae.

Méto: 19 h 50, X-15 - Héros dans l'espace et Der Schrei der schwarzen Woelfe. Palace: 15 h et 20 h 30, Telefon; 18 h 30, Palace selection. Rex: 15 h et 20 h 15, Mad Max; 17 h 30, Satyricon. Studio: permanent dès 14 h 30, Ein total versauter Fratz. Pharmacie de service: tél. 22 49 63.

INFORMATIONS HORLOGÈRES

Un peu de magie à votre poignet

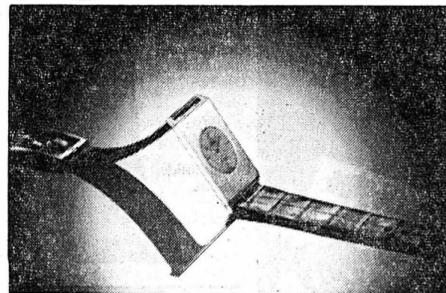
Omega lance la quartz 1355

De notre rédaction biennoise: Le nec plus ultra de la montre à quartz est né: la montre Omega quartz 1355. Une montre prestigieuse qu'Omega lance à l'occasion du dixième anniversaire de la présence sur le marché de la montre à quartz. La fiche signalétique de la «petite dernière» laisse rêver: 1,48 mm d'épaisseur (1,35 mm pour quelques pièces de collection) pour une longueur de 35 mm sur une largeur de 27 millimètres. Noblesse oblige: exécution en 18 carats. Les cent premiers quartz 1355 seront livrés avec un porte-clés en or du même format et du même profil que la montre. Le prix de ce couple royal: 11.400 francs...

Quelques mois auront été nécessaires à la conception, au développement et à la mise au point de ce produit exceptionnel. La capacité technologique des ingénieurs et constructeurs d'Omega, l'expérience et le savoir-faire accumulés ainsi qu'une esthétique mettant en valeur ce que la nouvelle technologie permet de réaliser sont à la base de la quartz 1355:

- En créant la montre Omega quartz 1355, notre objectif n'est pas d'entrer dans la course au centième du millimètre, de rechercher un record, un exploit insolite. Nous avons voulu apporter dans un monde de technique un peu de rêve, de magie, dit notamment M. Théo Girard, membre de la direction générale SSIH, responsable de la division Omega.

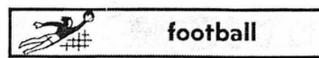
Cette montre analogique, glace saphir, a été réalisée par l'intégration du mouvement au boîtier et par le remplacement des aiguilles traditionnelles par des disques transparents sur lesquels sont imprimées les aiguilles. Cette technique a entre autres permis de construire une version étonnante, avec fond transparent, les aiguilles donnant l'impression d'être suspendues dans le vide. A tous les niveaux, la miniaturisation sévit: le circuit intégré compte 1000 transistors sur une surface de 5,94 mm² (50 transistors en 1970), 50 mm³ pour le moteur électromagnétique (1200 mm³ en 1970), les piles dont la densité n'a pas changé ont un diamètre de 6,8 mm pour une hauteur de 1,1 millimètre. L'autonomie de fonctionnement est d'une année. Par ailleurs, la quartz 1355 possède un système de mise à l'heure entièrement électronique.



L'Omega quartz 1355: de la race!

Cette montre pas comme les autres a fait hier soir son entrée dans le «monde» sous la magie du chiffre sept. En effet, la quartz 1355 a été présentée dans sept grandes villes mondiales: 98 invités (7 fois 14) se sont retrouvés dans sept hauts lieux de la nouvelle gastronomie, où sept grands cuisiniers ont créé pour la circonstance sept menus composés de sept plats. Enfin, sur les murs des sept restaurants, sept lithographies dues au talent de sept artistes suisses étaient exposées. A la question: «Pourquoi un lancement d'une telle envergure?», M. Girard répond:

- La concurrence est de plus en plus agressive, dure et virulente. Même pour une marque comme Omega, il est nécessaire de recourir à des moyens exceptionnels. Le responsable d'Omega poursuit en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas là d'un défi lancé à Asuag, SSIH, ou les Japonais: - Il convient que cette montre puisse être portée et d'éviter qu'elle soit considérée comme une montre de musée voire de collection. Entièrement manufacturée Omega, la quartz 1355 sera produite tout d'abord à raison de 600 exemplaires et, fait intéressant relevé lors de sa présentation, elle n'est pas uniquement réservée aux milliardaires...



LIGUE A: LE SPECTRE DE LA RELÉGATION COMMENCE À SE FAIRE MENAÇANT

Victoires neuchâteloises nécessaires le week-end prochain

La Chaux-de-Fonds reçoit Young Boys alors que Xamax se déplace à Lugano

En gagnant au Wankdorf, Sion a éliminé un rival pour la sixième place pour laquelle seul Saint-Gall peut encore nourrir quelque espoir, bien qu'il doive encore passer à Letzigrund, à Lucerne et chez Grasshopper. Pour le reste, n'est-il pas curieux de constater, que, dès maintenant, l'intérêt se concentre uniquement sur les matches valant des points entiers et non pas la moitié!

Dès aujourd'hui aussi, il n'est même plus spéculatif d'imaginer un, voire des matches de barrage pour la place de deuxième relégué, le cas luganais étant tranché.

Le dix-huitième tour est scindé en deux, cinq parties se déroulant samedi, deux dimanche, pour donner un jour de repos supplémentaire aux internationaux qui rencontreront la Tchécoslovaquie, mercredi, à Bâle.

La Chaux-de-Fonds - Young Boys (3-0)

Au premier tour, ce résultat avait fait sensation et l'on se souvient que l'ex-Chaux-de-Fonnière Zwygart avait été expulsé pour avoir donné un coup de pied à Ripamonti, à terre. Mais, en ce temps-là, on ne croyait pas que le match-retour serait non pas placé sous le signe de la Vierge, mais sous celui de la relégation. Bizarre, dirait Konietzka. Une victoire neuchâteloise est absolument nécessaire.

Bâle - Chiasso (1-1)

Grignoté par les sauteuses de Sundermann, au Hardturm, Bâle, devant son public, se doit de réagir. Une occasion pour le dénommé Benthous de faire le malin après le 7-0 contre Lugano et le 6-0 contre la Chaux-de-Fonds. Courageux contre les faibles, mais trouillard devant le danger: Servette et Grasshopper...

Lucerne - Chênois (0-3)

Avec ces deux adeptes du hors-jeu, le milieu de terrain devrait être aussi animé qu'une place de marché. Il faudra voir pour sélectionner deux juges de touche ne louchant pas!

Pour le reste, tout ira au petit bonheur la chance, Chênois alternant le bon et le moins bon, alors que Lucerne l'opportuniste attendra le moment favorable pour porter ses mauvais coups.

LIGUE A

1. Grasshopper	16	10	4	2	39	11	24
2. Zurich	17	10	4	3	42	25	24
3. Servette	17	9	5	3	41	17	23
4. Bâle	17	8	6	3	32	14	22
5. Lucerne	17	10	2	5	30	26	22
6. Sion	17	7	6	4	30	21	20
7. Saint-Gall	17	5	6	6	27	26	16
8. Chiasso	17	4	7	6	20	31	15
9. Chênois	17	4	6	7	24	27	14
10. Lausanne	17	5	3	9	18	25	13
11. Y. Boys	17	6	1	10	25	38	13
12. N. Xamax	17	6	0	11	19	32	12
13. Ch.-de-Fds	16	3	5	8	15	37	11
14. Lugano	17	1	5	11	13	45	7

La saison dernière

1. Zurich	17	9	6	2	35	16	24
2. Servette	17	9	5	3	43	19	23
3. Saint-Gall	17	11	1	5	35	27	23
4. Young Boys	17	9	4	4	28	25	22
5. Bâle	17	8	4	5	30	25	20
6. NE Xamax	17	6	5	5	24	25	19
7. Grasshopper	17	6	7	4	24	20	19
8. Chênois	17	6	5	6	22	20	17
9. Lausanne	17	4	3	10	24	34	11
10. Nordstern	17	2	7	8	16	30	11
11. Chiasso	17	3	3	11	18	36	9
12. Sion	17	1	4	12	12	44	6

Les marqueurs
 14 buts: Seiler (Zurich).
 13 buts: P. Risi (Lucerne).
 10 buts: Egli (Grasshopper).
 9 buts: Barberis (Servette), Kok (Lausanne), Schoenberger (Young Boys).
 8 buts: Garande (Chênois), Maissen (Bâle), Sulser (Grasshopper).
 7 buts: Andrey (Servette), Brégy (Sion), L. Favre (Neuchâtel Xamax), Mauron (La Chaux-de-Fonds), Pfister (Grasshopper), Weber (Saint-Gall).

Total des spectateurs

	Spect.	Matches	Moy.
1. Lucerne	94.400	8	11.800
2. Grasshopper	70.700	9	7.855
3. Saint-Gall	66.200	9	7.355
4. Servette	58.800	8	7.350
5. Bâle	56.000	8	7.000
6. Zurich	52.000	8	6.500
7. Young Boys	50.600	9	5.622
8. Lausanne	42.900	9	4.766
9. Sion	36.100	8	4.512
10. La Ch.-de-Fds	28.400	7	4.057
11. Lugano	31.300	8	3.912
12. NE Xamax	34.400	9	3.822
13. Chiasso	27.200	9	3.022
14. Chênois	27.100	9	3.011

LIGUE B

1. Nordstern	16	10	5	1	37	16	25
2. Bellinzona	16	8	8	0	24	10	24
3. Fribourg	16	9	3	4	23	15	21
4. Aarau	16	7	5	4	33	23	19
5. Frauenfeld	16	6	6	4	19	16	18
6. Berne	15	6	5	4	23	24	17
7. Winterthur	16	6	5	5	26	21	17
8. Vevey	16	6	4	6	27	21	16
9. Granges	16	4	7	5	23	28	13
10. Bienne	16	2	8	6	10	17	12
11. Kriens	16	4	4	8	17	29	12
12. Baden	16	4	2	10	20	35	10
13. Rarogne	15	3	3	9	10	29	9
14. Wettingen	16	2	5	9	20	28	9

Zurich - Saint-Gall (0-4)

Zurich ne va pas se laisser surprendre une deuxième fois, ces quatre buts étant restés sur l'estomac. Personne d'autres d'ailleurs n'a pu l'humilier autant. Saint-Gall en voyage, ce n'est pas le wagon-restauration, mais un fourgon bourré de sacs de ciment. Aucune victoire en huit déplacements, mais des partages les valant presque: 2-2, à Sion, 1-1, à Bâle.

Servette - Grasshopper (1-2)

N'était la division des points, on forcerait dans le lyrisme de ce match qu'il faudrait bien qualifier de vedette. On enjoliverait sur les retrouvailles de Sundermann, de Pfister avec les anciens copains, bref! on rejoignait Corneille, alors qu'en situation actuelle, de ce résultat on s'en fout.

Dimanche matin, la tresse au beurre nous consolera des misères des uns et des autres, en attendant de suivre les péripéties des deux parties restantes.

Lugano - Neuchâtel Xamax (0-2)

Pour rester en ligue A, il faut au moins prouver être meilleur que le

dernier, un dernier ne renâclant pas devant les coups, ni les provocations, Lausanne en sait quelque chose, qui a perdu Kok au Cornaredo et, par contre-coup, le match contre Lucerne. On se permettra donc de conseiller aux Neuchâtelois de garder leur calme et de se concentrer sur le jeu.

Leur fonds plus solide est garant des deux points.

Sion - Lausanne (2-0)

Méchant déplacement pour Lausanne privé de Chapuisat et de Gretler. En perdant stupidement contre Lucerne, la situation s'est de nouveau détériorée rendant ce voyage valaisan plus que périlleux. Les nerfs n'ont pas tenu le coup, et à Tourbillon, il en faudrait.

Le caractère de derby laisse à Lausanne une bien mince chance de récolter un point, ce que Sion contestera jusqu'au bout. Mais, peut-être sera-t-il trop sûr de lui et c'est pour lui l'écueil à éviter.

Ligue B: quitte ou double pour Aarau et Frauenfeld

Nordstern et Bellinzona poursuivent leur marche triomphale en tête du classement de la ligue nationale B. Main dans la main, ou presque (les deux équipes ne sont séparées que par un seul petit point), Bâlois et Tessinois accumulent victoire sur victoire. Le fossé se creuse toujours plus entre eux et leurs poursuivants immédiats, puisque Fribourg est déjà à trois unités de Bellinzona et qu'Aarau et Frauenfeld comptent, respectivement, cinq et six longueurs de retard.

Plus loin, au milieu du tableau, Vevey montre le bout de son nez et rejoint un rang plus en rapport avec ses capacités. Quant à Rarogne et Wettingen, ils doivent



EN VERVE. — Grâce notamment à Manai (en blanc à droite), qui marque ici le premier but de son équipe contre Lugano, Chênois connaît une reprise d'activité favorable. Il paraît être en mesure de se sauver, contrairement à son adversaire, dont Xamax fera cependant bien de se méfier, dimanche.

LE BULLETIN DE SANTÉ

BÂLE. 4^{me}. Vingt-deux points. Première défaite depuis le 28 août. A derrière lui deux voyages difficiles, Servette et GC.

LA CHAUX-DE-FONDS. 13. Onze points. Une partie de retard, les sept dernières sans victoire. Premier but de Kaelin.

CHÊNOIS. 9^{me}. Quatorze points. Retour de Mustapha, premier but de Manai. Prend cinq points sur les trois derniers matches.

CHIASSO. 8^{me}. Quinze points. Record des partages: sept. Troisième but pour Manzoni.

GRASSHOPPER. Premier. Vingt-quatre points. Un match de retard. La meilleure défense. Première absence de Heinz Hermann, troisième pour In-Albon.

LAUSANNE. 10^{me}. Treize points. Retour de Cornioley qui n'a toujours pas marqué. Chapuisat suspendu pour le prochain match.

LUCERNE. 4^{me}. Vingt-deux points. Invaincu lors des six dernières rencontres.

LUGANO. Dernier. Sept points. Défense et attaque les plus médiocres. Débuts de Bunkofer.

NEUCHÂTEL XAMAX. 12^{me}. Douze points. Perd, tout en marquant deux pénalités. A joué les trois derniers matches dans la même formation, c'est-à-dire trois défaites.

SAINT-GALL. 7^{me}. Seize points. Première défection de Scheiwiler. Vient de jouer deux fois à domicile en gagnant trois points.

SERVETTE. 3^{me}. Vingt-trois points. Fernandez pour la première fois titulaire. Absence de Barberis, Coutaz et Sarasin.

SION. 6^{me}. Vingt points. Trois derniers matches sans recevoir de but, malgré GC et YB. Bilan: cinq points.

YOUNG BOYS. 10^{me}. Treize points. Trois défaites sur quatre parties.

ZURICH. 2^{me}. Vingt-quatre points. La meilleure ligne d'avants. Première défection de Kundert. A déjà subi six pénalités.

PRONOSTICS SPORT-TOTO PRONOSTICS

- Bâle (4^{me} rang) - Chiasso (8.) au 1^{er} tour: 1:1. — Sur leur terrain, les Bâlois sont favoris. 1 1 1
- La Chaux-de-Fonds (13.) - Young Boys (11) 3:0. — Match qui pourrait être décisif pour ces deux équipes luttant contre la relégation. 1 X X
- Lugano (14.) - Neuchâtel Xamax (12.) 0:2. — On ne se fera pas de cadeaux dans cette rencontre entre deux équipes au bas du classement. 2 2 2
- Lucerne (5.) - Chênois (9.) 0:3. — Leur excellent bilan «home» fait des Lucernois les favoris de cette partie, même si Chênois est en forme nettement ascendante. 1 1 X
- Servette (3.) - Grasshopper (1^{er}) 1:2. — Même s'ils manquent actuellement de «punch», il faut accorder les faveurs de la cote aux Servettiens qui profitent de l'avantage du terrain. X 1 X
- Sion (6.) - Lausanne (10.) 2:0. — Depuis la reprise du championnat, les Vaudois ont refait surface et il faut désormais compter avec eux. X X X
- Zurich (2.) - St-Gall (7.) 0:4. — Après sa baisse de forme momentanée, l'équipe des bords de la Limmat a besoin d'une bonne performance pour retrouver toute sa confiance. 1 1 1
- Aarau (4.) - Bellinzona (2.) 1:2. — Match nul probable pour cette rencontre équilibrée. X 1 2
- Baden (12.) - Winterthur (7.) 1:2. — Comme ce fut le cas les saisons précédentes déjà, Winterthur est l'équipe du 2^{me} tour. 2 2 2
- Berne (6.) - Wettingen (14.) 2:1. — Très solide chez lui, Berne n'aura probablement pas de peine contre Wettingen, en zone de relégation. 1 1 1
- Bienne (10.) - Kriens (11) 2:2. — Il faut s'attendre au match nul, très prisé par les Seeländais. X X X
- Frauenfeld (5.) - Nordstern (14^e) 1:1. — Frauenfeld, même s'il n'est pas favori, est cependant capable d'une surprise face à Nordstern, un des candidats à la promotion. X 1 1
- Fribourg (3.) - Granges (9) 2:0. — Il faut s'attendre à un nouveau succès des Fribourgeois qui présentent un bilan particulièrement positif à la maison: sept victoires, un match nul et pas de défaite. 1 1 1

Demi-finales de la Coupe: les arbitres désignés

L'ASF a désigné les arbitres suivants pour les deux matches des demi-finales de la Coupe de Suisse:
 Bruno Galler (Kirchdorf): Neuchâtel Xamax - Young Boys.
 Rudolf Rengli (Stans): Sion - Servette.
 Ces rencontres auront lieu le lundi de Pâques, 7 avril.

La liste des tendances

	1	X	2
1. Bâle - Chiasso	7	2	1
2. La Chaux-de-Fonds - Young Boys	3	4	3
3. Lugano - Neuchâtel Xamax	3	3	4
4. Lucerne - Chênois	6	2	2
5. Servette - Grasshopper	4	4	2
6. Sion - Lausanne	5	3	2
7. Zurich - St-Gall	6	2	2
8. Aarau - Bellinzona	3	4	3
9. Baden - Winterthur	3	3	4
10. Berne - Wettingen	6	2	2
11. Bienne - Kriens	5	3	2
12. Frauenfeld - Nordstern	3	4	3
13. Fribourg - Granges	5	3	2

phalange entraînée par Paul Stehrensberger, dont les ambitions, en début de saison, avaient pourtant été clairement définies.

DERNIÈRES CARTOUCHES

Le chef de file, Nordstern, se méfiera lui aussi de son hôte, Frauenfeld. Tout comme Aarau, les Thurgoviens tireront dimanche leurs dernières cartouches en vue de la promotion. Celles-ci atteindront-elles leur but? Il faudra viser juste sur le «Kleine Allmend», car les Bâlois représentent une cible coriace. N'ont-ils pas «scoré» dix fois depuis la reprise? Frauenfeld ne peut donc pas se permettre de perdre, sous peine de quitter les premiers fauteuils, de retomber dans l'anonymat et de finir le championnat en roue libre. Une victoire, en revanche, lui permettrait de continuer à espérer. Mais est-ce vraiment là son objectif?

Berne reçoit Wettingen. Comme il y a quinze jours, la formation de la capitale affronte au Neufeld un «candidat» en puissance à la relégation. On se souvient que les Bernois avaient eu toutes les peines du monde à battre Kriens. Qu'en sera-t-il dimanche? Assurément, un partage des points serait déjà un succès pour les Argoviens qui n'ont vraiment pas les moyens de faire la fine bouche.

FRIBOURG: PETIT À PETIT...

En accueillant Granges, Fribourg a une occasion rêvée de se rapprocher des deux chefs de file, s'ils sont victimes d'un faux pas. Il faut bien l'admettre, les «Pinguins» occupent une position flatteuse en regard de leurs qualités. Mais enfin! Puisque cela leur rigole, pourquoi ne pas en profiter? Gagne-petit ou pas, les points sont là. Alors, pourquoi pas deux de plus?

Winterthur, à l'inverse de Fribourg, vaut mieux que sa septième place. Mais

quelque chose ne tourne pas rond dans la phalange zuricoise qui semble déjà avoir abdiqué dans la lutte pour la promotion. Avec sept points de retard sur le deuxième classé (Bellinzona), Winterthur doit faire un deuxième tour sans faute s'il entend revenir au premier plan. Le redressement sera-t-il amorcé à Baden?

On en saura plus dimanche soir, au terme de cette 17^{me} journée qui s'annonce palpitante.

F. PAYOT

Championnat de III^e ligue

Comète - Le Parc 2-0 (1-0)

BUTS: Rossetti, Perissinotto.

COMÈTE: Wildi; Matile, Frutig, Matthey, Lecoultré, Dos Santos, Rossetti, Favre, Poyet (Geiser), Perissinotto, Mussini. Entraîneur: D. Frutig.

LE PARC: Montbaron; Roth, Villard, Thiébaud, Meyer, Humair, Besson, Portmann, Matthey, Hitz, Landry (Gillard, Devenoges).

ARBITRE: M. Fernandès Gomez, d'Haute-rive.

Pour ce match de reprise d'une importance capitale pour l'équipe locale, Comète a enfin pu aligner sa formation «standard». Avec la récapitulation de Michel Favre au milieu du terrain, l'équipe a de nouveau retrouvé un «patron» et elle semblait transformée par rapport au premier tour. Comète a animé le débat durant la majeure partie de la rencontre et c'est très logiquement qu'elle parvint à marquer par Rossetti, sur pénalty, en première mi-temps, et par Perissinotto, d'une reprise de volée sur un astucieux service de Dos Santos, à 10 minutes de la fin du match.

Victoire entièrement méritée des hommes de l'entraîneur Frutig si l'on tient encore compte que Rossetti vit son second pénalty retenu par l'excellent Montbaron.

W. S.

hockey sur glace CHEZ LES «PROS» DE LA LIGUE NATIONALE

De redoutables attaquants...

Il y a deux mois encore, tous les espoirs étaient permis de voir Marcel Dionne, le joueur de centre étoile des Kings de Los Angeles, battre le fantastique record détenu depuis 1970-71 par Phil Esposito, des Rangers, avec 76 buts et 76 passes en 78 joues. Alors qu'il ne reste que 8 matches aux Kings pour clore le calendrier régulier 1979-80 qui en aura comporté 80, Dionne, 29 ans, est loin du compte et n'effacera pas le célèbre Esposito des statistiques du circuit Ziegler. En effet, le «marchand de vitesse» des bords du Pacifique a ralenti mais il a tout de même inscrit 46 buts et fourni 74 assistances soit 120 points jusqu'à ce jour. Il devra se contenter de brigrer le trophée Art Ross, qui est déjà une récompense de taille avec le chèque de 1000 dollars.

LAFLEUR TOUJOURS LÀ

Si l'accession de Dionne au titre de meilleur compteur est logique puisque ce joueur a été le dauphin de Bryan Trottier, des Islanders, l'an passé, le célèbre ailier droit des Canadiens de Montréal, Guy Lafleur, empochera, sauf accident, les 500 dollars alloués au second. Après avoir régné pendant 3 années d'affilée, soit de 1975-76 à 1977-78 chez les marqueurs, Lafleur (29 ans) reste très redoutable et sa perspective à long terme est réjouissante. Lors d'une tournée des «Glorieux» dans l'ouest canadien, le N° 10 a dépassé le cap des 400 buts contre Winnipeg et Edmonton. Le 400^{me} filet, alors que Lafleur n'en est qu'à sa 9^{me} saison chez les professionnels, a été

ovationné pendant plusieurs minutes par les 15.300 spectateurs qui garnissaient l'arène des Jets de Winnipeg. Lors de cette partie, Lafleur a également marqué le but gagnant sur un magnifique effort personnel, permettant aux siens de l'emporter 4-3. Contre Edmonton, les Canadiens ont sorti la grosse artillerie et c'est sur le pointage de 7-3 et avec le 402^{me} but de Lafleur en 674 parties régulières que la joute s'est achevée. Le joueur vedette du bleu-blanc-rouge comptabilise désormais 47 buts et 62 passes pour 109 points. Il est suivi par Wayne Gretzky, des Oilers d'Edmonton, qui possède 37 buts et 68 passes à son actif.

athlétisme

Cross samedi à La Neuveville

L'Union sportive de La Neuveville organise samedi 22 mars, à La Neuveville, son 8^{me} cross-country. Seize catégories, allant des enfants de 5 ans aux vétérans, sont prévues au programme de cette manifestation qui débutera le matin déjà pour les écoliers (ères) B, C et D. La distance à parcourir varie, selon les catégories, de 400 m à 7500 m. De plus, chaque concurrent aura la possibilité de courir, s'il le désire, une course contre la montre de 400 mètres sur piste finlandaise. Un classement combiné sera établi avec attribution du challenge «Canard doré». Pour tous renseignements s'adresser à M. F. Turuvani (038) 51 10 45.

Le centre des Oilers est un prodige de la glace. Accusant un gabarit idéal 1 m 80 et 75 kg, Gretzky, qui avait compté 43 buts et fourni 61 passes à sa première saison complète avec Edmonton alors que le club évoluait encore dans l'Association mondiale, l'an dernier, possède tous les atouts. Sa maîtrise du bâton, son patinage impressionnant, sa clairvoyance du jeu et son intelligence sont les garants d'une carrière qui s'annonce extraordinaire pour ce joueur qui a fêté ses... 19 ans le 26 janvier dernier.

J. Jojic

Les compteurs: 1. Dionne (Los Angeles) 46/74/120; 2. Lafleur (Mtl) 47/62/109; 3. Gretzky (Edmonton) 37/68/105; 4. Trottier (Islanders) 34/51/85; 5. Simmer (Los Angeles) 47/37/84; 6. Taylor (Los Angeles) 34/49/83; 7. Perreault (Buffalo) 32/49/81. Le classement: (Les 16 formations totalisant le plus de points seront qualifiées pour la ronde préliminaire 3 de 5 de la Coupe Stanley). 1. Philadelphie 69/106; 2. Buffalo 70/94; 3. Montréal 71/94; 4. Boston 70/91; 5. Rangers 69/77; 6. Chicago 69/77; 7. Islanders 70/75; 8. Atlanta 68/74; 9. Minnesota 68/72; 10. St-Louis 69/69; 11. Toronto 69/65; 12. Hartford 68/64; 13. Pittsburgh 70/64; 14. Los Angeles 72/64; 15. Detroit 69/59; 16. Washington 69/58; 17. Vancouver 70/58; 18. Edmonton 72/56; 19. Colorado 69/45; 20. Winnipeg 70/41; 21. Québec 67/35.

football

Passionnante soirée pour les quarts de finales des coupes d'Europe

Nottingham retourne la situation

DYNAMO BERLIN EST - NOTTINGHAM FOREST 1-3 (0-3)

Nottingham Forest a, une fois encore, passé victorieusement un examen difficile. Le printemps dernier, l'équipe de Brian Clough avait été tenue en échec sur son terrain. Cette fois, sa tâche était encore plus difficile puisque, il y a quinze jours, elle avait été battue par Dynamo Berlin-Est, vainqueur par 1-0. Les vainqueurs de la dernière Coupe d'Europe ont pourtant réussi à renverser la situation sans trop de peine, face à des Allemands de l'Est dont la défense ne fut pas à la hauteur de sa réputation et qui furent généralement dominés en milieu de terrain.

une déviation de la tête de Needham. Trevor Francis, en déséquilibre, ne laissait aucune chance à un gardien qui n'avait pas bougé. Les Allemands réagissaient mais tant Brillat que Riediger échouaient sur Shilton. Ce même Riediger se signalait encore à la 30^{ème} minute par un excellent débordement dont Terletzki ne pouvait profiter. Cinq minutes plus tard, sur une passe de O'Neil, Trevor Francis, le dos au but, se jouait de son garde du corps et il expédiait un tir qui frappait sous la transversale. La balle revenait en jeu mais c'est en vain que les Allemands réclamaient, estimant que le ballon avait rebondi devant la ligne. A la 40^{ème} minute, l'arbitre accordait un penalty sévère pour une faute de Noack sur Robertson. Celui-ci assurait la transformation.

Robertson qui commettait une faute sanctionnée d'un penalty transformé par Terletzki. Les Anglais connaissaient par la suite quelques moments pénibles. Ils pouvaient toutefois éviter le pire grâce à la maîtrise de leur milieu de terrain, qui parvenait à conserver le ballon et à casser le rythme. On put toutefois croire à un second but allemand qui aurait tout remis en question à la 70^{ème} minute. Une reprise de la tête de Riediger fut alors renvoyée par la transversale et il se produisit alors une mêlée devant les buts de Shilton lequel, non sans difficulté, parvint finalement à s'emparer du ballon.



GOAL.— Francis Trevor (maillot foncé) marque le deuxième but... (Téléphoto AP)

Real Madrid: comme au bon vieux temps...

REAL MADRID - CELTIC GLASGOW 3-0 (1-0)

teurs acquis à leur cause, les Madrilènes ont brillé d'un vif éclat en seconde partie. Ils étaient irrésistibles. Ce Real Madrid offensif, efficace rappelait celui des années de gloire (cinq fois champion entre 1956 et 1960).

stade Santiago Bernabeu en parachevant d'une volée imparable un mouvement esquissé par Cunningham et prolongé par une déviation de la tête de Santillana. Les Ecossais faisaient entrer Burns pour McClusky après un quart d'heure. Une bête de Pirri (81^{ème}) provoquait une seconde d'angoisse. A la 85^{ème}, Cunningham, démarrait Angel sur l'aile droite. Le centre parfait du demi offrait à Juanito la possibilité de décocher un coup de tête magistral au grand dam de Latchford bien mal protégé par ses arrières. C'était le délire, la qualification.

MARQUEURS: Santillana 44^{ème}; Stielike 55^{ème}; Juanito 85^{ème}.

DÉVIATION

A la 44^{ème} minute, sur une balle haute, Latchford, à la lutte avec Santillana, ne maîtrisait pas la balle. L'avant-centre la déviait du pied dans les filets. Dix minutes après la reprise, Stielike faisait exploser le

Hambourg de justesse

HAIJDUK SPLIT - HAMBOURG 3-2 (1-2)

MARQUEURS: Hrubesch 2^{ème}; Zlatko Vujovic 21^{ème}; Hieronymus 25^{ème}; Djordjevic 48^{ème}; Primorac 86^{ème}.

MARQUEURS: Schoenaker 35^{ème}; Amessen 38^{ème}; Lerby 56^{ème}; La Ling 90^{ème}.

Strasbourg n'a pas pesé lourd!

AJAX AMSTERDAM - STRASBOURG 4-0 (2-0)

MARQUEURS: Schoenaker 35^{ème}; Amessen 38^{ème}; Lerby 56^{ème}; La Ling 90^{ème}.

Marx, Decastel, Gentes, Piasecki, Tanter. ARBITRE: M. Courtney (Grande-Bretagne).

MARQUEURS: Jozef Barmos (Inter Bratislava), Karol Dobias (Bohemians Prague), Jan Fiala, Miroslav Gajdusek (Dukla Prague), Kolman Gogh (Slovan Bratislava), Karel Jarusek (Zbrojovka Brno), Ladislav Jurkemik (Inter Bratislava), Dusan Keketi (Spartak Trnava), Jan Kozak (Lokomotive Kosice), Marian Masny (Slovan Bratislava), Zdenek Nehoda (Dukla Prague), Anton Ondrus (Slovan Bratislava), Antonin Panenka (Bohemians Prague), Stanislav Seman, Stanislav Strapek (Lokomotive Kosice), Rostislav Vojacek (Banik Ostrava).

STRASBOURG: Dropsy; Jodar, Specht, Novi, Domenech, Deutschmann,

Ajax Amsterdam ne possède plus une équipe de la valeur de celle qui était naguère emmenée par Johan Cruyff. Il a toutefois présenté un instrument de combat suffisamment équilibré pour éviter toute mauvaise surprise dans son match retour de la coupe des champions contre le Racing Strasbourg. Après avoir obtenu le match nul (0-0) à l'aller, les champions de Hollande ont assuré leur qualification en s'imposant par 4-0 (mi-temps 2-0).

MARQUEURS: Wendt 11^{ème}; Hoeness 35^{ème}; Janzon 61^{ème}; Breitter (penalty) 74^{ème}; Hoeness 81^{ème}.

Coupe: le tenant, Barcelone, battu

VALENCE-BARCELONE 4-3 (2-2)

Détenteur du trophée, Barcelone est éliminé en quart de finale de la Coupe des vainqueurs de Coupe. Au stade Luis Casanova archi-comble (50.000 spectateurs), Valence a préservé l'avance acquise au match aller (1-0) en triomphant 4-3 (mi-temps 2-2).

Italie: toujours le scandale...

Affaire à rebondissements, le scandale qui secoue le football italien prend des proportions toujours plus inquiétantes.

Avant l'assemblée de la Ligue nationale

Le point de vue de Lucio Bizzini

Président de la Fédération des joueurs, capitaine de l'équipe de Suisse, Lucio Bizzini prend nettement position à la veille de l'assemblée de la ligue nationale qui décidera d'un nouveau mode de championnat. Le défenseur servetien se déclare partisan d'une LNA composée de 16 équipes: Cette formule n'est pas la panacée mais elle est la moins mauvaise. Elle favorise l'éclosion de jeunes talents et l'esprit de régionalisation. Je pose une question: avec le maintien d'un championnat à 12 équipes, Ston serait peut-être aujourd'hui en LNB en compagnie de Lucerne. Le football suisse tout entier n'aurait-il pas été le grand perdant? Quel que soit le nombre des équipes engagées, il y en aura toujours une ou deux qui apparaîtront trop faibles. Le public a besoin de changement. Il montre une certaine

volleyball

Bienne et Uni Bâle à nouveau champions?

Alors qu'il ne reste que trois journées en championnat suisse de ligue nationale A, on ne voit pas comment les deux champions suisses en titre ne rateraient pas, une fois de plus, les premières places, chez les hommes comme chez les dames. Alors qu'il reste six points en jeu, Bienne chez les hommes et Uni Bâle chez les dames, possèdent un avantage substantiel qui devraient leur permettre de fêter un nouveau titre national le dernier week-end de mars.

Les adversaires des Suisses sont connus

La Suisse affrontera en l'espace d'une semaine la Tchécoslovaquie et la Grèce, toutes deux qualifiées pour le tour final du championnat d'Europe des nations. Voici les joueurs annoncés par les deux fédérations: Tchécoslovaquie (26 mars à Bâle): Jozef Barmos (Inter Bratislava), Karol Dobias (Bohemians Prague), Jan Fiala, Miroslav Gajdusek (Dukla Prague), Kolman Gogh (Slovan Bratislava), Karel Jarusek (Zbrojovka Brno), Ladislav Jurkemik (Inter Bratislava), Dusan Keketi (Spartak Trnava), Jan Kozak (Lokomotive Kosice), Marian Masny (Slovan Bratislava), Zdenek Nehoda (Dukla Prague), Anton Ondrus (Slovan Bratislava), Antonin Panenka (Bohemians Prague), Stanislav Seman, Stanislav Strapek (Lokomotive Kosice), Rostislav Vojacek (Banik Ostrava). Grèce (1^{er} avril à Zurich): Gardiens: Basile Constantinou (Panathinaïkos), Eleftherios Poupakis (Ofi Crète). - Arrières: Jan Gounaris, Constantin Iosifidis (PAOK Salonique), Jean Kirastas (Olympiakos). - Demis: Angelo Anastasiadis,

cyclisme

Hinault au Tour de Romandie

Le Français Bernard Hinault, vainqueur notamment du Tour de France et du trophée super-prestige, viendra préparer le Tour d'Italie 1980 sur les routes romandes. Il sera, le 7 mai à Genève-Meyrin, au départ de la première étape du Tour de Romandie à la tête d'une équipe comprenant ses compatriotes Bernard Beccas, Jean Chassang et Pierre-Raymond Villenave ainsi que le champion du Luxembourg sur route Lucien Didier. Le sixième membre de l'équipe sera désigné ultérieurement. Les équipes en lice seront fortes de six coureurs mais les organisateurs n'en ont pas encore fixé définitivement le nombre (13 ou 14).

Tout est bientôt dit en Ligue nationale

Bienne et Uni Bâle à nouveau champions?

et Volero. Trois équipes avec dix points; Spada Academica, battu justement par Volero, avec douze points: tout est encore possible dans la lutte contre la relégation. C'EST SÛR Si le titre de Bienne n'est pas encore certain puisque Servette-Star comme Chênois peuvent battre le champion en titre; tout est dit par contre chez les dames puisque Uni Bâle sera une fois de plus la meilleure équipe de Suisse. La domination des Rhénanes contre UC Lausanne samedi dernier en est la preuve. Dans une rencontre de liquidation, VB Bâle a battu VBC Lausanne. Contre la relégation, si Bienne s'est incliné de justesse à Zurich contre Spada, Lucerne a gagné nettement contre Chênois qui n'a plus d'espoir de s'en sortir.

ses précédent Koeniz, battu par Berne et Colombier qui s'est incliné d'un rien dans son derby neuchâtelois contre Le Locle. Mais, la meilleure opération a été réussie par Marin qui dans un match à quatre points, a battu, à Genève, Chênois. Les Mariniers ont ainsi pratiquement sauvé leur place en ligue nationale B à moins d'une succession de surprises samedi prochain. C'EST L'EUPHORIE «C'est un peu l'euphorie», expliquait hier au téléphone le président du VBC Neuchâtel-Sports, M. Hirschy. Vainqueurs de Moudon en championnat, les Neuchâteloises ont en effet réussi mardi soir un fantastique exploit en éliminant de la Coupe de Suisse, VB Bâle, formation classée actuellement au troisième rang en ligue nationale A. La formation neuchâteloise a actuellement le vent en poupe, sa domination en ligue nationale B en est la preuve. VBC Berne, vainqueur à Lausanne d'AVEPS reste pourtant bien placé en deuxième position. Colombier a pour sa part réussi une excellente opération en allant gagner les deux points à Soleure.

Deux points qui peuvent être également synonymes de maintien. Les dames seront au repos ces quinze prochains jours en ligue A. Chez les hommes, dernier match au sommet entre Servette-Star et Bienne alors que Chênois l'emportera contre Naefels. Contre la relégation, match de la peur entre Volero et Uni Bâle alors qu'UC Lausanne peut faire un pas important contre Spada Academica. LA FIN Le championnat se terminera en ligue nationale B avant le début des matches de promotion. Montreux ne devrait faire aucun cadeau au Locle tout comme Leysin à Marin. Pour Marin, il faudra espérer que Berne puisse battre Chênois. Enfin, Colombier jouera la troisième place en recevant Koeniz. Chez les dames, Neuchâtel-Sports devrait terminer victorieusement à Servette-Star alors que Colombier devrait s'en sortir contre AVEPS. J.-C. S.

tennis

Gunthardt «sort» Fibak

En ligue B, Montreux qui a dominé VBC Lausanne et Leysin qui a peiné contre Servette-Star sont toujours au coude à coude. Les deux équipes vaudoises précédant Koeniz, battu par Berne et Colombier qui s'est incliné d'un rien dans son derby neuchâtelois contre Le Locle. Mais, la meilleure opération a été réussie par Marin qui dans un match à quatre points, a battu, à Genève, Chênois. Les Mariniers ont ainsi pratiquement sauvé leur place en ligue nationale B à moins d'une succession de surprises samedi prochain. C'EST L'EUPHORIE «C'est un peu l'euphorie», expliquait hier au téléphone le président du VBC Neuchâtel-Sports, M. Hirschy. Vainqueurs de Moudon en championnat, les Neuchâteloises ont en effet réussi mardi soir un fantastique exploit en éliminant de la Coupe de Suisse, VB Bâle, formation classée actuellement au troisième rang en ligue nationale A. La formation neuchâteloise a actuellement le vent en poupe, sa domination en ligue nationale B en est la preuve. VBC Berne, vainqueur à Lausanne d'AVEPS reste pourtant bien placé en deuxième position. Colombier a pour sa part réussi une excellente opération en allant gagner les deux points à Soleure.

A FRANCFORT

Gunthardt «sort» Fibak

Le Suisse Heinz Gunthardt s'est qualifié pour le deuxième tour du Tournoi de Francfort, doté, comme celui de Rotterdam, qu'il avait remporté dimanche dernier, de 175.000 dollars. Il a battu le Polonais Wojtek Fibak, N° 16 au classement ATP, par 4-6 6-4 6-3. Gunthardt a ainsi battu Fibak, l'un de ses équiariers en double, pour la deuxième fois en cinq confrontations. Le 24 juillet dernier, il s'était imposé face au Polonais par 6-1 4-6 6-3 à Kitzbuehel. Après avoir remporté la deuxième manche à sa première balle de set,

sports-télégrammes

BASKETBALL. — La Fédération française entreprend des démarches afin d'obtenir la qualification de l'ex-professionnel Robert Riley pour le tournoi préolympique en Suisse. BOXE. — Tony Carione «manager» de l'Italien Vito Antuofermo, a déclaré qu'il avait déposé une protestation officielle auprès du WBC et de l'EBU contre le pointage du juge britannique Roland Dakin à l'issue du championnat du monde qui a opposé son poulain au Britannique Alan Minter. N'oubliez pas le Livre d'or de l'ascension de NEUCHÂTEL-SPORTS HC CCP 20-1166, Neuchâtel H.-C. Un grand merci d'avance!

OFFRES D'EMPLOIS



**ZENITH
MOVADO**
LE LOCLE S.A.

désire engager un

**responsable
des achats**
de l'habillement de la montre.

Ce poste demande des connaissances étendues de la branche horlogère, tant sur le plan technique que commercial.

L'acheteur est appelé à travailler en liaison avec les départements « Produit et Administration des ventes ».

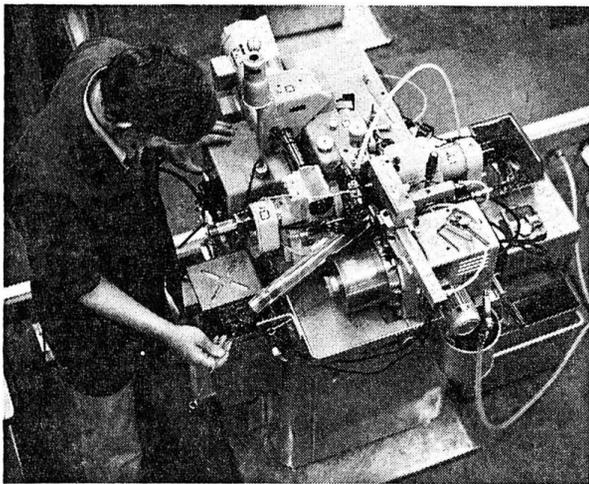
Préférence sera donnée à personne de langue maternelle française possédant de bonnes notions d'anglais et d'allemand.

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres écrites avec curriculum vitae à :
Zénith-Movado Le Locle S.A. - Service du personnel - 2400 Le Locle. 69812-O



Fabriques d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager pour notre département des pignons, un

**CONDUCTEUR
DE MACHINES**

auquel nous donnerons la formation nécessaire à la conduite de machines automatiques pour le TAILLAGE DES PIGNONS d'horlogerie.

Les personnes intéressées par cet emploi sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone au (038) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue. 69857-O

Rivella bleu
contient
environ 8x
moins
de calories.

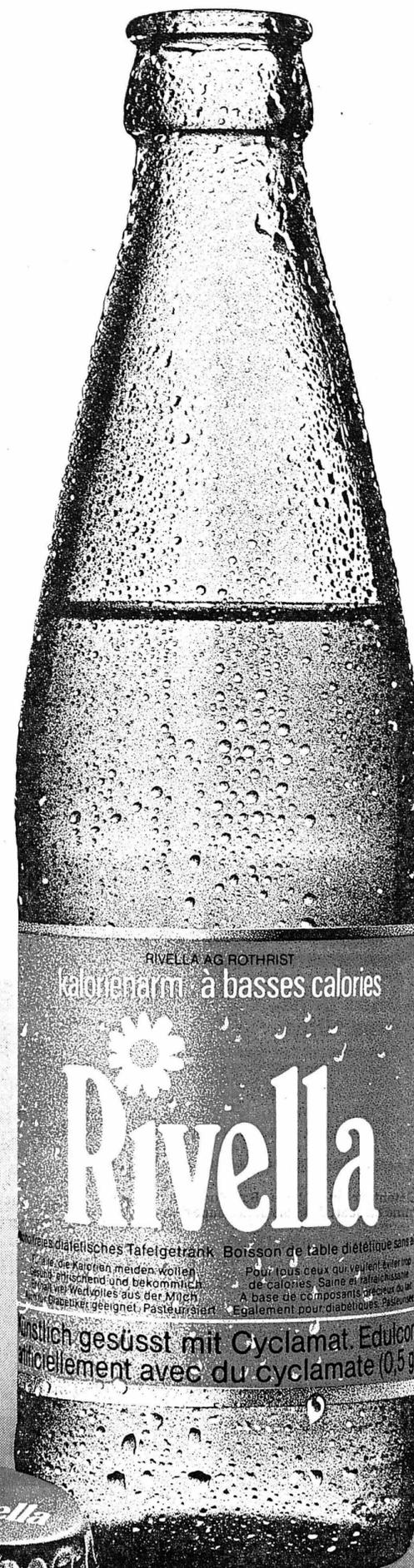
(qu'une boisson rafraîchissante édulcorée au sucre)

Et pourtant,
il contient tout
ce qui fait
de Rivella une
boisson saine
et précieuse.

Ce sont les sels minéraux – et d'autres substances précieuses tirées de la Nature – qui font la richesse de Rivella. Rivella n'est donc pas un simple « coupe-soif » : il en fait plus... pour moins de calories.

Rivella bleu. Boisson de table diététique, sans alcool. Sucrée artificiellement avec du cyclamate (0,5 g/l).

1 litre de Rivella bleu n'a que 50 kcal ou 210 kJ.



**BRAUEREI
FELDSCHLÖSSCHEN**



Suisse romande : Genève - Vaud - Bas-Valais - Fribourg - Neuchâtel - Jura

Nous cherchons pour les cantons mentionnés, avec domicile à Neuchâtel, un habile

CHEF REPRÉSENTANT

Les tâches suivantes lui seront confiées :

- direction des représentants de la Suisse romande
- coordination et surveillance des mesures de promotion de vente
- organisation des visites à la clientèle et contact avec les clients importants
- promotion des acquisitions.

Vous êtes âgé de 30 à 40 ans, de langue maternelle française, avec de bonnes connaissances de l'allemand. Vous avez de l'expérience dans la branche des articles de marque et dans la direction d'un groupe de collaborateurs. Vous avez de l'initiative et aimez les contacts humains.

Nous vous offrons un travail intéressant, dans une entreprise riche en traditions, mais néanmoins dynamique, un salaire correspondant à vos compétences, de bonnes prestations sociales et d'excellentes conditions de travail qui vous combleront certainement.

Nous vous prions d'adresser vos offres écrites à :
Brauerei Feldschlösschen, 4310 Rheinfelden,
à l'attention de Monsieur L. Alfaré.

69064-O



EBAUCHES SA
2001 NEUCHÂTEL
TEL. 038 21 21 25

Nous cherchons à engager

UNE EMPLOYÉE

ayant :

- une bonne connaissance de la dactylographie
- le désir de recevoir une formation complémentaire
- la faculté de travailler au sein d'une petite équipe
- si possible de bonnes notions de la langue allemande.

Notre future collaboratrice que nous désirons stable, sera formée pour travailler sur une machine moderne de traitement des textes.

La préférence sera donnée à une personne précise, ayant du goût pour la présentation des textes.

Age idéal : 25 à 35 ans.

Entrée : le plus rapidement possible.

Faire offres manuscrites avec curriculum vitae et certificats à Ebauches S.A., Neuchâtel, case postale 1157. Tél. (038) 21 21 25, interne 235.

69854-O



HERMES PRECISA
INTERNATIONAL SA

Si vous êtes une secrétaire français/anglais, désireuse de vous créer une situation intéressante et variée au sein d'une petite équipe, nous sommes à même de répondre à votre attente.

En effet, nous désirons engager

2 secrétaires

pour nos services
« Marketing » et « Administration des ventes ».

Dans les deux cas nous pouvons vous offrir une situation où vous pourrez journellement mettre à profit vos connaissances linguistiques, ainsi que vos qualités naturelles d'organisation et d'initiative.

L'un ou l'autre de ces postes vous est destiné si
- vous disposez d'une formation commerciale et de quelques années de pratique
- vous êtes de langue maternelle française ou anglaise et que vous maîtrisez bien l'autre langue.

Etes-vous intéressée par cette annonce ?

Alors prenez contact avec nous ou adressez votre offres à

HERMES PRECISA INTERNATIONAL SA
M. P.-A. Cornaz, service du personnel,
1400 YVERDON, tél. (024) 21 23 31.

69814-O



Grande Opération échange

Nous vous offrons jusqu'à **Fr. 50.-** pour votre ancien matelas, quelle que soit sa provenance et nous l'évacuons sans frais pour vous lors de notre livraison!

La combinaison idéale pour votre santé **bico-flex®** et **bico-matelas**

La marque bico est synonyme de produit de toute première qualité, au service d'un sommeil sain et réparateur. L'utilisation d'une literie de santé bico permet à toute la musculature de se détendre de façon idéale et assure un repos d'un confort incomparable. Actuellement chez meubles meyer.



chez **meubles meyer**



Les matelas de santé bico et le sommier articulé bico-flex sont **recommandés médicalement!**

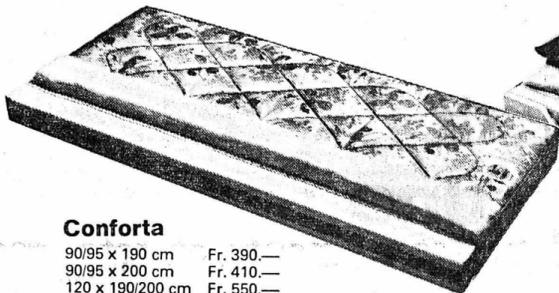


L'emblème de la laine de qualité: une garantie pour vous!

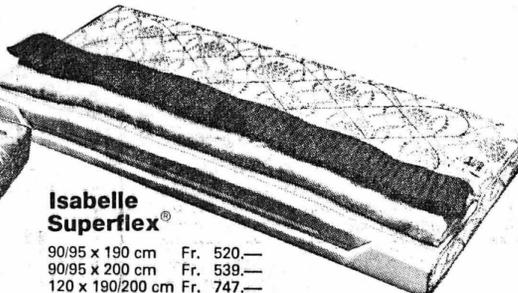
Luxor
90/95 x 190 cm Fr. 215.—
90/95 x 200 cm Fr. 228.—
120 x 190/200 cm Fr. 314.—
140 x 190/200 cm Fr. 365.—
160 x 190/200 cm Fr. 418.—

Superstar
90/95 x 190 cm Fr. 298.—
90/95 x 200 cm Fr. 315.—
120 x 190/200 cm Fr. 431.—
140 x 190/200 cm Fr. 505.—
160 x 190/200 cm Fr. 576.—

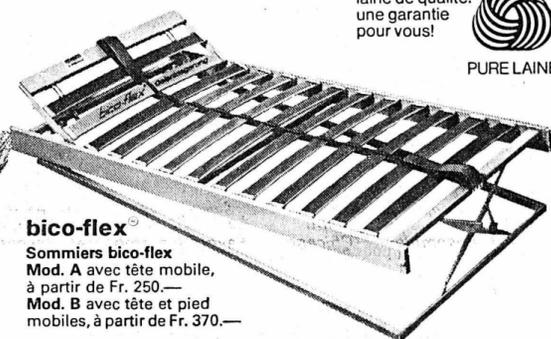
Diana
90/95 x 190 cm Fr. 368.—
90/95 x 200 cm Fr. 400.—
120 x 190/200 cm Fr. 527.—
140 x 190/200 cm Fr. 617.—
160 x 190/200 cm Fr. 717.—



Conforta
90/95 x 190 cm Fr. 390.—
90/95 x 200 cm Fr. 410.—
120 x 190/200 cm Fr. 550.—
140 x 190/200 cm Fr. 640.—
160 x 190/200 cm Fr. 720.—



Isabelle Superflex®
90/95 x 190 cm Fr. 520.—
90/95 x 200 cm Fr. 539.—
120 x 190/200 cm Fr. 747.—
140 x 190/200 cm Fr. 882.—
160 x 190/200 cm Fr. 1026.—



bico-flex®
Sommiers bico-flex
Mod. A avec tête mobile, à partir de Fr. 250.—
Mod. B avec tête et pied mobiles, à partir de Fr. 370.—

En tant que spécialiste de la literie, nous vous présentons le plus vaste choix de matelas bico et de sommiers bico-flex dans le grand studio spécial bico, chez meubles meyer.

Heures d'ouverture:
de 8 h. à 12 h. et de 13 h. 30 à 18 h. 30
samedi sans interruption de 8 h. à 17 h.
Fermé le lundi matin

P Pas de problème de parage
Places à proximité ou au bord du lac (Jeunes Rives), à 5 min. de notre exposition



meubles MEYER

neuchâtel
fbg de l'hôpital
tél. 038/25 75 05

Garages béton armé
simples ou doubles, 3 x 6 m avec toit à 2 pans, charpente bois, couvertures tuiles ou Eternit. Rendu posés. Gagnez temps et argent en téléphonant au (021) 37 37 12 Uninorm, Lausanne. 69288-A

A vendre **bouvier bernois** femelle, 3 ans, vaccinée, Fr. 250.—
Tél. (038) 33 63 51, 69746-A

A vendre **lave-vaisselle MERKER L indépendant** 1979 eau froide ou chaude, prix à discuter. Pour tous renseignements (038) 51 23 22, après 19 heures. 69774-A

Devenez **SVELTE** grâce à notre **TISANE**
Cure de 20 jours, Fr. 23.—
+ port contre remboursement au

Centre régime 1604 Puidoux. Tél. (021) 56 10 96. 69294-A

Baux à loyer au bureau du journal

A vendre à prix très intéressant: **anciens radiateurs, anciennes poutres, chauffage cadres de fenêtres**
Tél. 24 17 18. 69806-A

Matériel station pompage
état de marche, comprenant: pompe Biéri, moteur électrique 4 CV, 1 cloche 500 litres avec automatique, un compresseur, un radiateur électrique, une armoire tableau électrique métal, etc.
Tél. (037) 77 15 41. 72275-A

DÉMÉNAGEMENTS TRANSPORTS INTERNATIONAUX
TRANSPORTS DE PIANOS
Garde-meubles - Petits transports
Tél. (038) 25 35 90
D. ROTHPLETZ
Brévards 3 Neuchâtel 57759-A

Jeunes gens, jeunes filles
formez-vous à l'animation de Centres de vacances et participez à un stage CEMEA (Centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active), à la Côte-aux-Fées, du 7 au 16 avril 1980.
Renseignements et inscriptions: case 566, 2001 Neuchâtel 1, ou tél. (038) 25 87 66 ou 24 34 30. 72267-A

Avis aux COMMUNIERS de Neuchâtel

Les Communiens de Neuchâtel domiciliés rière la circonscription de cette ville, qui désirent se faire recevoir membres de l'une ou l'autre des quatre rues, sont invités à se faire inscrire aux adresses ci-dessous avant le lundi de Pâques 7 avril 1980.

Passé ce jour, les demandes seront renvoyées d'un an à teneur des règlements.

Les Communiens, qui, par suite de changement de domicile, doivent être portés sur le rôle d'une autre rue, sont invités à se faire délivrer par le secrétaire un avis de transfert et à le présenter également avant le 7 avril.

Pour les rues des Halles et Moulins: M. Charles Décoppet, Evole 29.

Pour la rue des Hôpitaux: M. Jacques Wavre, hôtel Du Peyrou.

Pour les rues des Chavannes et Neubourg: M. Robert Muller, Pavés 43.

Pour la rue du Château: M. Fabien Wolfrath, St-Nicolas 5. 69449-A

marché DIGA

discount alimentaire

Cernier
Rte de Neuchâtel 3
Tél. 038-53.11.44

Le Landeron
Rte de Neuchâtel 50
Tél. 038-51.46.46

A notre boucherie:

Bouilli kg dès **7.50**

Ragoût de bœuf kg **11.50**

Saucisse à rôtir de porc kg **8.50**

Jarrets de bœuf kg **10.20**

Cornettes aux œufs frais «Dalano» paq. 500 g **1.10**

Pommes de terre «Bintje» cabas 5 kg **3.25**

Dawamalt boîte 1 kg **6.90**

Jus d'oranges «Bonny» brique 1 l **-.75**

Huile Saïs bidon 3 l **11.90**

Cinzano rouge et blanc **8.70**

St-Georges d'Orques vin rouge du Languedoc 78 bout. 7 dl **2.90**

Merlot del Piave, DOC **2.10**

Lessive «Farmer's Best» box 5 kg **12.50**

Lessive All box 4,5 kg **9.90**

Revitalisant textile «Farmer's Best» bidon 3 l **4.50**

Loyal Maxi boîte 1275 g **1.90**

Œufs teints étrangers moyens boîte 6 pièces **1.35**

CONFÉDÉRATION

Les réponses du Conseil fédéral aux Etats

GOUVERNER BIEN, C'EST GOUVERNER PEU...

BERNE (ATS).— Gouverner bien, c'est gouverner peu: gouvernons donc fermement dans des domaines précis. C'est là un des passages essentiels de la réponse que M. Georges-André Chevallaz, président de la Confédération, a donné hier au Conseil des Etats à l'issue du débat sur les «grandes lignes de la politique gouvernementale». Enchaînant sur le plan financier pour la législature en cours, M. Willi Ritschard, chef du département des finances, a précisé que l'accroissement considérable des dépenses de la Confédération est dû à de profondes modifications structurelles. On peut certes réduire les dépenses, mais il n'est pas possible de revenir en arrière. Le Conseil des Etats a entamé cette discussion mardi soir. Le National, de son côté, en avait débattu la semaine dernière.

Le socialiste genevois Willy Donzé a qualifié de timides certaines définitions de la politique gouvernementale. La population s'attend à ce que l'Etat se manifeste plus efficacement, par exemple dans la lutte contre la fraude fiscale,

la réalisation d'une assurance-maladie progressiste. Une levée partielle du blocage du personnel lui permettrait de développer ses activités. De son côté, le radical soleurois Max Affolter est déçu: le débat sur

la politique gouvernementale est resté superficiel. Aucun consensus ne s'est dégagé entre les partis gouvernementaux. Il serait grand temps de dégager quelques points communs et de s'y consacrer pleinement.

PLUS OU MOINS?

Plus d'Etat, moins d'Etat? Toujours est-il que dans les pays occidentaux où l'Etat intervient de plus en plus dans les activités privées — dans le but en soi louable d'assurer le bonheur des citoyens — le développement économique en est plutôt ralenti, estime M. Georges-André Chevallaz.

Pragmatiques et prudentes, les grandes lignes ont défini les domaines prioritaires de l'activité de l'Etat: assurer l'indépendance par un renforcement méthodique et non précipité de l'armement. Garantir l'ordre et la tranquillité à l'intérieur. Protéger l'individu, notamment contre la robotisation par une évolution technologique éfrénée. Sauvegarder la cohésion. Un effort de compréhension doit être fait. Pour M. Chevallaz, il s'agit notamment de franchir les barrières linguistiques entre Confédérés.

Entre 1960 et 1980, les dépenses de la Confédération ont passé de 2,6 à 17,3 milliards de francs, a rappelé M. Willi Ritschard.

Des économies, oui, mais pas une «cure de cheval» qui risque de faire s'écrouler tout le système. Les problèmes que l'Etat doit résoudre sont toujours nouveaux, toujours plus importants. Des efforts d'économie ont été faits, la nouvelle répartition des tâches allégera les comptes de la Confédération.

Actuellement, dix milliards de francs de dettes se sont accumulés.

Si l'on veut que l'Etat redevenue crédible aux yeux des citoyens, il faut assainir ses finances.

«Armée 80»: un plan encore réalisable...

BERNE (ATS).— Le colonel commandant de corps Joerg Zumstein considère que le plan directeur «armée 80» reste réalisable dans ses grandes lignes, malgré la réduction de 1,3 milliard de francs des crédits d'investissement pour l'équipement, ramenés à 7,6 milliards.

C'est ce qu'a déclaré, lors d'une interview télévisée mardi soir, le commandant de corps d'armée de campagne 2, Joerg Zumstein, qui deviendra le 1^{er} janvier prochain chef de l'état major général.

Le colonel Zumstein déplore cependant ces économies qui affaiblissent la crédibilité de notre défense nationale. Il lui semble essentiel d'entamer prochainement des études approfondies, notamment au sujet du renforcement de notre aviation (nouvelles séries de chasseurs Tiger).

En ce qui concerne le char 68, l'interview a précisé qu'il conservait toutes ses chances s'il était amélioré en fonction des missions qu'il doit remplir et des exigences du terrain.

Hier encore devant la Chambre haute

Industrie d'armement et péréquation financière

BERNE (ATS).— Après le long débat sur les «grandes lignes de la politique gouvernementale» et le plan financier, le Conseil des Etats a adopté un postulat qui demande au Conseil fédéral de mieux tenir compte de l'industrie suisse lors des achats d'armements. Il a en outre approuvé un projet de loi qui renforce la péréquation financière entre les cantons.

Pour M. Ernst Steinen (UDC/SH), auteur du postulat sur les acquisitions d'armes, le gouvernement fédéral doit collaborer plus étroitement avec l'économie suisse dans ce domaine. Il faut également reprendre l'étude d'un char blindé suisse. Notre industrie peut ainsi conserver un savoir-faire précieux.

Des systèmes développés en Suisse peuvent mieux être adaptés aux conditions locales. Enfin, en cas de crise, l'étranger peut bloquer ses livraisons.

M. Georges-André Chevallaz, chef du Département militaire, ne s'oppose pas au postulat. Il fait cependant remarquer que le développement d'un char suisse ne se justifie pas en raison des petites séries qui peuvent être produites. En outre, la production sous licence assure également des places de travail. Elle établit des rapports de collaboration, permettant par exemple à l'industrie suisse de produire des éléments des systèmes d'armes étrangers qui peuvent ensuite être exportés pour le compte de l'entreprise qui octroie la licence.

LES GAGNANTS...

Les cantons financièrement faibles sont les gagnants de ce nouveau système de répartition de l'impôt pour la défense nationale (IDN). Comme jusqu'ici, la Confédération verse aux cantons 30% de ses recettes de l'IDN. Un quart de ce montant (un sixième jusqu'ici) sera attribué à la péréquation financière, donc réparti entre les cantons en fonction de leur force économique.

En outre, une nouvelle clef de répartition renforce encore cette péréquation. Notons enfin que ce projet de loi doit encore être approuvé par le Conseil national pour entrer en vigueur.

Le point sur la CEDRA

BERNE (ATS).— Le président de la Coopérative pour l'entreposage des déchets radioactifs (CEDRA), M. Rudolf Rometsch, a dressé mardi à Berne un bilan intermédiaire devant des parlementaires fédéraux. Il a comparé la situation en Suisse avec celle qui règne en Suède.

Les données politiques, économiques et juridiques étant semblables, M. Rometsch estime que l'exemple suédois mérite d'être suivi, bien que

les conditions géologiques ne semblent pas aussi favorables chez nous. Des forages plus profonds devraient cependant garantir un niveau de sécurité identique.

Le président de la CEDRA déplore la divulgation des forages envisagés, qui n'avaient comme premier but que des recherches géologiques pures. Les informations données sur les projets de la CEDRA ont été unilatérales et ont dû être rectifiées.

ROMANDIE

JAZZ À GENÈVE

L'«Art ensemble of Chicago»: une musique qui fait planer!

Il fallait y aller à Genève! Parce que l'«Art Ensemble of Chicago», c'est comme «Weather Report»: un groupe tout à fait à part qui vaut le déplacement. Tant pis pour les lende-mains qui... déchantent.

L'«Art Ensemble of Chicago», c'est d'abord une scène recouverte d'instruments. Beaucoup de per-

cussions évidemment, mais aussi pas mal de anches, dont un impressionnant saxophone basse. Ensuite arrivent cinq musiciens, des musiciens de rêve qui ont pour nom Lester Bowie (trompette), Malachi Favors (contrebasse), Roscoe Mitchell (saxophone), Don Moye (batterie) et Joseph Garman (sax).

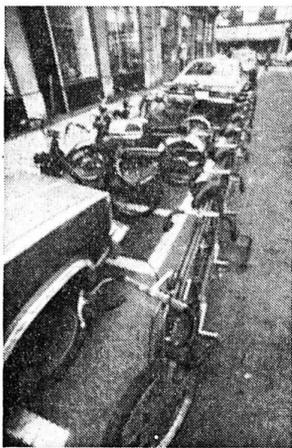
Eh oui, ce sont toujours les mêmes, autrement dit, à peu près dix ans qu'ils travaillent ensemble. Cette persévérance dans la recherche d'une musique commune, ou mieux, collective, explique peut-être le haut degré de maturité auquel est parvenu l'«Art Ensemble» d'aujourd'hui. C'est tout simplement parfait. On décolle de son siège dès les premières notes et on plane durant tout le concert.

Peut-on d'ailleurs encore parler de concert? Il s'agit plutôt d'un spectacle total, d'un monde fantastique où des musiciens grimés à l'africaine se fauillent dans la jungle de leurs instruments pour en tirer le maximum, au meilleur moment. Et, contrairement au «free», rien ici n'est gratuit, ennuyant. Tout se passe en parfaite harmonie. Les musiciens évoluent avec aisance dans un univers qu'ils ont créé et qu'ils connaissent parfaitement.

Dix selles et vingt pédales!

Un vélo, c'est bien. Un tandem, c'est amusant. Un tricycle, c'est encore plus comique! Mais un déca...cycle (pour faire un néologisme), cela devient absolument fantaisiste! Et pourtant à Genève, il y en a un! Un vrai avec dix selles et vingt pédales. La trouvaille est intéressante mais est-elle vraiment

pratique? Car pour rouler, il faut absolument être dix, question de logique. Et puis, c'est encombrant en ville, parce que le «machin» occupe dix places en... longueur. Maintenant, on ignore qui a construit ce serpent à rayons. Mais l'inventeur a dû se dire que plus on est à pédaler et plus on rigole...



(Keystone)

Colis suspect à Genève

GENÈVE (ATS).— Un colis suspect a été signalé à la police de Genève hier matin à huit heures, devant le consulat d'Algérie, rue de Lausanne.

Le service de déminage de l'aéroport est intervenu et a transporté le paquet en un lieu où — s'il s'agit vraiment d'un engin piégé — il pourrait exploser sans faire de dégâts. La police analyse actuellement une lettre qui a également été trouvée sur les lieux.

PÊLE-MÊLE

Le Conseil d'Etat soleurois a décidé d'interrompre ses travaux sur la révision partielle de la loi sur les impôts afin de pouvoir concentrer ses efforts sur une révision totale de cette loi. Un allègement fiscal des familles réclamé par tous les partis constituait l'élément principal du projet. Les pertes de recettes fiscales devaient être compensées par une double échelle de taxation qui aurait, par exemple, grevé de manière sensible plus lourde les «personnes sans obligations d'entretien». Durant la procédure de consultation, cette façon d'imposer les célibataires s'était heurtée à l'hostilité tant des radicaux que des socialistes.

RETOUR AUX SOURCES

Cet univers, c'est celui du jazz. Un jazz moderne évidemment, qui se veut en même temps réflexif et retour aux sources, aussi lointaines soient-elles.

Mais attention. Retour ne signifie pas folklore ou reconstitution plus ou moins heureuse. Loin de là! Comme Mingus, l'«Art Ensemble» transpose, actualise l'héritage musical noir en utilisant pleinement les moyens et le langage de son époque et la musique qu'il propose est terriblement actuelle. Actuelle et, fait rare dans ce domaine, accessible à tous.

Il faut vraiment voir et vivre un concert de l'«Art Ensemble of Chicago». C'est décapant à plus d'un titre. JBW

Vols sur des cadavres à Lausanne

LAUSANNE (ATS).— Des journaux ont fait état de vols de bijoux commis sur des cadavres, au centre funéraire de Montoie, par un employé de celui-ci. Une procédure judiciaire étant en cours, la Municipalité de Lausanne se borne à relever que l'affaire date du début du mois de juillet dernier et que, dès lors, l'employé en cause a été suspendu. Il a donné sa démission peu après.

En même temps qu'étaient prises les mesures administratives nécessaires, la direction de police de la ville a demandé l'ouverture d'une enquête pénale afin que toute la lumière soit faite sur ce cas. La Municipalité précise que les pompes funèbres officielles de la ville sont étrangères à l'affaire.

Toutes les dispositions ont été prises pour éviter le renouvellement de faits aussi regrettables.

Une artiste vaudoise n'est plus...

NYON (ATS).— L'artiste Denise Binet, auteure de nombreuses tapisseries de haute lice, est morte à l'âge de 83 ans. Veuve du compositeur Jean Binet, elle habitait le petit village de Trélex, au-dessus de Nyon.

Née en 1897, Denise Binet apprit l'art de travailler la laine à l'institut supérieur des arts décoratifs de Bruxelles et enseigna plus tard son métier à l'École des arts décoratifs de Genève. C'est en 1930 qu'elle commença à tisser des tapis de haute laine à Trélex.

Son atelier devint très connu à partir de 1936. Elle fut un précurseur de la renaissance de l'art de la tapisserie en Suisse romande. On lui doit de nombreuses exécutions, notamment pour la maison de la radio, à Genève, l'École d'agriculture de Morges, l'ambassade de Suisse en Indonésie, des églises, des banques.

Denise Binet travailla beaucoup avec des peintres et utilisa en particulier des cartons de Théodore Strawinsky (le fils du compositeur), R.-Th. Bosshard, Eric Poncey et Denise Voita.

SUISSE ALÉMANIQUE

Bientôt devant la justice zuricoise

Rolf Clemens Wagner: un terroriste allemand qui nie ses actes sanglants

ZURICH (ATS).— L'acte d'accusation contre le terroriste présumé Rolf Clemens Wagner, arrêté au cours d'une attaque à main armée à Zurich en novembre dernier, a été publié hier par le ministère public zuricois.

L'Allemand Rolf Clemens Wagner avait participé le 19 novembre à une sanglante attaque à main armée au siège de la Banque populaire suisse au cours de laquelle une femme a trouvé la mort et trois autres personnes ont été blessées à la suite d'une fusillade avec la police.

Alors que ses trois complices courent toujours, Rolf Clemens Wagner, soupçonné d'avoir participé à l'enlèvement du patron des patrons ouest-allemands, avait été arrêté par la police zuricoise. Le procureur du district de Zurich a maintenant ter-

miné l'enquête pénale et le ministère public cantonal a transmis l'acte d'accusation au tribunal cantonal.

Le terroriste présumé Rolf Clemens Wagner, âgé de 35 ans, est accusé de tentative de meurtre, de meurtre, de brigandage, de chantage et notamment de mise en danger de la vie d'autrui. Wagner, niant les chefs d'accusation, passera en Cour d'assises déjà avant les vacances d'été probablement.

La République fédérale d'Allemagne a, par ailleurs, demandé en janvier à la Suisse l'extradition de Rolf Clemens Wagner.

En effet, le ministère public d'Allemagne fédérale soupçonne Rolf Clemens Wagner d'être membre de l'organisation «Fraction armée rouge». Il aurait été mêlé à des meur-

tres perpétrés en 1977 à Cologne et à l'enlèvement et au meurtre de Hans-Martin Schleyer en octobre 1977. Le ministère public de RFA est d'autre part d'avis que la terroriste présumée Brigitte Mhonzhaupt a également participé à l'attaque de Zurich. Elle avait été arrêtée en mai 1978 en Yougoslavie en même temps que Rolf Clemens Wagner et deux autres personnes recherchées par la RFA pour terrorisme. L'extradition en Allemagne fédérale avait été refusée par la Yougoslavie et les quatre personnes libérées et envoyées dans un pays de leur choix. Aucune d'entre elles n'a réapparu depuis lors, à l'exception de Rolf Clemens Wagner arrêté à Zurich.

Crime de Bâle L'assassin se constitue prisonnier

Il tue son amante et retourne l'arme contre lui aux Grisons

TAMINS (Gr) (ATS).— Selon un communiqué du juge d'instruction de Coire, un drame sanglant qui s'est déroulé mardi soir vers 22 h dans la localité de Tamins (Gr) a entraîné la mort de deux personnes.

Une femme âgée de 27 ans a été abattue dans son appartement par son ancien ami. Celui-ci, âgé de 30 ans, a tiré plusieurs coups de feu sur la jeune femme, avant de retourner l'arme contre lui et de se donner la mort.

Le juge instructeur a ouvert une enquête pour tenter d'éclaircir les circonstances du drame.

Nouveau aux Grisons Cueillir des champignons mais pas tous les jours!

COIRE (ATS).— Par décision du gouvernement des Grisons, la cueillette des champignons ne sera plus autorisée les lundis, mercredis, vendredis et samedis durant la période qui va du 1^{er} avril au 31 octobre, et cela sur tout le territoire du canton.

Ce règlement entrera en vigueur cette année et aura force de loi jusqu'en 1984. Les contrevenants seront punis de l'amende ou des arrêts.

Jusqu'ici, les communes édictaient des règlements visant à protéger les champignons sur leur territoire. Le canton, qui a pris ainsi le relais des communes, a enjoint à celles qui avaient des règles différentes de s'aligner sur celles décidées par le gouvernement.

Un pilote d'hélicoptère très adroit!

BERNE (ATS).— Un ennui technique a obligé le pilote d'un hélicoptère du type «Alouette 3» à faire un atterrissage forcé hier à midi environ, dans la région de Wilderswil près d'Interlaken.

Très habilement le pilote a réussi à poser sa machine sur un petit pré, au milieu des habitations et tout près d'un hôtel. La machine a été endommagée mais le pilote et ses trois passagers sont indemnes.

BIBLIOGRAPHIE

La Bible

Traduction oecuménique intégrale (Editions Alpha)

Afin d'être à la portée du plus large public possible, Alpha a choisi un texte reconnu par les autorités religieuses catholiques, protestantes et orthodoxes. Cette traduction est fidèle aux plus récents travaux archéologiques et théologiques, elle tient notamment compte des manuscrits de la mer Morte. La Bible, c'est l'Ancien Testament, avec les récits de la création, l'alliance avec Dieu et le peuple élu, les Livres prophétiques. C'est aussi le Nouveau Testament (Évangiles, Actes des Apôtres, Épîtres), consacré à la vie de Jésus.

L'illustration, entièrement en couleurs, est à la hauteur des textes. Près de 3000 somptueuses reproductions: enluminures du Moyen âge, reproductions de vitraux des meilleurs maîtres, etc.

Et pour terminer, disons que l'ouvrage est imprimé sur un luxueux papier «style parchemin». Alpha a tout mis en œuvre pour faire du «Livre des livres» un grand succès à la portée de tous, puisque vendu en fascicules hebdomadaires.

Les doigts verts

(Ed. Atlas, Genève)

La principale originalité de l'ouvrage (120 fascicules répartis en 8 volumes) réside dans son caractère réellement pratique: pour le jardinier occasionnel, il faut des explications attrayantes, simples et efficaces; pour l'amateur passionné, il faut des tours de main nouveaux, des plans de travaux élaborés et de longue haleine.

Toutes ces données, toutes ces informations, sont présentées sous forme de séquences illustrées en couleurs, de véritables films photos détaillés et minutieusement expliqués par le texte, pour que chacun puisse savoir reconstituer geste par geste ce qu'il faut faire à tout instant dans son jardin pour obtenir les meilleurs résultats.

Toutes les grandes rubriques, qu'il s'agisse de serres, de jardin potager, fruitier, d'agrément, d'intérieur, ou bien encore d'outillage, de savoir-faire, etc., sont traitées en alternance, selon les saisons, et permettent de renouveler le sujet de manière vivante et utile, et de l'adapter ainsi au public actuel, toujours soucieux d'aller vite à l'essentiel.

Un guide des plantes complètera l'ouvrage. Il sera entièrement illustré en couleurs et il permettra de mieux connaître chaque espèce.

INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Le travail en Suisse

Les offres d'emplois en hausse

GENÈVE (ATS).— L'indice de l'emploi établi par Manpower sur la base des surfaces qu'occupent chaque mois les offres d'emplois dans les principaux quotidiens de Bâle, Zurich, Genève et Vaud se maintient à un niveau élevé en février. Si on note une légère diminution par rapport à janvier 1980, à Bâle (de 63 à 60 points) et à Genève (de 73 à 72 points), à Zurich l'indice a passé de 105 à 109 points et dans le canton de Vaud de 66 à 70 points.

Cette évolution est confirmée par les données de l'Office fédéral de l'industrie des arts et métiers et du travail (OFIAMT) qui concernent l'ensemble de la Suisse. Selon l'OFIAMT, le nombre des places à pourvoir se monte à fin février à 11.113 contre 10.436 en janvier et 8149 en février 1979, ce qui représente une augmentation de 6,5% par rapport à janvier 1980 et de 36,5% par rapport à février 1979.

Le chômage ayant diminué dans l'ensemble de la Suisse en février, soit de 24% par rapport à janvier 1980 et de

39,3% par rapport à février 1979, pour atteindre un chiffre de 8644 chômeurs inscrits, on peut dire que le marché du travail se trouve «à sec» dans pratiquement toutes les branches professionnelles.

Dans certains cantons, le nombre des emplois à pourvoir a même augmenté de plus de 40%. La plupart des emplois concernent le secteur commercial, mais l'offre d'emplois dans le domaine de la technique, de la santé, dans l'hôtellerie ou dans le secteur scientifique dépasse actuellement la moyenne.

Dans le secteur de la construction, la reprise saisonnière devrait également conduire à un accroissement de l'offre.

La pénurie de personnel peut avoir un effet positif sur le marché des places d'apprentissage. Bien qu'en 1980 le nombre des jeunes en fin de scolarité soit un des plus élevés, il aura suffisamment de places d'apprentissage à disposition ce printemps, aux dires des offices cantonaux de formation professionnelle.

Venez admirer le célèbre voilier de Roderick van Schreven

22^e salon des vacances

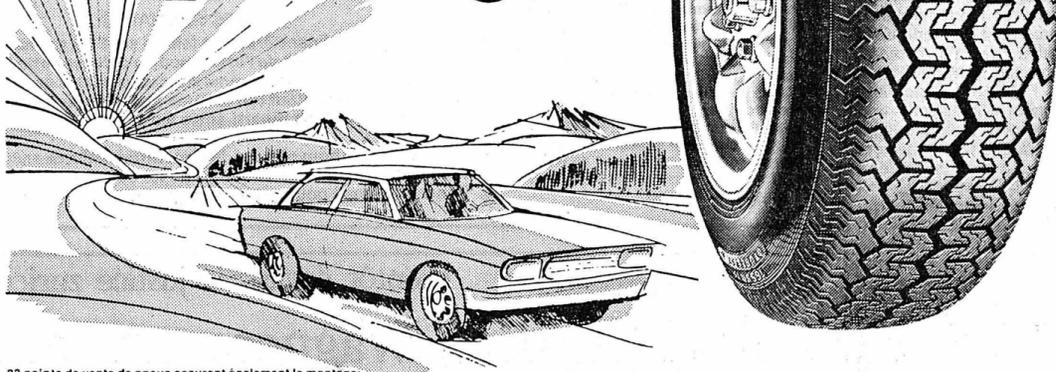
Latorre, 15-23 mars 1980

Rue de Bâle

Lundi-vendredi: 13h.30-22h. Samedis + dimanches: 10h.-18h.30

TRELLEBORG Firestone PIRELLI KLEBER Continental UNIROYAL GOODYEAR MICHELIN

La voie des économies. Pneus d'été à prix Migros.



23 points de vente de pneus assurant également le montage:

**PNEUS DE MARQUES
MONDIALES POUR
TOUS LES MODÈLES
DE VOITURES**

- Montage rapide et sûr
- Service de premier ordre grâce à des installations modernes
- Conseils avisés par nos spécialistes compétents

M
AUTO-SERVICE
Des avantages qui comptent.

69858-A

MARCHÉ MIGROS av. des Portes-Rouges

OFFRES D'EMPLOIS

Montage industriel
Georges Joliat
Fausses-Brayes 19,
2000 Neuchâtel

Personnel service

URGENT
ferblantiers
appareilleurs
installateurs
sanitaire
électriciens
manœuvres
en bâtiment

Tél. (038) 24 21 88 ou (066) 22 79 15
69651-0

Urgent, cherchons
une ou deux sommières

Débutantes acceptées.
2 horaires, bons gains.

Restaurant de l'Aquarium,
2525 Le Landeron.
Tél. 51 38 28.

69543-0

Bar l'Ilot, à Peseux
cherche, pour entrée immédiate

serveuse

Congé dimanche et lundi.
Horaire le matin: 8 h 30 - 11 h 30
l'après-midi: 14 h 30 - 19 h 30.

Se présenter ou téléphoner
au 31 56 01.

69558-0

On cherche, tout de suite

EXTRA

Débutante acceptée.
De 1 à 3 jours par semaine, selon
entente.
Horaire du soir ou du jour.
Faire offres à
restaurant-brasserie BAVARIA,
Grand-Rue, 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 57 57.

69736-0

Camping « Les 3 Lacs »
1786 Sugiez
tél. (037) 73 19 93

cherche un

**homme
pour l'entretien**

du parc ainsi que différents travaux
de nettoyage, pour la saison du
1^{er} mai au 31 octobre 1980.

69810-0

BD Club

CP 1 - 2024 Saint-Aubin

cherche

1 directeur de ventes

Age idéal 25 à 35 ans, meneur
d'hommes, réputation irréprochable,
expérience de la vente.

**2 collaborateurs
(trices)
au service externe**

Age idéal 20 à 35 ans, entrent et
ambition (mise au courant et forma-
tion par nos soins).

Les candidats (es) intéressés (es)
prendront contact au (038) 55 23 44
ou enverront leurs offres jusqu'au
lundi 31 mars 1980.

69788-0

PERSONNEL-SERVICE

Bernard Houche

DU TRAVAIL POUR CHACUN
Saint-Honoré 2
NEUCHÂTEL
(038) 24 31 31

Nous sommes mandatés par plusieurs de
nos clients et cherchons pour **places
stables**

2 dactylos

bilingues français - allemand

une secrétaire

trilingue français - allemand - anglais

**un (e) employé (e)
comptable**

**2 employés
d'assurances**

69785-0

Nous cherchons pour date à convenir

**jeune employé (e)
de commerce**

de langue maternelle française, avec
de bonnes notions d'allemand, pour
divers travaux de bureau. Bonnes
possibilités de perfectionnement en
allemand.

Ecrire ou prendre rendez-vous par
téléphone chez:
KELLENBERGER + CO S.A.,
Signaustasse 9,
8032 Zurich, tél. (01) 47 40 10. 69700-0

Nous engageons,
pour entrée à convenir:

Un installateur sanitaire
qualifié, sachant travailler de façon
indépendante, pour compléter notre
effectif.

**Un apprenti
installateur sanitaire**
pour août 1980.

Faire offres à:
Bauermeister + C^{ie}
Maîtrise fédérale
ferblanterie - installations sanitaires
place d'Armes 8 - 2000 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 17 86.

70188-0

WISAR

Verkaufsabteilung

Zur Beratung unserer Kunden und Interessenten und für den Verkauf von
elektrotechnischen Artikeln in der Westschweiz suchen wir einen jungen,
tüchtigen

**Elektro-Fachmann
als Verkaufsberater**

Wir wünschen:

- abgeschlossene Lehre als Elektriker, Elektromechaniker oder FEAM
- kaufmännisches Flair
- Verkaufs- und Organisationsstalent
- perfekte Kenntnisse der französischen und deutschen Sprache in Wort und Schrift
- Idealalter: 25 bis 35 Jahre.

Wir Bieten:

- interessantes Verkaufsprogramm
- verantwortungsvolle Tätigkeit im Aussendienst
- angemessenes Leistungssalar
- Pensionkasse
- angenehmes Arbeitsklima in kleinerem Team.

Gerne erwarten wir Ihren Anruf, intern 41 oder 55, bzw. Ihre Offerte.

Wyser + Anliker.
Telefon (01) 301 22 33.

8052 Zürich
Grunhaldenstrasse 41
69819-0

ZÜRICH ASSURANCES

Nous cherchons un

INSPECTEUR D'ACQUISITION

dynamique et ayant le sens de l'orga-
nisation, pour la région ouest de Neu-
châtel.

Il s'agit d'une activité indépendante
permettant de se créer une très belle
situation.

Appui technique et formation perma-
nente à disposition.

Pour toute information, veuillez télé-
phoner au (038) 24 21 21 et demander
Monsieur G. Broch.

Veillez adresser votre offre manuscrite, avec curriculum vitae à A. Gavillet
et G. Broch, agence générale de Neuchâtel, faubourg du Lac 43,
2001 NEUCHÂTEL.

69852-0

ICN

FAN

L'Imprimerie centrale et de la Feuille d'avis de Neuchâtel
cherche

une secrétaire

pour son service commercial.

La pratique de l'allemand ainsi qu'une bonne maîtrise de
la sténodactylographie sont nécessaires.

Ambiance de travail agréable.
Prestations sociales d'une grande entreprise.

Date d'entrée à convenir.

69845-0

Adresser offres à la Direction de l'entreprise avec curricu-
lum vitae, photo et prétentions de salaire.

CS
Prêt
personnel
avantageux,
discret et
rapide

Voici quelques exemples de notre tarif

Crédit	Mensualités pour remboursement en			
	12 mois	24 mois	36 mois	48 mois
2 000.-	178.85	95.05	67.10	53.15
9 000.-	798.75	421.85	296.25	233.40
10 000.-	882.95	464.40	324.85	255.10
15 000.-	1324.45	696.60	487.30	382.65
20 000.-	1761.45	924.45	645.45	505.95
24 000.-	2113.75	1109.35	774.55	607.15

Inclus l'intérêt, tous les frais ainsi que la prime pour l'exonération des
mensualités en cas de maladie, d'accident ou d'invalidité et du solde
de la dette en cas de décès. **Aucun supplément** particulier ni autres frais.
**Tenez compte de ces avantages en comparant, cela en vaut
la peine!**

Je désire un prêt personnel de « 55 »

Fr.

remboursable
par mensualités
de Fr.

Nom _____ Prénom _____
NP/Localité _____ Rue/No _____
Habite ici depuis _____ Téléphone _____
Domicile précédent _____
Date de naissance _____ Etat civil _____ Profession _____
Lieu d'origine _____
Chez l'employeur _____
actuel depuis _____
Revenu mensuel _____
total _____
Loyer mensuel _____
Date _____
Signature _____



**CREDIT SUISSE
CS**

A envoyer au CREDIT SUISSE, 2001 Neuchâtel, Place Pury, 038/25 73 01.
2001 Neuchâtel, Rue du Temple Neuf 11, 038/25 03 00, ou à une autre
succursale du Crédit Suisse

57811-A



**ZENITH
MOVADO**
LE LOCLE S.A.

Marché Suisse
cherche, pour entrée immédiate ou à convenir,

**une responsable
administrative**

Vous désirez, Madame, Mademoiselle,

- un poste à responsabilités vous permettant de travailler de manière indé-
pendante.
- des contacts avec la clientèle
- obtenir grâce à vos capacités un bon salaire au sein d'une équipe jeune et
dynamique.

Vous êtes à même,

- de prendre en charge sur le plan administratif un secteur de vente, c'est-à-
dire: gérer les commandes, assurer les contacts avec la clientèle, préparer
les tournées des délégués, conseiller les clients.
- de rédiger des lettres commerciales.

Vous êtes de langue maternelle française ou suisse allemande avec d'excel-
lentes connaissances dans l'une ou l'autre de ces deux langues et vous pos-
sédez une très bonne dactylographie. Ecrivez-nous alors en quelques lignes,
qui vous êtes et quelles ont été vos activités jusqu'à ce jour.

Veillez joindre une photo à votre lettre. Votre offre traitée naturel-
lement de manière confidentielle doit être adressée à:

ZENITH MOVADO LE LOCLE S.A., Service du personnel,
2400 Le Locle.

69360-0

OFFRES D'EMPLOIS

Cherchons, pour entrée immédiate

1 polisseur qualifié
1 mécanicien de précision

Veillez adresser vos offres à Varac S. A.,
fabrique de boîtes de montres,
2206 Les Geneveys-sur-Coffrane.
Tél. (038) 57 12 88.

69239-O

Nous cherchons,
pour entrée immédiate ou à convenir

TECHNICIEN EN CHAUFFAGES CENTRAUX

avec expérience de la branche vapeur.
Travail indépendant avec responsabilités.
Avantages sociaux d'une entreprise moderne.

Faire offres à Fuchs Frères
chauffages centraux
1530 Payerne.
Tél. (037) 61 12 80.

69817-O



Acier en barres - Profils spéciaux -
Profils de petite section - Feuillards
d'acier - Fil d'acier - Petite quincaillerie -
Métal dur et outils Bidurt

Cherchez-vous un emploi de

mécanicien

vous donnant toute satisfaction au point de vue professionnel? Nous vous offrons, dans notre département BIDURIT, un champ d'activités intéressant et varié. Il comprend la fabrication d'outils et d'outillages en métal dur et en acier les plus divers.

Monsieur Wildi vous donnera tous les renseignements détaillés de nos conditions d'engagement avantageuses et de notre horaire de travail libre.

Tréfileries Réunies S.A.
Rue du Marché-Neuf 33, 2501 Bienne
Tél. (032) 22 99 11.

66507-O

Nous engageons pour date à convenir:

UN (E) EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

Nous demandons:
- précision et esprit d'initiative
- habile dactylographe.

Nous offrons:
- travail intéressant et varié.

Les intéressé(e)s sont prié(e)s d'envoyer leur offre de service avec curriculum vitae et prétentions de salaire à:

METANOVA S.A.
2088 CRESSIER/NE

Tél. (038) 47 18 33.

69298-G

Introduction prochaine d'un IBM 38 avec télétraitement

Notre mandant est une entreprise industrielle florissante, avec de grandes perspectives d'avenir dans la fabrication de produits pour l'économie d'énergie. En vue de l'expansion et la modernisation des services informatiques, nous cherchons

un adjoint au responsable informatique

69821-O

de formation supérieure orientée gestion (H.E.C. ou équivalent) ayant acquis son expérience de l'informatique de préférence dans l'industrie ou la distribution, lisant couramment l'anglais. Ce cadre aura la responsabilité du suivi des études, de la maintenance de l'existant et de l'exploitation. Il participera à la réalisation des applications nouvelles.

un analyste-programmeur confirmé

bénéficiant d'une expérience indispensable du système IBM 3 ou 34 ainsi que du RPG II. L'anglais lu est souhaité, la connaissance du T.P. serait appréciée. Ce collaborateur participera à la mise en œuvre des applications nouvelles et à la conversion des applications d'un IBM 3.

Pour de plus amples renseignements sur les conditions d'emploi, la formation et les autres avantages veuillez contacter Monsieur T. Brodmann. Discretion assurée. Aucun dossier ne sera transmis sans l'accord du candidat.

eba computer brainware advisors

Postfach - 8039 Zürich - Telefon 01 201 25 44
Projektleitung - Programmierung - Personalberatung

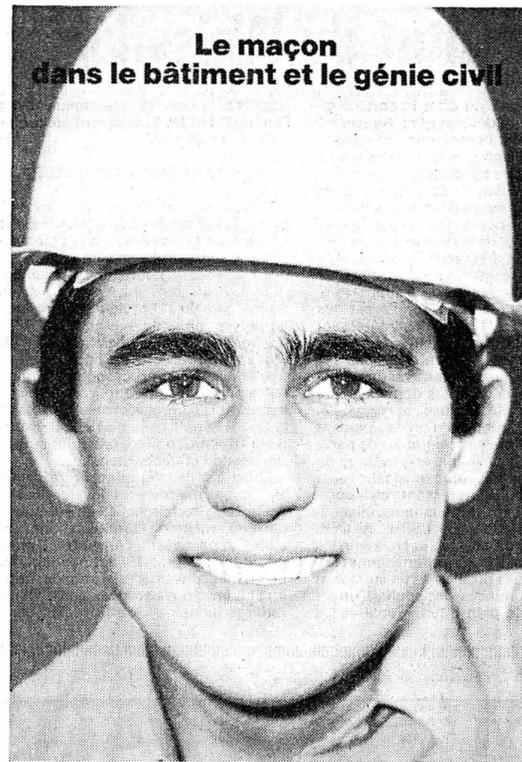
CHERCHEZ LE MOT CACHÉ

E	T	N	E	V	E	C	O	O	T	E	U	Q	A	P
G	N	E	A	C	O	L	E	C	C	A	N	T	O	N
A	V	I	S	Q	U	U	A	O	A	E	A	C	T	E
T	N	I	U	I	Q	R	R	T	T	R	I	M	E	R
O	A	E	G	I	X	E	U	I	I	M	A	R	E	V
N	D	A	T	N	H	U	L	E	E	P	N	C	L	E
A	R	N	N	C	O	I	E	N	R	T	A	C	L	R
C	A	E	O	O	B	B	T	N	N	R	A	C	I	E
C	C	S	E	I	N	E	L	A	G	Q	A	S	T	I
C	A	A	S	R	R	M	R	E	U	A	O	B	S	R
B	A	S	R	I	T	U	E	E	D	V	T	P	A	R
C	O	R	E	B	B	C	T	M	J	E	I	N	B	A
P	A	T	D	R	O	R	E	E	A	S	L	G	O	B
O	E	N	A	E	U	N	A	L	T	G	O	A	N	M
L	I	C	E	C	R	N	E	E	P	A	L	I	E	

Pour trouver le mot caché, rayez dans la grille les mots de la liste en commençant par les plus longs. Dans la grille, les mots peuvent être lus horizontalement, verticalement ou diagonalement, de droite à gauche et de gauche à droite, de haut en bas ou de bas en haut. Il vous restera alors sept lettres inutilisées avec lesquelles vous formerez le nom d'un produit végétal comestible.

Agamemnon - Acte - Ane - Basoche - Barrière - Bastille - Barreur - Cor - Canton - Caen - Cimenterie - Carburant - Capitale - Coque - Cane - Cantique - Canotage - Carbone - Caquet - Carder - Cardan - Caraco - Délai - Electre - Eux - Etel - Jean - Lui - Montagne - Possibilité - Paquet - Piste - Rimer - Sol - Truc - Vignoble - Vent - Vis - Vigne - Vos. (Solution en page radio)

Les métiers de la construction



Le maçon dans le bâtiment et le génie civil

sont

- des métiers virils et exigeants
- des métiers avec de bonnes possibilités d'avancement
- des métiers pour des hommes ouverts au progrès
- des métiers d'avenir
- Apprentissage 3 ans
- Age minimum 15 ans
- Aptitudes pour travail manuel
- Esprit d'équipe
- Possibilités de perfectionnement

bâti ton avenir

apprends à construire

deviens maçon

ou

ouvrier spécialiste en construction de routes

Ecole contremaîtres Lausanne

Ecole chef de chantier Fribourg

Les entreprises ci-dessous, membres de la Fédération cantonale neuchâteloise des entrepreneurs, vous proposent des places d'apprentissage.

ENTREPRISE	LIEU	TÉLÉPHONE	MAÇONS	ROUTIERS
Allanfranchini & Cie S.A.	Neuchâtel	(038) 25 15 28	○	
Arrigo & Cie	Peseux	(038) 31 61 31	○	
Bernasconi F. & Cie	Neuchâtel	(038) 31 95 00	○	○
	Les Geneveys s/ Coffrane	(038) 57 14 15	○	○
Bertschinger Walo S.A.	Neuchâtel	(038) 24 27 62	○	○
Biéri Grisoni S.A.	La Chaux-de-Fonds	(039) 26 02 02	○	○
	Neuchâtel	(038) 24 23 71	○	○
Bosquet Ed.	La Chaux-de-Fonds	(039) 23 38 78	○	○
Castioni André	La Chaux-de-Fonds	(039) 23 14 25	○	○
Comina Nobile S.A.	St-Aubin	(038) 55 27 27	○	○
Duckert Pierre S.A.	Areuse	(038) 42 22 33	○	○
Durini Antoine	Les Ponts-de-Martel	(039) 37 13 56	○	○
Facchinetti S. S.A.	Neuchâtel	(038) 25 30 23	○	○
Freiburghaus Pierre S.A.	La Chaux-de-Fonds	(039) 22 49 33	○	○
Lambelet Willy	La Côte-aux-Fées	(038) 65 11 10	○	○
Marti H. S.A.	Neuchâtel	(038) 31 56 56	○	○
Maspoli Jean-Pierre	Le Locle	(039) 31 20 93	○	○
Meroni Jean	Le Locle	(039) 31 23 08	○	○
Noséda & Cie	St-Blaise	(038) 33 50 33	○	○
Notari P. & Cie	Le Locle	(039) 31 14 48	○	○
Paci & Cie	La Chaux-de-Fonds	(039) 23 29 01	○	○
Piémontési F. & Cie	Fontainemelon	(038) 53 21 62	○	○
Piémontési G. & Fils	Savagnier	(038) 53 34 20	○	○
Pierrehumbert S.A.	St-Aubin	(038) 55 13 80	○	○
Pizzeria & Cie	Neuchâtel	(038) 25 33 44	○	○
Rezzonico Jean	Neuchâtel	(038) 24 46 46	○	○
Roquier Frères	Peseux	(038) 31 12 05	○	○
Rossetti & Zuttion S.A.	Cormondrèche	(038) 31 12 53	○	○
Schmalz H. R. S.A.	Neuchâtel	(038) 24 06 22	○	○
Stoppa Caravaggi & Fils S.A.	Neuchâtel	(038) 25 57 21	○	○
Stuag S.A.	Neuchâtel	(038) 25 49 55	○	○
	La Chaux-de-Fonds	(039) 22 51 21	○	○
Zurbuchen André	La Chaux-de-Fonds	(039) 22 60 90	○	○

Renseignements et stages d'essais auprès des entreprises ci-dessus ou à la F.N.E. Serre 4, Neuchâtel, (038) 25 75 41.

64622-a

RODIER PARIS

engagement pour date à convenir une

vendeuse qualifiée
ou une
couturière-vendeuse
(serait mise au courant)

Nous demandons:
- bilingue (français-allemand)
- initiative et conscience de la responsabilité
- connaissance de la mode
- au courant de la branche

S'annoncer à
Madame E. Gasser
Gérante.
69862-O

THEODOR-KOCHER-STRASSE 11
2500 BIENNE / BIEL
Tél. 032 22 71 44

ELECTRONA

Nous fabriquons des accumulateurs destinés à des applications diversifiées, des pièces industrielles en matières plastiques et des appareils de télécommunication.

Nous cherchons:

MÉCANICIEN MOULISTE
ouilleur ou mécanicien de précision serait formé à la réparation et fabrication de moules.

MÉCANICIEN RÉGLEUR
expérimenté, désirant travailler sur des machines à injecter les matières plastiques.

MÉCANICIEN CONTRÔLEUR
avec quelques années de pratique, de bonnes connaissances de la langue allemande sont nécessaires. La formation spécifique au poste envisagé sera assurée par nos soins.

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN
pour travaux intéressants et variés à exécuter de manière autonome dans les ateliers de production.

Nous offrons des activités intéressantes, un emploi stable assuré à long terme, la possibilité d'être formé à des tâches nouvelles, des conditions sociales de valeur.

Les personnes intéressées par l'un ou l'autre de ces postes, sont priées de nous faire parvenir leurs offres de service, ou de prendre contact avec nous par téléphone.

Electrona S.A.
2017 Boudry
Tél. (038) 44 21 21,
int. 401 ou 34 69773-O

ELECTRONA

A NEUCHÂTEL ET DANS LA RÉGION

Le professeur Claude Jaccard nommé directeur de l'Institut du Weissfluhjoch

« Il y a treize ans, en 1967, la faculté des sciences et l'Institut de physique de l'Université de Neuchâtel faisaient appel à M. Claude Jaccard, docteur ès sciences de l'EPFZ, collaborateur scientifique de l'Institut fédéral pour l'étude de la neige et des avalanches au Weiss-



Le professeur Jaccard.

fluhjoch. Il était en effet important de renforcer et de développer à Neuchâtel la recherche et l'enseignement dans le domaine de la physique du corps solide et de la matière condensée. Reconnais- sant le bien-fondé et l'intérêt pour l'industrie régionale des travaux déjà en cours dans ce domaine à l'Université, le Fonds national de la recherche scientifique attribua à la faculté des sciences un poste « ad personam » de professeur ordinaire à l'intention de M. Jaccard.

Continuant et approfondissant les recherches sur la glace et s'intéressant de près aux phénomènes optiques, magnétique et électronique dans les cristaux ioniques, le nouveau professeur a déployé dans ces domaines une activité très fructueuse et originale, tirant le meilleur parti d'un équipement inédit en Suisse — accélérateur de particules utilisable à la fois en physique du solide et en physique nucléaire — et poursuivant une intéressante collaboration avec les institutions para-universitaires de Neuchâtel, LSRH et CEH. L'ensemble de ces recherches sur les centres colorés et les imperfections cristallines, sur les problèmes de surface et de couches minces ont soulevé un vif intérêt sur le plan international et les

contacts noués et maintenus avec l'étranger par M. Jaccard ont été multiples et bénéfiques.

DES IMPULSIONS NOUVELLES

Son activité sur le plan suisse a valu à notre institut des impulsions nouvelles : délégué de la Société suisse de physique au Sénat de la Société helvétique des sciences naturelles, président durant deux ans de la commission scientifique du 3^m cycle de la physique en Suisse romande, membre dès 1977 du Conseil de la recherche du fonds national, M. Jaccard est pourtant resté très attaché à ses préoccupations originales puisqu'il a toujours conservé son mandat à la commission des glaciers de la SHSN et qu'il est, dès 1968, membre de la commission fédérale pour l'étude de la neige et des avalanches.

Grâce à sa collaboration, notre institut a pu mieux maintenir et développer son activité de recherche et de formation dans un secteur où les applications possibles apparaissent d'un intérêt pratique direct. Depuis 1965, une vingtaine de jeunes physiciens sortis de notre institut ont trouvé accueil dans les laboratoires industriels de la région, sans

compter les ingénieurs en microtechnique formés à la faculté des sciences.

En faisant appel au professeur Jaccard pour diriger l'Institut du Weissfluhjoch, les autorités fédérales ont reconnu en lui le meilleur spécialiste suisse de la glace. Cette nomination fait honneur à notre Université, à sa faculté des sciences et à son Institut de physique.

Il est très souhaitable que l'activité scientifique développée avec le concours du professeur Jaccard puisse se maintenir et qu'un digne successeur lui soit bientôt trouvé.

Nous aimerions exprimer ici notre vive gratitude à notre collègue et ami pour la haute intelligence, le sens théorique aigu, l'honnêteté et la pondération qu'il a constamment apportés à son effort scientifique et didactique au sein de l'institut. Sur les hauteurs de Davos, il retrouve le milieu et le climat qu'il a connus dès sa jeunesse et qui conviennent si bien à son tempérament. Nul doute que son activité de directeur et de chercheur y sera appréciée et fructueuse.

Professeur J. ROSSEL
Directeur de
l'Institut de physique»

Plus de décès que de naissances l'année passée dans le canton

Le service cantonal de la santé publique vient de publier un bulletin sur la démographie et la santé publique en 1979. On s'aperçoit que c'est dans le district de Neuchâtel que le plus grand nombre de mariages a été célébré (290; 287 en 1978) et c'est au Val-de-Ruz qu'il y en eut le moins (44; 67 en 1978).

Toujours en 1979 et dans le district de Neuchâtel, on compte 514 naissances contre 455 décès; district de Boudry, 338 naissances, 280 décès; Val-de-Travers, 100 naissances, 166 décès; Val-de-Ruz, 131 naissances, 106 décès; district du Locle, 164 naissances, 172 décès; et district de La Chaux-de-Fonds, 389 naissances pour 501 décès.

Il est intéressant de constater que 15 nouveau-nés sont morts dans les douze premiers mois de leur vie, alors

qu'il n'y a qu'un décès chez les enfants âgés de un à quatre ans. Pour les adultes, les décès les plus nombreux, soit 762, se situent dans une fourchette de 60 à 79 ans.

Quant au nombre de décès causés par des maladies transmissibles, il n'est que de 24 pour tout le canton, mais de 1643 pour toutes les autres causes, les plus fréquentes étant les maladies de l'appareil circulatoire (683), les tumeurs (326), les états morbides et causes de décès mal définies (248), les maladies de l'appareil respiratoire (127), les accidents, empoisonnements et traumatismes (78), etc.

Au total, donc, 1680 décès dans le canton l'année passée, ce qui représente 10,5% des habitants, contre un total de 1636 naissances, soit 10,3% des habitants.

VAL-DE-TRAVERS

La fanfare de la Croix-Bleue réunie à La Côte-aux-Fées

De notre correspondant:

L'assemblée générale de la fanfare de la Croix-Bleue du Val-de-Travers, dont le siège est à La Côte-aux-Fées, a eu lieu dernièrement sous la présidence de M. Daniel Maire. Après la lecture du procès-verbal, les comptes ont été présentés par le trésorier, M. Edouard Margot. Ceux-ci bouclent avec un léger bénéfice, bien que des instruments aient été acquis pour une somme dépassant 3000 francs.

Plusieurs jeunes de quinze ans sont accueillis au sein de la société. Les nominations statutaires ne marquent aucun changement et le comité est reconduit dans sa composition actuelle, c'est-à-dire MM. Daniel Maire, président; Jean-Daniel Guye, secrétaire; Edouard Margot, trésorier; Rémy Juvet, Eric Piaget et Jean-Pierre Pezzatti, assesseurs.

RAPPORTS

Citons quelques extraits du rapport présidentiel. L'année 1979 a été marquée par la célébration du cinquantenaire de la société. Le groupement a passé par des années fastes et d'autres qui le furent moins; mais, même au travers des difficultés, Dieu a été fidèle. De nouveaux membres ont augmenté quelque peu l'effectif, mais des départs ont dû être enregistrés. Le directeur, M. Jean-Paul Corsini est félicité pour son dévouement. Des applaudissements chaleureux témoignent la reconnaissance des musiciens.

Durant l'année écoulée, il y a eu 38 répétitions et 13 services, principalement les concerts lors de la fête cantonale de Couvet le 13 mai, le 16 juin à la fête fédérale à Bienne, ainsi qu'à Pâques, au 1^{er} Août et lors de deux concerts au village, qui marquaient le jubilé.

Dans son rapport, le directeur donna connaissance de la critique des experts à la fête fédérale, critique assez positive si l'on songe que l'effectif est relativement

restreint, et que la société compte une forte proportion de jeunes éléments. Pourtant, si les musiciens répétaient plus consciencieusement à la maison, les progrès seraient plus évidents.

Ces deux rapports sont acceptés avec remerciements à leurs auteurs.

ENGAGEMENT

Une fois de plus se pose le problème des engagements à la Croix-Bleue. Comme dans les fanfares sœurs, l'abstinence totale semble être mise en question. M. Maire encourage donc les sympathisants à s'engager par leur signature, ceci en accord avec le règlement des groupements musicaux de la Croix-Bleue.

Dans les activités futures, mentionnons encore la fête romande des fanfares de Croix-Bleue à Tramelan le 24 août et le camp des jeunes musiciens, au chalet de La Roche, en juillet.

L'assemblée se termina par une collation servie par quelques dames dévouées.

F. G.

FLEURIER

Fin du précatéchisme

(r) Dimanche 30 mars, le culte protestant, célébré au temple, aura une importance toute particulière. On y fêtera comme il se doit le jour des Rameaux. Ce sera aussi un culte des familles auquel pourront assister parents et enfants. De plus, il marquera la fin du précatéchisme.

Enfin, à l'issue de l'office, une assemblée d'information se tiendra à l'église à propos de la vacance pastorale due au prochain départ du pasteur titulaire, M. François Jacot, appelé dès la fin de l'été à diriger la paroisse des Charmettes, à Neuchâtel.

CHRONIQUE DU VAL-DE-RUZ

Assemblée de paroisse à Cernier

De notre correspondant: L'assemblée de paroisse ordinaire s'est tenue l'autre dimanche après le culte. Elle était présidée par le pasteur Jacques Lantz. Il appartenait à la secrétaire, M^{me} Ludi, de lire le procès-verbal de la dernière assemblée, adopté sans modification. Les comptes de paroisse établis par M^{me} Langel furent approuvés sans un supplément de recettes de 4355 fr. 55 et ils ont été adoptés sans discussion.

Puis le pasteur a présenté son rapport annuel qui, à la demande du conseil synodal, portait tout particulièrement sur le culte et la sainte cène. Les différents points en avaient été discutés lors de quatre séances suivies par des membres du Conseil de paroisse et des paroissiens, dans le cadre des études bibliques du mercredi soir. Il en ressort que le culte est bien équilibré.

Le nouveau psautier (bien que pas très commode!) est utilisé par le chœur mixte dans le cadre du culte. Dès la sonnerie des cloches un membre du conseil de paroisse accueille les fidèles à leur arrivée au temple. A l'occasion, la préparation du culte est faite par la « Jeune Eglise » ou les catéchumènes. La sainte cène est célébrée une fois par mois et en plus lors des fêtes religieuses. Un groupe d'intercession se rencontre cinq jours de la semaine.

LES ATELIERS

M. P. Fluckiger, président des «Ateliers paroissiaux» a rappelé que les ateliers avaient travaillé à la mise sur pied notamment de la sortie de paroisse en septembre au Louverain puis à la journée d'offrande de novembre, qui a laissé un bénéfice de 4776 fr. 25. Puis il a donné la parole aux

responsables des différents groupes qui ont rapporté: M^{me} Herren pour la couture; M^{lle} Aubert pour la «Jeune Eglise»; M. Y. Vuilleumier pour les couples et M^{me} Monnier pour le chœur mixte. Celui-ci grâce à la dynamique direction de M. Emile de Ceunick a le vent en poupe. De 23 membres qu'il comptait au début de l'année, il est passé à 30. Il a chanté sept fois à l'église durant le dernier exercice.

Enfin, M. R. Ludi a rapporté au nom de la commission de construction de la maison de paroisse. Il rappelle que deux crédits ont été votés par l'assemblée de paroisse totalisant 304.000 francs. Si les gros travaux sont terminés il faut penser maintenant aux travaux d'intérieur: isolation, peinture, plafonds, pose de boiseries etc. Comme les travaux sont faits par des paroissiens qui travaillent bénévolement, en équipes, cela représente une grande économie, mais la maison ne sera très probablement pas habitable cette année. Les comptes de la maison sont présentés par le trésorier M. R. Gaffner.

Au 31 décembre, il avait été dépensé 184.300 fr. total qui s'élève à ce jour aux environs de 250.000 francs. L'appel de fonds lancé dernièrement dans la paroisse a eu un succès réjouissant. Les dons déjà versés et des engagements portant sur 4 à 24 mois ascendent à un total d'environ 13.000 francs.

Une modification a été admise au règlement de paroisse. Faisant suite à la modification du règlement général de l'Eglise, dès maintenant il est mentionné à l'art. 9 des statuts de la paroisse que les membres des

«Ateliers paroissiaux» sont nommés par le conseil de paroisse et non plus par l'assemblée de paroisse.

RÉÉLECTION DU PASTEUR

M. J. Lantz, pasteur de la paroisse depuis 1974 devait être réélu. Il s'est donc retiré et le vice-président, M. Y. Vuilleumier a informé l'assemblée que d'entente avec le Conseil synodal, le conseil de paroisse proposait une élection tacite, ce que l'assemblée a admis à l'unanimité... et par acclamation lors de la rentrée du pasteur! R. G.

CANTON DU JURA

LAJOUX

Concert de la fanfare

(c) C'est samedi soir, à la Maison des œuvres qu'a eu lieu le concert annuel de la fanfare de Lajoux. Les musiciens, dirigés par M. Michel Tatti, instituteur à Soule, ont interprété plusieurs beaux morceaux fort applaudis. On entendit aussi le message de bienvenue du président de la société, M. Joseph Affolter, qui, comme de coutume, remit un bouquet bien mérité au directeur.

La soirée s'est terminée par la danse, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

CANTON DE BERNE

Assemblée des socialistes du district de La Neuveville

De notre correspondant: L'assemblée générale annuelle du parti socialiste du district de La Neuveville s'est tenue récemment à l'hôtel du Faucon.

Dans son rapport, le président, M. Claude Landry, a remercié les représentants du travail accompli à l'exécutif, au législatif et dans les diverses commissions municipales. Par leur action, l'école enfantine, par exemple, est aujourd'hui une institution publique sans école. Il a également rappelé le postulat relatif aux devoirs surveillés à l'école primaire et celui des rives du lac.

Bien que le PS soit un petit parti, son impact sur la politique neuveilloise est manifeste. Un effort particulier sera fait en vue des prochaines élections communales.

SATISFACTIONS

Un autre sujet de satisfaction, en 1979, a été le succès remporté par M. Francis Loetscher au Conseil national. Deux réjouissances ont également marqué l'année écoulée: la fête du 1^{er} mai, à Diesse, qui a remporté un grand succès, ainsi que le pique-nique traditionnel.

M. Marcel Brossard a présenté les comptes pour 1979 qui accusent une augmentation de fortune de 329 fr. 05. Décharge lui a été donnée avec remerciements.

L'assemblée a ensuite passé à la nomination du nouveau comité pour 1980, composé des neuf membres ci-après: président: M. Claude Landry; vice-président: M. Edouard Erisman; secrétaire: M. Luc Bonnefoy; trésorier: M. Marcel Brossard; assesseurs: MM. Werner Honsberger, René Beer, Hermann Carrel, Jean-Pierre Cachin et Jean Weiss. Les vérificateurs de comptes sont M^{mes} Hildy Carrel, Mathilde Muriset et M. Maurice Charbonnet.

Par la même occasion, la liste des représentants auprès des diverses instances a été complétée. M. Jean-Pierre Cachin de Diesse, a été nommé au comité central du PSJB.

M. Marcel Brossard, président du Conseil de ville pour 1980, a rappelé que les séances du Conseil de ville sont publiques et invité les membres à y assister.

Pour terminer, sur proposition de M. Luc Bonnefoy, une commission de

travail, en vue des prochaines élections, a été constituée. Elle est composée de cinq membres.

VILLE DE BIENNE

Société d'émulation jurassienne: Grock était présent...

De notre rédaction biennoise: **Personnage farfelu et attachant, le célèbre clown Grock a repris corps, poids et saveur grâce aux récits et aux anecdotes de son neveu Jean-Jacques Bessire, invité récemment par la Société d'émulation jurassienne à l'occasion de ses assises annuelles. L'extraordinaire mémoire de Jean-Jacques Bessire ainsi que de précieux documents réunis sur la vie privée de son oncle ont permis aux quelque cinquante émulateurs présents aux assises de la société de voir revivre l'illustre comédien. «Sans blague...», n'aurait pas manqué de dire Grock en apprenant sa subite résurrection.**

Le Biennois Jean-Jacques Bessire est le neveu de Grock, sa mère, née Wettach, étant la sœur de l'artiste. Les souvenirs qu'il a évoqués devant la Société d'émulation jurassienne datent d'une quarantaine d'années, se situant durant la période de la seconde guerre mondiale:

«A cette époque, raconte Jean-Jacques Bessire, mon oncle vivait sur la côte méditerranéenne dans un véritable palais ducal entouré de jardins suspendus dans lesquels avaient été installés des jeux d'eau uniques en leur genre. Le domaine s'élevait sur les escaliers surplombant la ville d'Imperia. Pour se rendre dans le palais de Grock, il fallait une condition physique à toute épreuve.

EFFORTS RÉCOMPENSÉS

Le neveu de Grock se souvient avoir dû se hisser, par toutes les terrasses, jusqu'au rez-de-chaussée, et de là au troisième étage, non sans avoir gravi des centaines de marches pour parvenir au but final. Tant d'efforts étaient toutefois récompensés par le compagnon de ce clown universellement apprécié et apprécié:

«Adrien Wettach, dit «Grock» était un personnage tout aussi remarquable en privé que sur la scène, raconte Jean-Jacques Bessire, qui poursuit en précisant que le personnage de l'artiste et celui de la vie courante étaient indissociables.

A plus de 60 ans, dans son salon, Grock ne faisait-il pas encore, en com-

plet veston et cravate, un saut périlleux en arrière sous les yeux ébahis de son neveu?

UN ORIGINAL

Grock était un original qui faisait fi de tout conformisme. Les autorités locales

Ecole de formation féminine: terrain d'entente entre Bienne et Nidau

De notre rédaction biennoise: Créée en 1966, l'école de formation féminine de Bienne (école communale) n'accueillait au départ presque uniquement que des Biennoises qui accomplissaient en quelque sorte une dixième année scolaire. Aujourd'hui, toutefois, la situation se présente différemment, puisque sur les 129 jeunes filles fréquentant actuellement l'école, 72 viennent de l'extérieur de Bienne. La ville a donc dû revoir le problème du financement de l'école de formation féminine. C'est ainsi que près de 35 contrats ont été ou seront établis avec des communes de la région ayant des jeunes filles suivant les cours de formation féminine à Bienne.

Avec sept jeunes filles, Nidau est la commune de l'extérieur la mieux représentée à l'école de formation féminine. A l'instar des autres communes concernées par les mesures prises par la ville de Bienne, Nidau va passer un contrat avec son voisin biennois, contrat qui devra encore être approuvé par le législatif nidowien qui tiendra séance le 27 mars prochain. En cas d'acceptation du contrat, la commune de Nidau paiera à la ville de Bienne la somme de 2713 fr. par écolière, laissant à la charge des parents de chacune d'entre elles le montant de 1000 francs. Jusqu'à présent, la commune ne payait rien, tandis que les parents déboursaient 1500 francs. Le nouvel arrangement financier entrera en vigueur le 1^{er} avril 1980.

Pour la prochaine année scolaire, la commune de Nidau a d'ores et déjà annoncé huit jeunes filles à l'école de formation féminine. Il est à noter enfin que la ville de Bienne continuera à payer 15% de ce que coûte, pendant une année, une jeune fille de l'extérieur à l'école de formation féminine.

Le secret du plaisir.



Depuis près de 300 ans une même signature prestigieuse est complice du plaisir des connaisseurs de cognac: celle de MARTELL. Subtil assemblage des 4 premiers crus de la région de Cognac, le Médaillon V.S.O.P. de MARTELL conserve jalousement le secret de sa séduction sans égale.

Martell Médaillon.
La signature d'un grand cognac.

OFFRES D'EMPLOIS



Le CENTRE « LES PERCE-NEIGE »
aux Hauts-Geneveys

cherche

1 femme de ménage à mi-temps

Faire offres à la direction
Centre « Les Perce-Neige »
2208 Les Hauts-Geneveys.
Tél. 53 41 41.

69697-O

Employée de bureau

est cherchée par entreprise de la
Chaux-de-Fonds pour la réception
des commandes et le téléphone.

Bilingue (français-allemand)
souhaitée.

Place indiquée pour personne ayant
de l'initiative et de l'entregent.

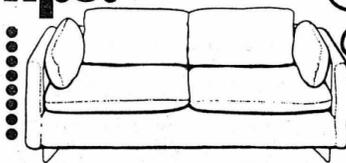
Faire offres sous chiffres P 28-950024
à Publicitas, av. Léopold-Robert 51,
2301 La Chaux-de-Fonds. 69811-O

Décrochez...

Aujourd'hui et jusqu'à samedi chez IKEA: Grande foire du printemps.



Pour notre premier printemps on va vous faire des fleurs impossibles. Des offres à vous couper le souffle. A ne pas manquer. Et en plus on fait la foire. Avec un marché formidable, des jeux, des spectacles, des concours et des tas de prix à gagner.



290.-

BIALITT. Canapé 2 places.
Velours coté 100% coton. Beige.
Long. 178 cm, prof. 85 cm, haut. 65 cm.
130 pièces disponibles.



69217-A

CONSERVES ESTAVAYER S.A. Entreprise de production MIGROS

cherche

un monteur électricien

auquel les tâches suivantes seront confiées :

- Entretien et dépannage de nos machines de production
- Entretien du réseau de distribution des bâtiments

Nous demandons :

- Expérience professionnelle
- Esprit d'initiative
- Disponibilité à travailler en horaire décalé (service de piquet)

Nous offrons :

- Un travail varié
- Des conditions de travail Migros
- Des possibilités de perfectionnement et de formation
- Des prestations sociales d'une grande entreprise
- Un horaire hebdomadaire de 42 heures

Les offres de service accompagnées de copies de certificats et d'une photo sont à adresser à :

CONSERVES ESTAVAYER S.A. Service du personnel
A l'attention de Monsieur Perregaux (int. 331).
Tél. (037) 63 22 42.

69177-O

Entreprise du district de Boudry
cherche pour le 1^{er} mai 1980

UNE EMPLOYÉE DE BUREAU QUALIFIÉE

trilingue: français, allemand, italien.
Personne ayant le sens des responsabilités et pouvant travailler seule.
Horaire: 5 heures par jour.

Faire offres sous chiffres HV 600 au bureau du journal.
62027-O

CONSERVES ESTAVAYER S.A. Entreprise de production MIGROS

cherche

chauffeur de chauffage professionnel ou monteur en chauffage qualifié

pour son secteur production de vapeur.

Nous demandons :

- Expérience professionnelle
- Aptitude à prendre des responsabilités
- Disposition à travailler en horaires irréguliers (travail en équipe).

Nous offrons :

- Semaine de 42 h
- Une place stable
- Des conditions d'engagement d'une grande entreprise.

Les personnes intéressées peuvent envoyer leur offre accompagnée des documents usuels à :

CONSERVES ESTAVAYER S.A. Service du personnel
A l'attention de Monsieur Perregaux (int. 331)
Tél. (037) 63 22 42.

69174-O

Entreprise de la ville engage, tout de suite ou pour date à convenir

RELIEUR

- Place stable pour collaborateur consciencieux
- Salaire et prestations sociales selon CCT
- 40 h par semaine, congé le vendredi après-midi
- Equipement et machines modernes
- Ambiance de travail agréable au sein d'une petite équipe

Faire offres à case postale 895,
2001 Neuchâtel. 67449-O

Cherchons vendeuses (eurs)

pour grands magasins pouvant voyager cantons de Neuchâtel et Vaud.

Tél. (021) 89 00 13 ou (024) 24 36 19 dès 19 heures. 69868-O

LE HOME L'AUVENT

Institution de post-cure pour alcoolique à Peseux, cherche

UN COLLABORATEUR SOCIAL

pour seconder la direction dans l'animation et l'administration de la maison.

Entrée en fonction à convenir.

Faire offres écrites et demande de renseignements à M. B. Nussbaumer, Home l'Auvent, Château 12, 2034 Peseux. 69747-O

URGENT

Pour dépannage, cause force majeure, nous cherchons pour 2 à 3 mois ou à convenir

DÉCOLLETEUR

sur automates BECHLER.
Retraité accepté.

CAPSA - CAMILLE PIQUEREZ SA
2520 LA NEUVEVILLE.
Tél. (038) 51 32 32. 69869-O

Cabinet dentaire, au Val-de-Ruz, cherche

assistante en médecine dentaire

diplômée, pour le 1^{er} juin 1980. Bonne ambiance de travail, pas de secrétariat.

Ecrire sous chiffres 28-20403 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel, en joignant un curriculum vitae. 69112-O

PERFECTONE PRODUCTS SA

Entreprise de moyenne importance, spécialisée dans la fabrication d'équipements de studios, tels que projecteurs, enregistreurs et lecteurs à bandes magnétiques, destinés à la production de films de l'industrie cinématographique et de la télévision, cherche, pour entrée immédiate ou à convenir

un électronicien

expérimenté, pour compléter l'équipe de son laboratoire de développement.

La préférence sera donnée à un candidat bénéficiant d'une formation dans un domaine similaire et d'expérience dans les techniques digitale et analogique ainsi que dans la préparation de dossiers pour la fabrication de circuits imprimés.

Nous offrons des prestations sociales modernes, activité au sein d'une petite équipe, horaire de travail mobile.

Veillez adresser vos offres écrites ou prendre contact par téléphone à :

PERFECTONE PRODUCTS SA
Ringstrasse 3
Portmoos
2560 Nidau.
Tél. (032) 51 12 12. 69822-O

G. GYGER
2065 SAVAGNIER
Tél. (038) 53 28 17
engage

Ferblanterie
Appareillage
Chauffage

un ferblantier installateur et un installateur sanitaire

Entrée immédiate ou pour date à convenir. 69703-O

Importante entreprise de la place
cherche

collaborateur (trice)

à mi-temps (1 semaine sur 2)
de mai à septembre 1980.

Ecrire sous chiffres ER 597 au bureau
du journal. 72259-O

Entreprise de menuiserie-charpente
de moyenne importance, avec parc
de machines modernes, cherche

un ouvrier menuisier qualifié

pour machine et établi, et

un ouvrier charpentier

Entrée immédiate ou à convenir.

Faire offres:
Menuiserie-charpenterie
J.-J. André S.A.,
1141 Yens S/Morges.
Tél. (021) 77 39 07. 66619-O

PAPETERIES DE SERRIÈRES S.A.
Nous engageons immédiatement ou
pour date à convenir des

OUVRIERS

de nationalité suisse et étrangère
(permis C), pour le travail en équipe.

Se présenter ou faire offres écrites au
Service du personnel
Papeteries de Serrières S.A.
2003 Neuchâtel.
Tél. (038) 25 75 75. 65917-O

Partout:
ville - campagne - sous-abri - en plein air

GROS A GAGNER

ELEVAGE simple, facile, propre, chez soi, avec
petite place. Augmentera rapidement vos revenus
ou préparera et agrémentera votre retraite, suppléera
à l'AVS, etc. ACHAT GARANTI de la production.
Demandez VITE documentation ILLUSTRÉE GRATUITE
et sans engagement. Case postale 51
TERRIX - F 1219 AIRE Genève 66588-O

HOME WATCH CO LTD
Fabrique d'horlogerie
Pierre-à-Mazel 11
2000 Neuchâtel 7,
tél. (038) 24 32 00

cherche pour entrée immédiate ou date à convenir:

UNE METTEUSE EN MARCHÉ

qualifiée.

Faire offres écrites ou téléphoner au (038) 24 32 00 pour
prendre rendez-vous. 72277-O

Seyon 26-30 - Neuchâtel - Tél. 24 57 77

Jeanneret APPAREILS MÉNAGERS HI-FI
& C° SA RADIO - TÉLÉVISION

cherche tout de suite ou pour date à convenir

TECHNICIEN HI-FI

pour son département Haute-Fidélité.
Personne capable, aimant le contact avec la clientèle,
et pouvant travailler seul.
Avantages sociaux d'une grande entreprise.
Ambiance de travail agréable.

Faire offres écrites ou téléphoner. 69134-O

Confiserie Wodey-Suchard
Neuchâtel, rue du Seyon,
tél. 25 10 92

cherche

jeune fille ou dame

propre et serviable en qualité de
vendeuse.
Semaine de 5 jours.
Entrée selon entente. 72271-O

Cabinet médical
à Genève cherche

assistante médicale-réceptionniste

(Parlant couramment français-anglais).

Ecrire sous chiffres
F 23358-18
à Publicitas,
1211 Genève 3. 69702-O

Petite entreprise de maçonnerie
cherche

maçon
Entrée immédiate ou à convenir.
Alain Kohler,
1143 Apples/Morges.
Tél. (021) 77 38 50. 69633-O

Nous engageons

employée de commerce

à mi-temps, l'après-midi.

Téléphoner au 24 30 44. 69546-O

CH - JOURNAL SUISSE DE L'ANNÉE

cherche

téléphonistes

pouvant travailler à temps partiel
depuis leur domicile.
Nous assurons un travail régulier, un
salaire fixe et des commissions à
personne sérieuse et de confiance.

Téléphoner au (021) 25 63 25, pour
prendre rendez-vous. 69211-O

Je cherche,
pour le canton de Neuchâtel

représentant libre

Visite de commerces.

Tél. (021) 33 15 48 (de 16-18 heures). 69816-O

ANNONCES EN COULEURS

Le délai habituel de remise des ordres de publicité n'est pas valable pour les annonces comportant de la couleur. Différents impératifs d'ordre technique devant être pris en considération dans des cas de ce genre, les ordres et le matériel d'impression correspondant doivent nous être remis 6 jours ouvrables avant la parution.

DEMANDES À ACHETER

Nous achetons et payons comptant

VIEIL OR

Toutes sortes de bijoux anciens et d'occasion, brillants, objets en argent, dents en or, ainsi que montres avec boîtier en or et anciennes montres de poche en argent ou en or. Antiquités et également anciennes cartes postales. Dès réception de votre envoi, nous vous faisons une offre par écrit ou par téléphone. En cas de non-accord, objets renvoyés immédiatement.

Gloor-Zwingli, horlogerie-bijouterie, Zöpflli 100, 6004 Lucerne. 49074-F

HODLER - VALLOTTON - AMIET

Barraud, Gimmi, Calame, Auberjonois etc.
Villa Ulmberg/Kurt Huber, Parking 61,
8002 Zurich, tél. (01) 202 25 80. 65122-F

Particulier cherche
salon LS-PH + table ovale
Bonheur du jour.
Tél. (021) 37 77 08. 69083-F

Seulement 70 c le mot
C'est le prix d'une petite annonce au tarif réduit dans la « Feuille d'avis de Neuchâtel ».

L'IMPRIMERIE CENTRALE
NEUCHÂTEL
achète

CHIFFONS
toile et coton, dimensions minimales: 30 x 30 cm, propres, blancs et couleurs.

OFFRES COMMERCES DEMANDES

A remettre

bon petit magasin

alimentation générale.
Pour traiter: Fr. 40.000.-

Adresser offres écrites à FS 598 au bureau du journal. 67384-O

CARREFOUR HÔTELLERIE

Hôtels-Restaurants Bars

Offres et demandes.
Tél. (038) 24 16 84, le matin. 65916-Q

MARIAGES

PLUS JAMAIS SEUL(E)

si vous appelez
(021) 20 22 10
(jour et nuit) 60309-Y

PROFESSIONS MÉDICALES

CABINET DENTAIRE

AYTUG ATILA
Condémines 20, Le Landeron

Dès le 25 mars 1980, nouvelle adresse
rue du Centre 7, Le Landeron
Tél. (038) 51 21 63 69514-U

AGULA

Manufacture suisse d'aiguilles pour machines à tricoter

engage tout de suite ou pour date à convenir

jeunes ouvrières
pour ses ateliers de fabrication et un

jeune manœuvre
pour un de ses ateliers de production.

S'adresser à Agula S.A.
Noyers 11, 2003 Serrières-Neuchâtel,
ou téléphoner au (038) 31 19 02. 72268-O



fraîcheur MIGROS

**fraîcheur
proverbiale**

69650-A

Maintenant meilleur marché

Rôti de porc 1.05
épaule

les 100 g (au lieu de 1.20)

Prix. Qualité. Choix.

MIGROS

**Filets de
flet, surgelés**

le paquet
de 454 g
(100 g = 1.013)

4.60

TAPIS D'ORIENT Masserey

Exposition spéciale aux Portes-Rouges 131-133



**20-29
mars**

- Plus de 1000 nouvelles pièces. Iran, Turquie, Afghanistan, Pakistan, Caucase.
- Des prix que vous cherchez partout mais que vous ne trouvez que chez nous.
- Sécurité de qualité à 100%, grâce à notre certificat d'authenticité.
- Conseils spécialisés en toute objectivité.
- Possibilité de choix et d'échange.
- Conditions de paiement favorables.

72255-A

Ouvertures prolongées jusqu'à 21 h.
Loterie gratuite. 1er prix: 1 tapis d'Orient

**DISCOUNT
DU VIGNOBLE**

AF

FRIGIDAIRE

GM

MACHINES

à laver

dès

1180.-

Lave-vaisselle dès

1480.-

Frigos dès 358.-

Congélateurs

dès 498.-

Séchoirs 4 kg

dès 670.-

Le spécialiste

du prix bas

vous offre plus.

Location-vente

dès 30.- par mois.

66436-A

Fornachon & Cie

2052 Boudry

Tél. 038 46 18 77

Rue du Marché 6

2300 La Chaux-de-Fonds

Tél. 039 22 23 26

62663-A

Annances

en couleurs

Le délai habituel de

remise des ordres

de publicité n'est

pas valable pour les

annonces comportant

de la couleur. Différents

impératifs d'ordre

technique devant être

pris en considération

dans des cas de ce

genre, les ordres

et le matériel

d'impression

correspondant

doivent être remis

6 jours ouvrables

avant la parution.



**La pomme
de terre
à gros
rendement.**

En clayette de 70 plants

Fr. 12.90

BULLETIN COMMANDE:

NOM

Prénom

Adresse

..... clayettes Sirtema

à Fr. 12.90

..... clayettes Ostara

à Fr. 12.90

..... clayettes BINTJE

à Fr. 12.90

..... clayettes Urgenta

à Fr. 12.90

69720-A

**ROGER BLANK
GRAINES
NEUCHÂTEL**

Place des Halles 13 - Tél. 25 48 22

**Prêts personnels
pour tous et pour tous motifs**

C'est si simple chez Procrédit.
Vous recevez l'argent dans le minimum
de temps et avec le maximum de dis-
crétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès.
Nos héritiers ne seront pas importunés;
notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans
caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour

Une seule adresse:

Banque Procrédit

2001 Neuchâtel, Avenue Rousseau 5
Tél. 038 - 24 63 63

Je désire Fr.

Nom Prénom

Rue No.

- NP Lieu 82 L

DEMANDES D'EMPLOIS

Comptable

indépendant
cherche encore
quelques mandats:
- Tenue de comptabilité,
gérance
d'immeubles, etc.
Adresser offres
écrites à BN 594 au
bureau du journal.

3900-D

Jeune vendeuse

de langue maternelle allemande, ayant
terminé l'apprentissage ce printemps et
possédant de très bonnes connaissances
de français, cherche place dans un maga-
sin de textiles, articles de sport ou confec-
tion pour dames et messieurs, à Neuchâtel
ou environs.

Faire offres sous chiffres 37-K-31241
à Publicitas, case postale,
4502 Soleure.

69818-D

Jeune homme

(17 ans), ayant fait
une année d'école
d'administration
cherche travail
pendant environ
5 mois, pour parfaire
ses connaissances
de français.

Faire offres à:
Famille Zbinden
Pestalozzistrasse 17
3600 Thoune.

69815-D

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 70 c. le mot (minimum dix mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale non occasionnelle
ou ayant une certaine importance

Pour faire publier une « Petite annonce », il suffit de remettre un texte clair
et très lisible à notre réception, 4, rue Saint-Maurice, 2000 Neuchâtel.

A VENDRE

2 BLOCS DE CUISINE inox en bon état com-
prenant: frigo, cuisinière électrique, buffet,
poubelle et tiroirs. Lits et matelas.
Tél. 47 12 36 de 8 h à 11 h et 14 h à
17 heures. 67451-J

2 FAUTEUILS, 1 canapé, salon anglais, en
bon état. Tél. 31 39 95, après 18 heures. 67445-J

CUISINIÈRE À GAZ. Tél. 24 29 40. 67409-J

VÉLO ANGLAIS trois vitesses, bon état.
Tél. 42 54 39. 70791-J

AQUARELLES P. Bouvier, L. Châtelain.
Huile Ed. Henriod. Sujets: Lac des Tailières -
Le Val-de-Travers - L'Areuse et le Lac. Télé-
phoner le soir dès 19 h au 42 11 15. 72276-J

VÉLO PLIABLE pour fillette. Tél. (038)
33 21 22, après 18 heures. 67450-J

VÉLOMOTEUR ALLEGRO, 2 vitesses
manuelles. Tél. 33 13 71. 67463-J

ARMOIRE: 3 portes, noyer stratifié, avec
penderie, payée 600 fr. cédée à 300 fr.
Tél. 24 09 29. 70810-J

MACHINE À ÉCRIRE « Silver Reed » électri-
que 2100, utilisée 1 fois. Garantie encore
1 mois, 450 fr. Tél. 31 56 83. 67455-J

1 GRIL ROTEL à air chaud, neuf, faute de
place. Tél. 42 54 73. 70481-J

1 LIT GIGOGNE métal et 1 ottomane
190 x 90 cm. Bon état. Bas prix.
Tél. 51 32 68. 67465-J

1 FRIGO-CONGÉLATEUR Thomson, frigo
200 l, congélateur 45 l, très bon état, 400 fr.;
1 cuisinière à gaz Ménalux 5 feux, four avec
tourne-broche et grill, bon état, 200 fr.
Tél. (038) 24 73 40. 67468-J

COLLECTION DE TIMBRES Belgique
- France. Tél. (038) 36 12 64. 70831-J

1 TV COULEUR, modèle 1980. Tél. 42 18 96.
70836-J

ARMATURE STORE articulé, larg. 315 cm,
déploiement 200 cm, 180 fr. Tél. 33 57 78,
dès 19 heures. 70837-J

VAURIEN, excellent état, équipé régates.
Tél. 25 04 78. 67345-J

OFFRES D'EMPLOIS

RETRAITÉ, VEUF, seul, cherche personne de
confiance pour tenir son ménage. Adresser
offres écrites à DP 596 au bureau du journal.
67458-J

PERSONNE POUR NETTOYER appartement
4 pièces début mai. Tél. 24 26 06. 67427-J

A LOUER

PESEUX, grand studio avec cuisine, salle de
bains. Libre tout de suite. Par mois: 280 fr.,
charges comprises. Tél. 31 45 20. 67448-J

AUX CHARMETTES appartement 2 pièces,
confort, pour le 24 avril, 328 fr., charges
comprises. Tél. 31 97 50. 67438-J

CORNAUX 3 PIÈCES, balcon, tout confort,
tout compris, 455 fr. Tél. 47 17 04. 67459-J

DÉBUT MAI, appartement moderne
3 1/2 pièces, Serrières, 660 fr., charges com-
prises. Reprises possibles. Tél. 31 56 83. 67456-J

STUDIO MEUBLÉ, confort, cuisine, dou-
che, tranquillité. Tél. 31 26 80. 67472-J

LE LANDERON, appartement 2 pièces tout
confort, belle situation, conviendrait pour
personne seule, 310 fr., plus charges.
Tél. 51 29 42. 67474-J

BOUDRY, STUDIO MEUBLÉ, hall, cuisine, et
salle de bains. Libre 1^{er} avril ou date à
convenir. Tél. 46 21 72, soir. 70847-J

LE LANDERON, 2 pièces, confort. Téléphone
51 23 38, heures repas. 67372-J

PESEUX - meublé, 1 1/2 chambre, cuisine
équipée, douche, balcon, literie, lingerie, à
demoiselle ou dame. Tél. 31 18 29. 67401-J

GRAND STUDIO avec cuisine agencée, salle
de bains et balcon, au plus tôt. Tél. 24 53 18.
67252-J

AU CENTRE, chambre indépendante meub-
lée, cuisine, salle de bains, à demoiselle.
Tél. 24 12 13. 70759-J

DEMANDES A ACHETER

ROBES DE MARIÉES, tailles 44-46, état
impeccable. Tél. (038) 46 16 22, l'après-
midi. 69565-J

COLLECTIONNEUR achète cartes ancien-
nes, timbres. Tél. (038) 33 37 43. 67454-J

LINGERIE ANCIENNE, dentelles, vêtements
avant 1940. Tél. 31 30 46, dès 19 heures. 67058-J

POUPÉES, POUPONS, achetés dès
Fr. 100.-, pour créer musée. Egalement
tout jouet, objet, accessoire, même miniatu-
re. Avant 1930. M^{me} Forney, tél. (039)
23 86 07. Déplacements. 68541-J

DEMANDES A LOUER

CHERCHE APPARTEMENT 3 pièces, Saint-
Blaise, Hauterive ou Marin. Adresser offres
écrites à AM 593 au bureau du journal. 70805-J

CHERCHE APPARTEMENT 5 pièces avec
jardin et à proximité jardin public, Neu-
châtel-Est pour 1^{er} octobre 1980. Tél. (021)
27 38 23 ou (038) 25 95 18. 67444-J

ÉTUDIANTE SUISSE ALLEMANDE cherche
pour le 1^{er} avril à Neuchâtel studio ou cham-
bre indépendante meublée, avec cuisinette,
salle de bains. Tél. (062) 32 31 67. 69563-J

URGENT, CHERCHE appartement 2-3
pièces, avec ou sans confort. Loyer maxi-
mum 400 fr., charges comprises. Au centre.
Tél. (061) 32 80 58 ou (061) 25 17 44
(M. Dietsch) le matin. 70809-J

4-5 PIÈCES FIN JUIN, entre Neuchâtel - Bou-
dry. Tél. 24 42 69. 70801-J

CHERCHE GARAGE région Vauseyon.
Tél. 25 88 55. 70802-J

APPARTEMENT 3 1/2 OU 4 PIÈCES, pour le
1^{er} septembre, Peseux et environs.
Tél. 31 40 16. 70176-J

AU VAL-DE-RUZ, appartement 3-4 pièces,
avec jardin, confort non exigé, dans ferme
ou maison ancienne. Tél. 36 12 77. 70845-J

DEMANDES D'EMPLOIS

ÉTUDIANTE DONNERAIT leçons d'allemand
pour élèves de secondaire. Tél. 25 59 22,
midi ou soir. 70800-J

GARÇON, 14 ANS, cherche travail du 8 au
18 avril. Tél. 24 44 85. 70806-J

SOMMELIER cherche emploi, libre tout de
suite. Tél. (038) 53 34 55. 70836-J

JEUNE FILLE 16 ans cherche travail du 7 au
20 avril. Tél. 24 65 13 (repas). 67477-J

AIDE DE MÉNAGE cherche à faire des
heures régulières, le matin, lundi au vendre-
di. Adresser offres écrites à 2003-1127 au
bureau du journal. 67471-J

DAME CHERCHE travail le matin dans
bureau - magasin - réception ou autre
domaine. Adresser offres écrites à
2003-1128 au bureau du journal. 67473-J

DIVERS

MONSIEUR DÉSIRE entrer dans une société
des contemporains de 1928. Adresser offres
écrites à CO 595 au bureau du journal. 67466-J

À SAINT-BLAISE, LEÇONS DE PEINTURE
pour enfants, adolescents et adultes. Mardi
dès 16 h 30. Dès Pâques: mercredi dès
17 heures. Tél. 33 31 59. 67351-J

ORCHESTRE 3 musiciens, orgue - batterie -
guitare, toute musique, anime vos soirées.
Tél. (038) 55 20 84. 69564-J

QUI DONNERAIT ou vendrait à très bas prix,
piano? Tél. 33 15 24. 70826-J

JEUNE FAMILLE anglaise Cambridge cher-
che jeune fille demi-pair. Tél. 42 14 50. 70189-J

QUI DONNERAIT PIANO à jeune mère, de
famille? Tél. 36 16 37. 70829-J

ÉCOLE MODERNE cherche familles pour
cours de l'année, rentrées avril-septembre
et vacances juin - juillet - août. Tél. 24 15 15.
68363-J

PARENTS INFORMATIONS, tél. (038)
25 56 46 est à l'écoute de tout problème
éducatif: les lundis de 20 h à 22 heures et
jeudis de 14 h à 18 heures. 68459-J

A DONNER CONTRE BONS SOINS deux
chats adultes, stérilisés, propres, affectueux,
avec tous les accessoires, cause de départ.
Tél. 53 43 19, aux heures de bureau. 70827-J



MARTIN LUTHER

MAÎTRE OPTICIEN - Place Pury 7 - NEUCHÂTEL

Téléphone 25 13 67

LUNETTES - VERRES DE CONTACT

Montures de marques

Christian Dior - Givenchy - Balenciaga

Jumelles - Télescopes

62663-A

Rue des Parcs 54 2000 Neuchâtel

Anniversaire d'ouverture

25 mars au 29 mars 1980

Coiffure Jocelyne

Maîtrise fédérale

Mesdames, merci de la confiance que vous me témoignez,
comme par le passé, je m'efforcerai toujours de vous satisfaire par
un travail rapide et soigné.

Surprise à chaque cliente.

Privé: J. Rosat, 2017 Boudry. Tél. (038) 42 53 74
Salon Tél. 24 20 50. 67325-A

**Pour insérer une petite annonce
au tarif réduit de 70 centimes le mot**

vous avez la possibilité de passer à notre bureau
de réception, 4, rue Saint-Maurice, ou d'inscrire
votre annonce au dos du coupon d'un bulletin de
versement postal.
Ces annonces ne sont pas acceptées par télé-
phone et elles doivent être payées avant la par-
tition.
Les annonces commerciales ainsi que les
annonces pour la vente de véhicules à moteur ne
sont pas admises dans la catégorie des petites
annonces.



<

TV DERNIÈRE

AVEC LES ULTIMES MODIFICATIONS DE PROGRAMMES

SUISSE ROMANDE

- 14.55 Point de mire
- 15.05 Football en Europe
Match partiel de Coupe
- 16.40 La burette

Les thèmes de ce jour: Le nouveau droit de filiation - Des livres sur l'éducation. - Des chansons de Prévvert et Kosma par Roger Cunéo, et un dossier sur «Les nouveaux pédagogues».

La manière d'enseigner dans les écoles primaires a changé. Le maître a cessé de répandre son savoir du haut de sa chaire. On parle de pédagogie de la découverte, de tâtonnements expérimentaux, d'apprentissage. Ce sont les enfants qui cherchent et découvrent, le maître les aidant dans leur quête du savoir.

Maths modernes, ateliers de français, activités-cadres appartiennent au vocabulaire des «nouveaux pédagogues». Ces réformes ont été introduites dans les écoles primaires romandes à la faveur de l'harmonisation des programmes. Elles ont fait couler beaucoup d'encre, soulevé des enthousiasmes et des indignations.

- 17.30 Téléjournal
- 17.35 TV-labyrinthe

17.45 Chronique montagne

- proposée par Pierre Simoni
- 18.10 Courrier romand
 - 18.35 Petit ours Paddington
 - 18.40 Système «D»
 - 19.00 Un jour, une heure
 - 19.30 Téléjournal
 - 19.45 Un jour, une heure
 - 20.00 Le menteur

20.25 Temps présent

- Le magazine de l'information - Le catholicisme de Jean-Paul II reportage de Vincent Philippe et Roger Burkhardt
- 21.25 La taupe
d'après John Le Carré
 - 22.15 L'antenne est à vous
 - 22.35 Téléjournal
 - 22.45 Football en Europe

FRANCE 1

- 12.15 Réponse à tout
- 12.30 Midi première
- 13.00 T F 1 actualités
- 13.35 Télévision régionale
- 13.50 Objectif «Santé»
- 14.00 Les 24 jeudis
- 18.00 T F quatre
- 18.30 Un, rue Sésame
- 18.55 C'est arrivé un jour
- 19.10 Minutes pour les femmes
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Les inconnus de 19 h 45
- 20.00 T F 1 actualités
- 20.30 La fortune des Rougon (4)
d'après Emile Zola
- 21.30 L'événement

22.30 Expressions

Magazine culturel proposé

- 23.40 T F 1 dernière

FRANCE 2

- 10.30 Antiope service
- 11.30 Antiope service
- 12.05 Passez donc me voir
- 12.30 Le bec de l'aigle (9)
- 12.45 Antenne 2 journal
- 13.35 Magazine régional
- 13.50 Face à vous
- 14.00 Aujourd'hui Madame

«Je garde espoir de réussir, si on me laisse une chance.»
Le garçon qui exprime cet espoir a 22 ans. Il habite chez sa mère et, depuis sa sortie de prison, il cherche désespérément à faire sa place. Mais, enfant condamné, cela fait six ans qu'on multiplie devant lui les obstacles.

Sylvain est l'un des invités de l'émission. Sa chance: n'avoir pas été rejeté par sa famille. Clara, pour sa part, avait 15 ans lorsque, employée de maison, elle commit un vol. Ses employeurs ne portèrent pas plainte mais sa mère refusa de la reprendre.

- 15.00 Mission impossible (11)
- 16.00 L'invité du jeudi
- 17.20 Fenêtre sur...
Etre moine et avoir 30 ans
- 17.50 Récré Antenne 2
- 18.30 C'est la vie
- 18.50 Chiffres et lettres
- 19.20 Actualités régionales
- 19.45 Formations politiques
- 20.00 Antenne 2 journal

20.35 Le passager de la pluie

film de René Clément

- 22.20 Première
pour: Misha Dichter,
pianiste américain
- 23.20 Antenne 2 dernière

FRANCE 3

- 18.30 F R 3 jeunesse
- 18.55 Tribune libre
- 19.10 Soir 3 première
- 19.20 Actualités régionales
- 19.40 Télévision régionale
- 19.55 Petit ours Paddington
- 20.00 Les jeux à Chamrousse

20.30 L'éclipse

film de Michelangelo Antonioni
Portrait d'une femme hyper-sensible, inquiète

- 22.05 Soir 3 dernière

SVIZZERA ITALIANA

- 9.00 Telescuola
- 10.00 Telescuola
- 18.00 Per i piccoli
- 18.05 Per i ragazzi
- 18.50 Telegiornale
- 19.05 Scuola aperta
Il mondo dell'educazione
- 19.35 Qui Berna
Alle Camere federali
- 20.05 Il regionale
- 20.30 Telegiornale
- 20.45 (N) Appuntamento con l'irreale
«L'astronave atomica del dottor Quatermass»
film di Val Guest
- 22.15 Dibattito
- 23.00 Telegiornale
- 23.10 Calcio
Le Coppe europei

SUISSE ALEMANNIQUE

- 16.00 Rendez-vous
avec Eva Mezger
- 16.45 La maison des jouets
- 17.15 Les champs, espace vital
- 17.45 Gschichte-Chischte
- 17.55 Téléjournal
- 18.00 Carrousel
- 18.35 Le sport en bref
- 18.40 Point de vue régional
- 19.00 Aéroglesseur 121 SP
- Le vieux moine



Une scène de ce 8^{ème} épisode, «Le vieux moine» avec Nick Bailey et Alexander Archdale (le moine). (Photo DRS)

- 19.30 Téléjournal

20.00 Die Paulskirche

documentaire de Walter Boehlich (Trilogie 1848)

- 21.35 Arguments
- 22.20 Téléjournal
- 22.30 Football en Europe
- 22.40 Svizra romontscha

ALLEMAGNE 1

- 16.10 Tagesschau. 16.15 Das Jahr danach. Der Mensch an sich wird nicht in Betracht gezogen. 17.00 Jan vom goldenen Stern. Film von Peter Podehl - Die Jagd. 17.30 Hollywood in Kalk - Der 20-Meter-Sprung. 17.50 Tagesschau. 18.00 Abendchau. 18.30 Kennen Sie den? Ein Kochrezept mit Fred. 18.45 Die Onedin-Linie - Ehrenmänner. 19.45 Abendchau. 20.00 Tagesschau. 20.15 Pro und Kontra. 21.00 Ein Lied für Den Haag. Deutsche Endauscheidung für den Grand Prix d'Eurovision de la chanson 1980. 22.30 Tagesthemen. 23.00 ARD-Sport extra: Tennis - WCT - Turnier. Achtelfinale. 0.00 Tagesschau.

ALLEMAGNE 2

- 16.00 Un-Ruhestand (4). Geschichten vom Aelterwerden: Gramatki. 16.30 Studienprogramm Chemie - Reaktionsstoffe - mit und ohne Deckel. 17.00 Heute. 17.10 Wicke und die starken Männer. 17.40 Die Drehscheibe. 18.20 Die Seiltänzer - Zwei nach Berlin. 19.00 Heute. 19.30 Dalli Dalli. Spiel und Spass von und mit Hans Rosenthal. 21.00 Heute-Journal. 21.20 Kennzeichen D. Deutsches aus Ost und West. 22.05 Die Paulskirche. Nach einer Dokumentation von Walter Boehlich. 23.30 Adolf-Grimme-Preis 1980. 23.50 Heute.

AUTRICHE 1

- 9.00 Am, dam, des. 9.30 Les gammas I Les gammas I (26). Französisch für Anfänger. 10.00 Schulfersenden. 10.30 Weites Land (1). Western um zwei Farmer, die einer Wasserstelle wegen in Feindschaft leben. 16.55 Schachturmer Velden. 17.00 Am, dam, des. 17.25 Don und Peter (Kurzfilm). 17.30 Fünf Freunde. Eine Geschichte nach dem Jugendbuch von Enid Blyton. 17.55 Bethupferl. 18.00 Bitte zu Tisch. Unser Kochstammisch mit Eva Kerbler und Robert Dietl. 18.25 ORF heute. 18.30 Wir. 19.00 Oesterreichbild. 19.30 Zeit im Bild. 20.15 Die Paulskirche. Dokumentation von Walter Boehlich. 21.40 Iran. Dokumentation von Dr. Traute Brandstaller. 22.25 AbendSport. Mit Bildberichten vom Fussball-EC.

L'éclipse

film de Michelangelo Antonioni

F R 3 : 20 h 30

Portrait d'une femme hypersensible, perpétuellement inquiète, face à deux hommes avec lesquels elle n'arrive pas à s'entendre. Un beau film un peu difficile, d'un cinéaste qui s'est toujours attaché aux problèmes de communication.

Le début: Dans les quartiers résidentiels de Rome, Vittoria vit avec Ricardo dont elle redoute la violence et la passion. Elle a décidé de le quitter mais celui-ci ne se résout pas à la perdre et la menace. Vittoria se réfugie chez des amis. Un jour, allant à la Bourse chercher sa mère, elle rencontre un jeune et beau fondé de pouvoir, Piero qu'elle n'a jamais vu mais qui semble la connaître.



Monica Vitti a l'air de bien s'amuser en compagnie d'Alain Delon, bien jeune à ce moment-là. (Photo F R 3)

RADIO

RADIO ROMANDE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations toutes les heures, de 6 h à 23 h et 12.30 et 23.55. 6 h Top-matin, avec à: 6 h, 7 h, 8 h Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute océanique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 Echanges. 8 h Revue de la presse romande. 8.25 Memento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande, avec à: 8.30 La gamme. 9.30 Saute-mouton, avec à: 9.40 L'oreille fine, concours organisé avec la collaboration des quotidiens romands. Indice: Lépre. 10.10 La Musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12 h Le bal masqué. 12.15 Le croquis. 12.30 Le journal de midi. 13.30 Sur demande. 14 h La pluie et le beau temps.

16 h Le violon et le rossignol. 17 h En questions. 18 h Inter-régions-contact, avec à: 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir, avec à: 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.30 Petit théâtre de nuit: Amélie, Casque d'Or, de John Michel (4 et fin): A chacun son Epilogue. 23 h Blues in the night. 24 h Hymne national.

RADIO ROMANDE 2

7 h Les titres de l'actualité. 7.05 (S) Suisse-musique. 9 h Le temps d'apprendre, avec à: 9 h Coures d'allemand. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes sur la vie. 10.30 Rencontres. 10.58 Minute océanique. 11 h (S) Quinzaine musicale France-Culture/RSR 2. 12 h (S) Stéréo-balade. 12.50 Les concerts du jour. 13 h Formule 2. 13.15 (S) Vient de paraître. 14 h Réalités. 15 h (S) Suisse-musique. 17 h Journal à une voix. 17.05 (S) Hot line, avec à: 17.05 Rock line. 18 h Jazz line. 18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. 19.30 Les titres de l'actualité. 19.35 La librairie des ondes. 20 h (S) A l'Opéra: Faust, opéra en 5 actes, musique de Charles Gounod (Quinzaine musicale France-Culture/RSR 2). 23.55 Informations. 24 h Hymne national.

RADIO ALEMANNIQUE 1 ET TÉLÉDIFFUSION

Informations: 6 h, 6.30, 7 h, 8 h, 9 h, 11 h, 12.30, 14 h, 16 h, 18 h, 22 h, 23 h, 6.05 Bonjour. 8.05 Notabene. 10 h Agenda. 12 h Musique champêtre. 12.15 Félicitations. 12.40 Informations et musique. 14.05 Ouverture, Haydn; Symphonie concertante pour 2 violons et orch., Chevalier de Saint-Georges; O welch ein Leben, Lied extr. de Die schöne Schusterin, Beethoven, Concerto pour mandoline et orch., Hummel; Rosamondo, ouv. Schubert. 15 h Ulrich Beck au Studio 7.

16.05 Théâtre. 17 h Tandem. 18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Blasorch. der Stadtmusik Lucerne, dir. A. Benz. 20.30 Votre problème. 21.30 Le rôle de la femme en Islam. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05-24 h Blues & Boogie.

DESTINS HORS SÉRIE

Guillaume le conquérant

par Anne et Serge Golon

RÉSUMÉ: C'est dans la maison de son père, le tanneur Fulbert, qu'Arlette met au monde le fils du duc Robert de Normandie.

7. LE JOYAU DE FALAISE



1) Le lendemain de la naissance, Robert arrive de Rouen. Après avoir embrassé et félicité Arlette, il lui remet les présents apportés pour elle. Puis, saisissant son fils, il le soulève à bout de bras et le regarde en pleine lumière. Le bébé bat l'air des jambes et des bras avec force hurlements. «C'est bien, mon gaillard! approuve le jeune duc en riant. Tu as du caractère et de la voix! Nous t'appellerons Guillaume, comme ton arrière-grand-père Longue-Epée, le fils de notre aïeul, Rollon le Viking!»



2) Bientôt, Robert repart en campagne. Tantôt contre son turbulent voisin, le comte de Bretagne, tantôt contre le plus puissant et le plus dangereux de ses vassaux, Guillaume Talvas, seigneur de Bellême. Après avoir mis le siège devant Domfront, le duc Robert force Talvas à se rendre. Il l'oblige ensuite à solliciter son pardon en se présentant à quatre pattes devant lui, sellé et harnaché comme un cheval. La rage au cœur, le vieux soudard est bien obligé de s'exécuter.



3) Au cours des années suivantes, le seigneur de Bellême ne laisse passer aucune occasion de se venger de ce cuisant affront. Sa haine pour Robert et les siens est de notoriété publique. Un jour, passant par Falaise avec quelques-uns de ses chevaliers, il est interpellé par un habitant: «Tu ne peux quitter notre bonne ville, sire Guillaume, sans admirer son joyau le plus précieux.» - «De quoi veux-tu donc parler, bourgeois?» demande Talvas. «Je veux parler du fils de notre duc!»



4) «Ce jeune loup aurait-il donc déjà engendré? s'étonne le vieillard. Si tu dis vrai, je dois sans tarder voir son rejeton et graver ses traits dans ma mémoire.» - «Et dans quel but, beau sire?» - «Celui de les inculquer à mes enfants et petits-enfants, afin que le jour où cet ennemi de notre lignage se dressera à son tour devant eux, qu'ils sachent qui il est et l'abattent comme un chien maléfisant.» Ce disant, le seigneur de Bellême fait faire demi-tour à son cheval et remonte en direction du château.

Demain: Aveu tacite

LE MOT CACHÉ MOTS CROISÉS

SOLUTION: Le mot à former avec les lettres inutilisées est:

POIVRON

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORIZONTELEMENT

1. Augmentation. 2. Manière de faire qui se propage vite. 3. Oiseau qui vole par bandes. Préfixe. Conjonction. 4. Repaire parfois difficile à repérer. Perroquets. 5. Saule de petite taille. Principe vital. 6. Négation. Dément. Couvre. 7. Jeune fille naise. 8. Pâturage de haute montagne. Allongé, amaigri par la fatigue. 9. Décrites. Dieu des Egyptiens. 10. Chef-lieu. Garanties.

VERTICALEMENT

1. Se dit d'un filet. Petite pomme. 2. Propre à exciter une gaieté moqueuse. 3. Jour. Ouvrage destiné à diriger le cours de l'eau. 4. Trou dans un mur. Flatterie. 5. Participe. Souci. Pronom. 6. Le père de l'aviation. Corps utilisé en parfumerie. 7. Un des Etats des Etats-Unis. Située. 8. Préfixe. Punir avec rigueur. 9. Personne fort naise. Honoré. 10. Caractère de ce qui est clairement visible. Sur un dé.

Solution du N° 369

HORIZONTELEMENT: 1. Généralité. - 2. Atonalité. - 3. Tac. Tort. - 4. Mie. La. Uri. - 5. Ad. Dent. ER. - 6. Egarées. - 7. Hait. Staël. - 8. Allées. Uni. - 9. Lee. Tenter. - 10. Estoc. Osée.

VERTICALEMENT: 1. Gamma. Hâlé. - 2. Et. Idéales. - 3. Note. Gilet. - 4. ENA. Date. - 5. Racler. Etc. - 6. Ai. Anesse. - 7. Lit. Têt. Nô. - 8. Itou. Sauts. - 9. Terre. Enée. - 10. Tirelire.

POUR VOUS MADAME

Un menu
Potage aux légumes
Gratin de cornettes
Jambon
Salade verte
Omelette aux pommes

LE PLAT DU JOUR:

Omelette aux pommes

Deux œufs, 1 pomme, 2 cuillerées à soupe de sucre en poudre, 1 cuillerée à soupe de beurre ou de margarine.
Epluchez les pommes que vous coupez en tranches fines. Faites fondre le beurre dans une poêle et faites-y revenir les pommes. Dès que les tranches commencent à mollir, versez les œufs battus en omelette avec le sucre.
Laissez cuire doucement en soulevant la préparation de place en place avec une fourchette afin de laisser passer en dessous les œufs encore liquides.
Lorsque toute la masse est prise, servez immédiatement. Vous pouvez parfumer cette omelette à la vanille, à la cannelle ou à la liqueur, ou bien la laisser nature.

Une recette: Filets de sole aux bananes

Pour 4 personnes: 4 soles, 8 bananes, 200 g de beurre, le jus d'un demi citron, sel et poivre, un verre de vin blanc sec, un brin de persil, 1 jaune d'œuf, 10 cl de crème fraîche, un peu de farine, un peu de gruyère râpé, 1 petit verre de rhum.
Levez les filets de sole, farinez-les et faites-les cuire au beurre. Arrosez-les du jus de citron. Faites un léger court-bouillon avec les débris de poisson, le vin blanc, 2 verres d'eau et le persil: laissez réduire.

Faites un roux blanc avec beurre et farine et avec ce court-bouillon jusqu'à ce qu'il soit bien lié, ajoutez-y le jaune d'œuf, faites cuire sans laisser bouillir, allongez avec la crème fraîche, tenez au chaud.

Coupez les bananes en deux dans le sens de la longueur; faites-les dorer au beurre et flambez au rhum. Posez-les sur les filets de soles dans un plat allant au four.

Nappez-les légèrement de la sauce, saupoudrez de gruyère. Mettez quelques minutes au four, préalablement chauffé, dont vous aurez gardé seulement la position grill afin de les faire gratiner.

Beauté

Les masques et les plantes
Leurs plantes amies seront le tilleul calmant, le calendula purifiant et le romarin tonique et fortifiant. Les peaux grasses ont généralement un aspect brillant et les pores trop dilatés. Pour atténuer ces petits désagréments, les produits à base d'aubépine astringente et de gentiane tonique feront merveille.

Les peaux sèches ont besoin d'être hydratées et assouplies. Les masques à base de camomille, de bruyère et de romarin sont tout indiqués. Pour adoucir l'épiderme et unifier le teint des peaux sensibles, vous adopterez les masques à base de reine des prés, de mauve et de romarin. A vous de déterminer la nature de votre peau et de savoir choisir le masque qui vous convient.

A méditer

Dieu ne veut point d'un cœur où le monde domine.

Pierre CORNEILLE

NAISSANCES: Les enfants nés ce jour seront actifs et ingénieux, ils sauront se rendre sympathiques et seront très affectueux.

BÉLIER (21-3 au 20-4)

Travail: Bonne période pour les commerçants qui associeront le classique et l'original. Amour: Vous êtes très fidèle aux amitiés contractées au cours des années scolaires. Santé: Ne vous exposez pas sans précaution aux intempéries de la saison.

TAUREAU (21-4 au 21-5)

Travail: Un certain dilettantisme s'oppose à de trop soucieuses inquiétudes. Ne pensez pas trop. Amour: Choisissez vos associations et restez en accord avec l'être cher, qui vous apprécie. Santé: Ne perdez pas de poids. Votre organisme est fragile. Faites le nécessaire pour vous protéger de la contagion.

GÉMEAUX (22-5 au 2-6)

Travail: Si vous vous servez d'un intermédiaire, votre chance sera plus forte que si vous agissez seul. Amour: Vous éprouverez pour le Cancer un attachement sérieux. Son caractère est différent du vôtre. Santé: Réglez de suite les soucis quotidiens. Sinon ils vous obséderont, ce qui est mauvais.

CANCER (22-6 au 23-7)

Travail: Si vous vous entendez bien avec vos proches, acceptez une association qui vous ménagerait. Amour: Vous avez le tort de refuser toute concession à votre conjoint. Soyez plus souple. Santé: Ménagez votre gorge. Ne vous exposez pas au froid et à la pluie. Couvrez-vous mieux.

LION (24-7 au 23-8)

Travail: Une grande période débute pour les intellectuels qui seront soutenus et inspirés. Amour: Ne vous laissez pas influencer par des insinuations jalouses. N'écoutez pas les ragots. Santé: Votre organisme se prête bien aux examens minutieux pour lesquels vous serez traités.

VIERGE (24-8 au 23-9)

Travail: Donnez toute votre attention au projet dont la réussite immédiate serait souhaitable. Amour: Le Capricorne est bien disposé, mais vous comprenez mal ce caractère pourtant simple. Santé: Ne pratiquez aucun sport comportant un danger d'accident. Vous êtes fragile.

BALANCE (24-9 au 23-10)

Travail: Si vous vous occupez de jurisprudence, vous êtes bien placé pour certaines affaires. Amour: Un ami vous a déçu. Ce n'est pas grave mais une explication est nécessaire. Santé: Vos malaises ont toujours des conséquences fâcheuses. Vous ne prendrez jamais trop de précautions.

SCORPION (24-10 au 22-11)

Travail: Un changement s'est produit qui pourrait vous donner de nouveaux associés. Amour: Certaine chance qui ne sera pas sans risques. Elle vous portera vers un caractère inconstant. Santé: Les voyages, les changements de régime et de climat affaiblissent vos résistances.

SAGITTAIRE (23-11 au 22-12)

Travail: Votre nature indépendante aime les carrières un peu en marge. Cela peut être dangereux. Amour: Vous vous restez fidèle. Elle se partagera entre l'amour et l'amitié. Décidez-vous. Santé: Le froid aux pieds est à l'origine de presque toutes les congestions pulmonaires.

CAPRICORNE (23-12 au 20-1)

Travail: Vos dispositions commerciales sont affaiblies par vos préoccupations d'ordre sentimental. Amour: Rivalité dont vous aurez à souffrir. Jalousie très agissante, mais inutile. Santé: Fortifiez vos muscles. C'est une question d'alimentation. Faites un peu de sport.

VERSEAU (21-1 au 19-2)

Travail: Vous avez grand intérêt à suivre le comportement de vos associés de plus près. Amour: Le moment heureux se prolonge et la chance vous reste fidèle. N'allez pas tout gâcher. Santé: Rien ne vous menace particulièrement. Ménagez votre foie et votre estomac.

POISSONS (20-2 au 20-3)

Travail: Vous pouvez traiter si vous êtes très réaliste et diplomate. Cela réussira. Amour: Parlez en toute confiance à l'être aimé car il comprend parfaitement bien votre caractère. Santé: Restez fidèle à votre tempérament qui est gai et insouciant et qui plaît beaucoup.

ARCADES
25 78 78

TOUS LES SOIRS A 20 H 30
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI: Matinée à 15 h

• 1^{re} VISION •

DOMINIQUE SANDA GÉRALDINE CHAPLIN
dans

le voyage en douce

DEUX JEUNES FEMMES, DEUX AMIES, DÉJÀ BLESSÉES PAR LA VIE SE CONFIENT LEURS PLUS INTIMES SECRETS

D'UNE TENDRESSE ÉMOUVANTE

MICHEL DEVILLE

STUDIO
25 30 00

TOUS LES SOIRS A 21 H
JEUDI, SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI: Matinée à 15 h

• 12 ANS •

• 5^{me} SEMAINE •

ANNIE GIRARDOT PHILIPPE NOIRET
dans

ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER

UN FILM de PHILIPPE DE BROCA

PRIÈRE DE LA RAPPORTER AU STUDIO

SELECTION 18 h 30

Dernières séances: jeudi et vendredi

UN GRAND FILM d'INGMAR BERGMAN

FACE À FACE

avec LIV ULLMANN

UN FILM QUI NOUS CONCERNE TOUS
- Version française -

DÈS SAMEDI
AUX ARCADES À 17 H 15

UN FILM INCOMPARABLE de JACQUES DOILLON

LA DRÔLESSE

avec Madeline DESDEVISES, Claude HÉBERT

- 2^{me} SEMAINE -

LOUIS DE FUNES L'AVARE

CHRISTIAN FECHNER présente
LOUIS DE FUNES L'AVARE de MOULIERE
Un film de JEAN GIRAULT

69853-A

AU PALACE 15 h - 18 h 45
21 H 00

SAMEDI - DIMANCHE: tél. 25 56 66
14H30 - 16H45 - 18H45 - 21 H 00

JEUDI À SAMEDI 20 H 30
DIMANCHE 14 H 30

16 ans

QUAND LES AIGLES ATTAQUENT

69839-A

LUX COLOMBIER
Tél. 41 26 66

Dimanche et mercredi 20 h 30

JEUNES FILLES AU COUVENT

18 ANS

69839-A

REX Tél. 25 55 55

Tous les soirs 20 h 45
samedi-dimanche 15 h-17 h 30
mercredi 15 h

16 ans en français

Un «WESTERN» passionnant réalisé par un maître du genre SERGIO LEONE un «WESTERN» qui frappe dur... et fort!

CLINT EASTWOOD + Lee Van Cleef

Musique: ENNIO MORRICONE

...et pour quelques Dollars de plus

69706-A

JACK NICHOLSON

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU 3^{me} semaine

Fantasy Films presents
A MILOS FORMAN FILM JACK NICHOLSON in "ONE FLEW OVER THE CUCKOO'S NEST"
Starring LOUISE FLETCHER and WILLIAM REDFIELD · Screenplay LAWRENCE HAUBEN and BO GOLDMAN
Based on the novel by KEN KESEY · Director of Photography HASKELL WEXLER · Music · JACK NITZSCHE
Produced by SAUL ZAENTZ and MICHAEL DOUGLAS · Directed by MILOS FORMAN

United Artists

27, faubourg du Lac
Téléphone 25 88 88

Tous les soirs 20 h 45

Matinées: samedi-dimanche, mercredi 15 h

5 OSCARS UN CHEF-D'ŒUVRE
En 1^{re} réédition mondiale UN VÉRITABLE CHOC CINÉMATOGRAPHIQUE En franc

Tous les jours 18 h 30 sauf samedi-dimanche 17 h 30

1^{re} VISION v.o. ss.-tt. fr.-all.

GÉRALDINE CHAPLIN dans un film de CARLOS SAURA

LES YEUX BANDÉS
«un des événements les plus prestigieux du Festival avec L'ARBRE AUX SABOTS».

69704-A

Maculature en vente au bureau du journal

"Je recommande ce rideau d'aspect soyeux de Pfister à toutes celles qui recherchent quelque chose de vraiment élégant"

Rideau imprimé (dessin «bouquets de roses»), avec soie, entretien facile, en rose, bleu ou vert. Tissu uni assorti pour tentures.

En 120 cm de large, Article numéro 5641 **35.-m/crt**

1300 étoffes pour rideaux de Fr. 3.- à Fr. 156.-.
Chez le plus grand spécialiste en rideaux de Suisse: Pfister Meubles.

Pfister Meubles

VARI LUX de loin la meilleure solution pour voir aussi de près!

Chez vos opticiens

Primo Visconti Manuel Lazaro
Place des Halles 8 à Neuchâtel
tél. 24 27 24

64275-A

Restaurant de la Grappe
La Loude
Neuchâtel

Pris de court pour vos repas? la solution:

LA GASTRONOMIE ITALIENNE À L'EMPORTER

Prenez contact par téléphone et 10 minutes plus tard, vous serez servis.

L. Marini ☎ 33 26 26.

Confection mesure homme

Nous vous offrons un choix immense de tissus modernes, complets à partir de Fr. 550.-

Robert Poffet, Ecluse 10, Neuchâtel. Tél. (038) 25 90 17. 61959-A

JEAN JOEHL SYSTEM

Saint-Honoré 3 - Neuchâtel

5000 JEANS
en magasin

68471-A

MACULATURE BLANCHE EN ROULEAUX de 5 kg

En vente à la réception de la FAN, 4, rue Saint-Maurice, NEUCHÂTEL.

MEUBLERIE de la BEROCHE MEUBLES rustique style de qualité

SAINT-AUBIN
Place du Port
Derrière l'hôtel Pattus

63081-A

APOLLO 25 21 12

CHAQUE JOUR 15 h + 20 h 30

En grande 1^{re} VISION 16 ans

Réalisé par Terence YOUNG
D'APRÈS LE ROMAN DE SIDNEY SHELDON

LIES PAR LE SANG
(BLOODLINE)

AUDREY HEPBURN BEN GAZZARA JAMES MASON MICHELLE PHILLIPS

OMAR SHARIF ROMY SCHNEIDER GERT FRÖBE

Une riche héritière... tous ont intérêt à l'éliminer... mais lequel?

CHAQUE JOUR 17h45 2^{me} semaine 16 ans

du film de CLAUDE LELOUCH

À NOUS DEUX

Catherine DENEUVE Jacques DUTRONC

NEUCHÂTEL BIENNE AVRY-CENTRE p. FR

Terreaux 7, ☐ 3 min. à pied Téléphone 038/25 79 14

Place du Marché Neuf, ☐ JEUDI-nocturne 21 h Téléphone 032/42 28 62

Sortie de l'autoroute MATRAN LU-VE nocturne 20 h Téléphone 037/30 91 31

69233-A

NEUCHÂTEL - TEMPLE DU BAS
Vendredi 21 mars 1980, à 20 h 30

UNIQUE RÉCITAL

LES COMPAGNONS DE LA CHANSON

NOUVEAU PROGRAMME

Location: Jeanneret + CO S.A., rue du Seyon 26, Neuchâtel, tél. (038) 24 57 77

Organisation: A. Toth, Delémont

69750-A

La publicité rapporte à ceux qui en font!

SERVICE DE PUBLICITÉ FAN-L'EXPRESS
Tél. (038) 25 65 01

INFORMATIONS SUISSES

L'affaire de Cortébert devant le National

SUITE

« Une chance unique, mais manquée de ne pas réagir à de basses provocations ».

Et M. Furgler a poursuivi: « Selon les informations disponibles, il est clair qu'une intervention policière a fait défaut. Le Conseil fédéral se demande si une intervention n'aurait pas permis d'éviter la confrontation violente. Le Conseil fédéral n'a manqué aucune occasion de rappeler que les décisions démocratiques issues du processus d'autodétermination devaient être respectées. La violence n'est pas un moyen de notre ordre juridique. Les intéressés ne doivent pas s'étonner que leur manifestation soulève la colère, mais ceux qui éprouvent ce sentiment ne doivent pas l'exprimer par la violence. Il appartient au canton de garantir la liberté

d'expression et l'ordre public sur leur territoire. C'est seulement si un canton n'est pas en mesure de le faire que la Confédération intervient. C'est d'abord la responsabilité du canton, subsidiairement seulement celle de la Confédération, conformément à la Constitution.

INCOMPRÉHENSIBLE!

La constitution bernoise dit la même chose. Le but déclaré du RJ est l'annexion au canton du Jura bernois. C'est une association au sens du droit civil. La situation de droit fait qu'il appartenait au canton de Berne de maintenir l'ordre. Il est incompréhensible que celui-ci ait fait appel à la Confédération.

Après cette introduction, M. Furgler a appelé la chronologie des événements, jusqu'à dimanche dernier et au cours de cette journée — nous n'y reviendrons pas ici — puis il a procédé à l'appréciation juridique de la situation. Le magistrat saint-gallois a rappelé la procédure d'autodétermination prévue dans l'additif constitutionnel bernois du 1^{er} mars 1970 et ses conséquences, ainsi que le caractère contraignant des décisions prises conformément à cette procédure. Des modifications territoriales restent toujours possibles dans notre pays, a-t-il indiqué ensuite, mais cela doit se passer selon les règles de la démocratie et dans les limites du droit, et surtout sans recours à la violence. Puis, après avoir rappelé l'existence des libertés fondamentales inscrites

dans la constitution, il a souligné que c'est au premier chef aux cantons qu'il appartient de garantir l'exercice de ces libertés sur leur territoire, comme d'assurer l'ordre et la tranquillité dans les limites de celui-ci. La Confédération n'intervient que si un canton n'est pas à même de remplir ces tâches, donc à titre subsidiaire.

UN APPEL

Dans ses conclusions, M. Furgler a tiré la leçon des événements, mettant notamment en évidence le caractère illégal de toute force de police parallèle, et la nécessité d'empêcher le RJ de mettre à exécution son intention, exprimée dimanche dernier, d'utiliser le territoire du canton du Jura comme point de départ pour la création d'un canton élargi. Le Conseil fédéral, a dit encore le conseiller fédéral saint-gallois, va poursuivre sa politique, en particulier en continuant à diriger les entretiens tripartites tels qu'ils se sont déroulés jusqu'ici. Le Conseil fédéral exprime l'espérance que la bonne volonté de toutes les parties permettra de rétablir l'ordre et la paix dans cette région, ce qui a toujours été l'objectif de sa politique dans l'affaire du Jura.

Au cœur de la discussion générale

Le premier orateur à prendre la parole au Conseil national a été M. Werner Martignoni. Le conseiller national et conseiller d'Etat bernois a exposé la position du Conseil exécutif, développant en particulier l'idée selon laquelle l'affaire a été dirigée depuis le nouveau canton, ce qui aurait justifié à ses yeux une interdiction de la manifestation prononcée par la Confédération, et expliquant les conditions dans lesquelles, à Cortébert, s'est effectuée l'action de la police. Les thèses des séparatistes ont été présentées par M. Crevoisier, vice-président du RJ, et par M. Gabriel Roy, secrétaire général adjoint de celui-ci. Les thèses des Jurassiens bernois par M. Loetscher, ancien maire de Saint-Imier, M^{me} Geneviève Aubry, présidente du GFD, et M. Marc-André Houmard, président de Force démocratique. Parmi les interventions romandes, celle de M. Bonnard (lib/VD), lucide et précise a été particulièrement appréciée. Les porte-parole des groupes radical et démocrate-chrétien ont été respectivement le Genevois Gilbert Duboulet et le Fribourgeois Laurent Butty.

BERNE MIS EN CAUSE

Citons cependant plus en détail trois interventions de M. Jean-Claude Crevoisier (PS/ABE). Il relève que si le canton de Berne a cru faire une bonne affaire en faisant éclater le Jura, tout le monde voit aujourd'hui que l'additif bernois n'a rien résolu. Quoi de plus normal que les autonomistes continuent de se battre politiquement et demandent le respect de leurs droits. L'usage de ces droits ne peut être assimilé à une provocation. Et la manifes-

tation aura au moins eu le mérite de montrer à la Suisse que les libertés ne sont pas rétablies dans le Jura méridional. M. Crevoisier s'étonne du contraste avec le fait que des officiels soleurois aient pu venir à Laufon demander le vote en leur faveur sans aucune difficulté. Il s'étonne en outre que la Confédération base ses renseignements sur la police bernoise. La présence d'une commission fédérale d'enquête est nécessaire. Le RJ n'avait pris dimanche que des précautions défensives car la police ne le protégeait pas. Il dénonce les collusions entre la police et les agresseurs de dimanche. Il n'y a eu aucune interpellation de leur côté.

PROPRIÉTÉ DU RJ

M. Gabriel Roy (PCSI/JU) relève qu'il était déjà intervenu devant ce parlement à la tête d'un commando des Béliers.

Il rappelle que l'hôtel de l'Ours est propriété du RJ. Le siège du RJ est dorénavant dans le Jura méridional. Il précise que les délégués ont été accueillis par des jets de pierres, que M. Vecchi a été attaqué par des antiséparatistes et qu'il a dû être conduit à l'hôpital.

Il souligne qu'il est intervenu avant l'assemblée auprès des autorités de police pour que l'on assure la sécurité des délégués. Toutes ces démarches ont échoué. Si certains délégués ont pu entrer dans l'hôtel c'est grâce à la protection des Béliers. On a parlé de provocation. Mais est-ce une provocation de se réunir dans un hôtel qui nous appartient et que Roland Béguelin, citoyen de Tramelan, se rende dans le

Jura-Sud. Il souligne que l'on ne compte plus les atteintes au droit de réunion dans le Jura-Sud. On ne peut apporter preuve plus éclatante que l'additif constitutionnel bernois était mal ficelé. Il aboutit à une irlandisation de la question jurassienne.

LÉGALITÉ

Pour sa part M. Andreas Gerwig (SOC/BS) déclare que l'assemblée du RJ était légale et qu'elle ne pouvait pas être empêchée sur la base de la constitution. Même si elle était une provocation, le devoir du gouvernement bernois était de protéger la liberté de réunion. Toute la presse suisse a déploré qu'il ne l'ait pas fait. Il est incompréhensible qu'il ait pu ainsi manquer à son devoir après tant d'années de conflit jurassien. Ce qui s'est passé n'est pas digne d'un Etat de droit. On aurait pu éviter les incidents si le gouvernement bernois l'avait voulu. Au nom du groupe socialiste, il considère que les autonomistes ont respecté le droit à Cortébert. Il est permis de provoquer un Etat de droit. Il y a des forces extrémistes des deux côtés, mais les gouvernements bernois et jurassien font preuve de bonne volonté, une solution pacifique est possible.

Parmi les orateurs allemands, citons notamment M. Roth, agrarien argovien qui avait été l'un des plus farouches opposants à la création du nouveau canton, de même que le chef de l'Action nationale, M. Oehen, le socialiste bernois Gerwig, le radical lucernois Kaspar Meier, partisan d'une action plus ferme du COnseil fédéral.

AUTRE SON DE CLOCHE

Il faut évoquer enfin, dans la mesure même où il est révélateur de l'état d'esprit d'une partie de l'opinion de la Suisse allemande, l'éclat qui a opposé M. Herzog à M. Muheim. Le premier jeune député zuricois du PÖCH, était monté à la tribune pour y déclarer que dans le conflit en cours, le gouvernement bernois représente l'élément conservateur, et le séparatisme le progressisme. Ces affirmations ont fait bondir à la tribune M. Muheim, ancien conseiller d'Etat socialiste lucernois. Il est faux de dire que le séparatisme est progressiste, s'est-il écrié, puisqu'il se fonde sur la motion de l'éthnie, que nous ne pourrions jamais accepter dans la mesure même où elle est l'antithèse du fédéralisme. L'éthnie, c'était le III^{ème} Reich, et les méthodes des séparatistes, comme on l'a vu à Cortébert et comme on le sait depuis longtemps, sont aussi inspirées de, celle des nazis. Il est incroyable que le PÖCH vienne ici défendre de telles idées. Par deux fois, ces propos ont suscité les vifs applaudissements du Conseil national.

coopération technique — il vaut mieux aider les pays du tiers monde à développer leur agriculture — que le député Oehen s'oppose au projet.

FRITZ HONEGGER

Mais il a été battu par 87 voix contre 2. Le conseiller fédéral Fritz Honegger, dans son plaidoyer, a souligné que la Suisse a toujours, dans son action au sein de l'ONU, aidé les petites entreprises et collaboré à des projets ayant quelque chose à voir avec l'agriculture.

La Chambre du peuple a en outre commenté l'examen de la future loi sur l'observation de la conjoncture, dont l'entrée en matière a été acceptée.

La conclusion de M. Furgler

Après cela, M. Furgler a apporté les conclusions du gouvernement. Le chef du département de justice et police a répondu en particulier à chacun des orateurs, soulignant que chacun, sauf les deux représentants du RJ, ont partagé les vues du Conseil fédéral. Il a rappelé que des enquêtes sont en cours, après lesquelles seulement il sera possible de présenter une vue d'ensemble précise. Il a repris l'idée de l'effritement que subit actuellement le RJ, présentée également à diverses reprises au cours du débat, et conclut en souhaitant une fois encore le retour de la paix dans le Jura. Ses derniers propos, eux aussi, ont été salués par de vifs applaudissements.

Mais le conseiller fédéral Furgler rappelle que la création du canton du Jura a été un fait démocratique. Il y a eu libre décision du peuple. Le RJ a fait une provocation: ne serait-ce que par le choix de la date (16 mars). Qui sème la provocation récolte la réaction violente. Mais, celle-ci ne se justifie pas dans un état de droit. La Confédération, le gouvernement bernois, le canton du Jura ont décidé de ne plus tolérer les associations para-militaires. Il faut passer aux actes et c'est aux cantons d'agir.

M. Furgler rappelle qu'on ne dispose pas de police fédérale. Mais notre système de collaboration intercantonale doit fonctionner. Les antiséparatistes ont reçu les séparatistes à coups de pierres et de billes d'acier. Cela n'est pas tolérable. Mais le danger existe que des gens provoqués ne soient plus maîtres de leurs nerfs. Aussi la tactique de laisser faire n'est plus possible. Les deux côtés ont des torts. La Confédération va demander aux deux cantons de mettre fin à tout prix aux activités des associations para-militaires. Répondant à M. Roy et à M. Crevoisier, le conseiller fédéral Furgler rappelle la participation de M. Roy à une opération Béliar au Conseil national. Nous vivons maintenant une situation qui est issue des plébiscites. Il faut l'accepter, même si les deux parties ne sont pas contentes de cette situation. Nous sommes dans un Etat souverain et la règle est d'accepter les décisions prises démocratiquement.

SUITE

La lettre de félicitations au nouvel élu Raymond Spira

En vous élisant au Tribunal fédéral des assurances, peut-on y lire, l'Assemblée fédérale a reconnu les mérites que vous vous étiez acquis non seulement dans la pratique du barreau et du notariat, mais encore comme conseiller à la Cour de cassation pénale. Sensible aux services que vous avez rendus dans une carrière politique où vous avez su tout à la fois vous montrer courageux et mettre à profit l'étendue de vos connaissances juridiques et humaines, elle a pressenti en vous une vocation de magistrat. Et la lettre poursuit, c'est d'ailleurs cette vocation qui vous avait

fait accéder, à la faveur d'un très large consensus du Parlement cantonal, au Tribunal administratif que vous aviez appelé de vos vœux à l'époque et dans lequel, finalement, vous ne siégerez point, ce qui teinte aujourd'hui notre joie de quelque regret, tant il est vrai que nous aurions souhaité voir notre canton bénéficier, au début de cette nouvelle expérience judiciaire, de votre science et de la clarté de votre esprit.

Tout en vous félicitant chaleureusement de votre accession à la magistrature judiciaire suprême de

la Confédération, le Conseil d'Etat vous adresse ses vœux et ceux du peuple neuchâtelois pour une longue et fructueuse activité au service du pays tout entier.

AUTRES ÉLUS

L'Assemblée fédérale a également élu M. Bernard Ziegler, (Collonges, Bellerive) par 148 voix juge-suppléant au Tribunal fédéral tandis que le Tribunal fédéral des assurances sera désormais présidé par M. Théodore Bratschi, élu avec 185 voix, le vice-président étant M. Edouard Amstad qui a recueilli 192 suffrages.

Après l'attentat arménien à Berne

Le prévenu restera en détention

AIX-EN-PROVENCE (AFP). — La demande de mise en liberté conditionnelle de M. Max Kilnjan, Français d'origine arménienne, soupçonné d'avoir participé à la tentative d'assassinat de l'ambassadeur de Turquie en Suisse à Berne, a été rejetée hier par la cour d'appel d'Aix-en-Provence.

Max Kilnjan avait été interpellé le 10 février à Marseille, les policiers suisses ayant lancé un mandat d'arrêt international sur sa personne après que l'ambassadeur de Turquie eut échappé le 6 février à une

fusillade alors qu'il se trouvait dans sa voiture à Berne.

Selon les enquêteurs, la voiture qui aurait servi aux agresseurs avait été louée à Berne par Max Kilnjan. Celui-ci, commerçant à Marseille, nie toute participation dans cette affaire. Il a cependant reconnu avoir été présent à Berne le 6 février.

Une confrontation entre Kilnjan et les témoins suisses pourrait avoir lieu prochainement.

Mystérieuse disparition à Nebikon (LU)

(c) Le petit Roland Burge, âgé de 27 mois, a-t-il été victime d'un acte de violence ?

Voilà la question que se pose depuis hier la police lucernoise. Mardi soir, la police était alertée par les parents de l'enfant qui habitait Nebikon. Le bambin, qui jouait devant la maison paternelle, avait disparu. Une action de grande envergure, concentrée sur la rivière « Wigger », qui traverse le village lucernois, est pourtant restée sans résultat jusqu'ici. Deux chiens, transportés sur place, n'ont rien flairé non plus.

« Nous ne pouvons en aucun cas exclure un acte de violence », a précisé hier un porte-parole de la police lucernoise. Les recherches continuent.

CANTON DE BERNE

Salle refusée à Unité jurassienne à Péry: recours en droit public rejeté par le TF

La première cour de droit public du Tribunal fédéral a rejeté mercredi un recours de droit public — qui était recevable — introduit par la section de Péry-La Heutte de l'organisation autonomiste Unité jurassienne contre une décision du Conseil exécutif du canton de Berne. Celui-ci avait approuvé une décision du Conseil municipal de Péry refusant une salle du centre communal à Unité jurassienne pour son assemblée générale du 8 mars 1976. Le refus était dû à la tension créée par les affrontements du 31 janvier 1976 à Tavannes. Les autorités de Péry décidèrent donc de ne plus ouvrir les salles communales aux organisations politiques tant que cette tension régnerait.

Le Tribunal fédéral a considéré que ni la garantie de la libre expression ni la garantie du

droit de réunion n'étaient lésées. On n'avait pas démontré qu'aucune autre salle n'était disponible pour les recourants. Le TF a considéré en plus que l'égalité devant la loi avait été respectée, puisque toute organisation politique avait été exclue des salles communales. Cette égalité n'a pas été enfreinte par l'admission d'adversaires politiques des recourants à l'une de ces salles, en juillet 1976, puisque alors la tension avait baissé et qu'un changement d'attitude était intervenu.

Dans cette affaire, le Conseil exécutif bernois n'avait pris sa décision, suite au recours, que le 8 mars 1978. Les recourants, ignorant cela, avaient introduit alors un recours pour déni de justice formel. Le TF l'a jugé devenu sans

objet. Mais les recourants avaient eu leurs raisons pour recourir: le canton leur versera un dédommagement de 800 francs.

Deux autres recours de droit public, concernant des refus de salles communales, émanant de la société faitière d'Unité jurassienne. Elles étaient en rapport avec des événements à Courtelary et à Saint-Imier qui dataient également de l'hiver 1975-76. Le Tribunal fédéral a refusé la recevabilité de ces recours par trois voix contre deux. Les refus concerneraient les sections locales dans leur situation juridique. La société faitière, en revanche, n'était pas en cause, et ses statuts ne lui permettaient pas de représenter les intérêts de ses membres. (ATS)

VIGNOBLE

Sauges: vandales identifiés

Les auteurs des actes de vandalisme commis à Sauges (voir notre dernière édition) ont été identifiés: il s'agit de quatre jeunes mineurs de la région. D'après les informations que nous avons pu obtenir, ceux-ci auraient avoué être les auteurs d'actes semblables commis récemment non seulement à Sauges, mais aussi à Saint-Aubin et Gorgier, soit presque sur l'ensemble du territoire bérochal! C'est donc une bande dont il était grand temps de mettre un terme aux agissements que la police est parvenue à identifier assez rapidement.

A signaler également que le garde-policie de Saint-Aubin conteste le fait que ces jeunes aient agi par vengeance. Sur les quatre mineurs arrêtés, trois n'avaient pas subi de contrôle de leur cyclomoteur et si le quatrième a effectivement été dénoncé pour avoir transporté un camarade sur une remorque, il n'est pas prouvé que ce soit cette raison qui l'ait incité à agir.

Enfin, le garde-policie a procédé à des contrôles sans être accompagné d'un conseiller communal.

Perte de maîtrise à Corcelles

A 16 h 50, M. D. M., de Cudrefin, circulait sur la route de Montmollin à Corcelles. Dans un virage à gauche, au lieu-dit « Closel », il perdit la maîtrise de sa voiture qui a dérapé sur la gauche en faisant un tête-à-queue et est entrée en collision avec celle de M. J.-M. B. des Hauts-Geneveys, qui arrivait en sens inverse. Dégâts. Le permis de M. M. a été saisi.

Avec la section neuchâteloise des Jurassiens bernois de l'extérieur

La section neuchâteloise de l'Association des Jurassiens bernois de l'extérieur s'est retrouvée samedi dernier à l'occasion de la célébration du 16 mars, et ceci en présence de son président central.

Différents animateurs ont divertit l'assistance avec beaucoup d'humour et, bien sûr, la discussion a été fort nourrie au sujet des événements provoqués par le RJ dans le Jura bernois.

L'excellente humeur des membres a permis de prolonger la soirée jusque tard dans la nuit.

VALAIS

Avalanche mortelle à Arolla

AROLLA (ATS). — Deux skieurs ont été emportés hier par une avalanche dans la région de Satarma, au-dessus, d'Arolla. L'un des hommes a réussi à se dégager de lui-même et est sain et sauf. Son camarade est resté près d'une heure enseveli sous la masse.

Lorsque les sauveteurs le découvrirent, il avait déjà cessé de vivre. Sa décapitation a été descendue dans la vallée par un hélicoptère des glaciers.

Il s'agit d'un Vaudois, dont l'identité n'a pas été révélée.

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

Téhéran: otages détenus jusqu'en mai!

PARIS (AP). — La prise d'otages de l'ambassade américaine de Téhéran risque de durer encore deux mois, jusqu'au 15 mai prochain, car cette affaire ne sera sans doute pas inscrite par les autorités iraniennes au chapitre des priorités de l'ordre du jour de la future assemblée législative.

C'est l'ambassadeur d'Iran au Koweït, de retour d'un voyage dans son pays où il a rencontré l'ayatollah Khomeiny, qui l'a fait savoir mercredi au quotidien koweïtien « Al-Siyasah ». Les otages, qui en sont à leur 137^{ème} jour de captivité, risquent donc d'en passer encore au moins 67 autres.

L'ayatollah Khomeiny avait annoncé que ce serait aux 270 membres du Majlis de décider du sort des otages et les déclarations de

l'ambassadeur à Koweït reprennent celles du premier secrétaire du conseil de la révolution, l'ayatollah Khomeiny, à savoir que le débat ne s'engagera pas avant le mois de mai.

Le deuxième tour de ces élections doit avoir lieu le 4 avril. Le décompte des voix du premier tour de vendredi faisait apparaître mercredi que 34 des 79 sièges pourvus étaient allés au parti républicain islamique, dont les partisans réclament le retour de l'ex-shah et de sa fortune en échange de la libération des prisonniers.

Les partisans du président Bani-Sadr, qui souhaite que l'affaire soit réglée sans délai, en ont remporté 16, tandis que les 29 autres sont allés à des indépendants ou à des candidats de petits partis.

FRIBOURG

La loi fiscale mal appliquée?

De notre correspondant: La loi fiscale cantonale de 1972 appliquée inégalement?

« Je n'avais pas envie de lancer une bombe. Mes «révélations» sont censées être connues de tout le monde un tant soit peu au courant des choses fiscales ».

Hier, M. Marcel Clerc, le troisième élu socialiste de la ville de Fribourg nous le confessa. Mais il a lancé un fameux pavé, sinon dans la mare fiscale, du moins dans la pataugeoire politique fribourgeoise. Aucune réaction officielle pourtant, à ce discours du président de la commission fiscale communale de Fribourg (15.000 contribuables), prononcé jeudi passé devant l'assemblée socialiste de la ville et relayé par la presse locale nullement. On n'en pense pas moins, très officieusement, et jusqu'au Conseil d'Etat qui s'émue de déclarations de celui qui, au « civil », est le chef de service du département de la santé publique...

Pourquoi, de l'avis même de M. Clerc, ces déclarations ne pouvaient-elles pas être fracassantes, contrairement à l'apparence donnée? Des membres de la petite commission communale présidée par M. Clerc (cinq membres délégués par les partis politiques) nous l'ont expliqué.

La loi fiscale est effectivement lacunaire sur certains points. Elle laisse une marge au service des contributions pour apprécier certaines situations. Toute la commission de Fribourg, en épluchant 1570 déclarations d'impôt en soixante séances, s'est rendu compte que, par exemple, le forfait accordé à certains contribuables pour les frais d'acquisition de salaire était trop optimiste.

Cugy: octogénaire tué par le train

(c) Vers 19 h 25, hier, M. Bruno Pidoux, âgé de 85 ans, domicilié à Cugy, a traversé la voie ferrée de la ligne Payerne - Estavayer-le-Lac, malgré les barrières baissées du passage à niveau situé sur la route de Bussy, à Cugy. L'octogénaire a été happé par un train venant de Payerne et tué sur le coup. Les autorités de la Broye ont procédé à la levée du corps.

GENÈVE

La femme et les chats: condamnation

GENÈVE (ATS). — Comparissant devant la Cour d'assises de Genève, une femme de 48 ans, reconnue coupable d'homicide par négligence, a été condamnée hier à deux ans d'emprisonnement.

Le 2 juin de l'an dernier, cette ancienne prostituée avait tué d'un coup de couteau son amant, qui était marié et père de six enfants. Au bénéfice de l'assurance-invalidité en raison de son état psychique, la femme conduite en assises, une Vaudoise, vivait comme une recluse dans son appartement — dans la seule compagnie de ses deux chats.

Le jour du drame, l'amant était arrivé en état d'ivresse chez sa maîtresse et, selon celle-ci, avait menacé de « couper en morceaux » les deux chats. Effrayée, sous l'effet d'une dose massive de médicaments, l'accusée avait saisi un couteau de cuisine et porté un coup mortel à son amant. Les jurés ont reconnu à l'accusée une responsabilité restreinte.

Cette pratique, aussi vieille que la domination des partis bourgeois, doit être combattue au nom de la justice fiscale...»

LA MANIÈRE

Du côté de la commission que préside M. Clerc, on remarque que l'orateur socialiste doit encore développer un rapport détaillé sur la situation. Des pourparlers sont en cours avec le service des contributions pour faire admettre l'opinion de la commission communale dans certains cas nullement liquidés. De ce point de vue, le conseiller communal aurait court-circuité d'une façon partisane l'influence de la commission et aurait tenté de s'approprier une clientèle politique prête à bondir sur toute affaire fiscale. Et puis, M. Clerc aurait divulgué des éléments d'information obtenus de par sa fonction et mis sous le sceau du secret.

L'intéressé se dit « inattaquable »: « On ne peut me reprocher d'avoir fait un rapport général et vague devant mon parti politique ».

Du Conseil communal au Conseil d'Etat, en passant par la commission de recours cantonale en matière d'impôt et le service des contributions, aucune réaction. Seul le bureau du PDC de Fribourg, dans un communiqué mi-figue, mi-raisin, demande « que toute la lumière soit faite sur ce dossier » et condamne le socialiste trop bavard.

Pierre THOMAS

DERNIÈRE MINUTE

Cossiga a démissionné

ROME (AP). — Le gouvernement minoritaire de M. Francesco Cossiga a démissionné hier, plongeant à nouveau l'Italie dans une crise politique alors que le pays doit faire face à une recrudescence du terrorisme. Le président du conseil, qui était au pouvoir depuis sept mois, s'est rendu au Quirinal pour remettre sa démission après un bref conseil de cabinet.

Pour l'élection d'un parlement régional Un scrutin capital pour l'Espagne en Catalogne

BARCELONE ET BERNE (ATS). — Après le référendum en Andalousie et les élections au parlement du Pays basque, la politique autonomiste du gouvernement de M. Suarez sera soumise jeudi à une nouvelle épreuve. Ce jour-là, les quelque 4,5 millions d'électeurs catalans sont appelés à désigner les 135 députés du futur parlement régional.

L'importance de cette consultation n'échappe à personne puisque des urnes pourrait sortir le premier gouvernement à dominante marxiste élu démocratiquement en Europe occidentale. Par ailleurs, l'Union du centre démocratique (UDC) joue en cette occasion une carte importante.

La gauche et la droite se présentent à forces à peu près égales. Quatre partis dominent la vie politique: parti socialiste de Catalogne — parti socialiste ouvrier espagnol (PSC-PSOE) et parti socialiste unifié de Catalogne (communistes catalans) pour la gauche, convergence démocratique de la Catalogne (nationalistes modérés) et l'UDC pour le centre-droite. De fait, seize partis sont en lice dans les quatre provinces (Barcelone - Gerone - Taragone et Lerida) pour les 135 sièges

mais seuls les quatre principaux mouvements peuvent prétendre dépasser 10% des voix. La campagne, ouverte depuis plusieurs semaines, s'est achevée mardi. Environ 200 candidats s'y sont engagés mais il semble que la population n'ait dans son ensemble pas suivi en masse et avec enthousiasme les multiples réunions électorales. Quant aux chefs politiques, ils ne se sont réellement manifestés que le week-end dernier. Le premier ministre Suarez s'est montré très grave en affir-

te. Si le parti gouvernemental devait essuyer un revers comparable à ceux qu'il a enregistrés en Andalousie et au Pays basque, l'existence même d'une coalition, décidée hâtivement en 1977 à l'occasion des élections générales, serait remise en question de même que toute l'entreprise de démocratisation et de pacification de l'Espagne post-franquiste. La Catalogne enfin, avec 6 millions d'habitants dont 4 millions à Barcelone et sa banlieue, constitue l'une des unités économiques les plus actives d'Espagne. Le niveau de vie y dépasse largement la moyenne nationale et les liaisons maritimes et par voie de terre en font le trait d'union majeur entre la péninsule et l'Europe.

quant que «si le processus d'autodétermination devait échouer, l'idée de bâtir un Etat capable de répondre aux aspirations de ses citoyens serait vaine».

SONDAGE

Selon un sondage publié dimanche et réalisé dans la province et la ville de Barcelone du 12 mars au 14 mars sur un échantillon de 1480 personnes, le parti socialiste (PSC-PSOE) l'emportera avec 26,9% des suffrages devant les nationalistes modérés avec 23,7%. Le parti communiste atteindrait 20,5% alors que l'UDC n'obtiendrait que 10,6% des voix. La participation électorale, toujours selon ce sondage qui prétend limiter sa marge d'erreur à 1,5%, serait de 58%.

Monstrueuse escalade des enlèvements en Italie

ROME (AP). — Depuis quelques temps, les bandits italiens transforment les enlèvements en de véritables exercices de cruauté, défigurant, ou isolant certaines de leurs victimes dans des conditions très pénibles, pour inciter les familles à satisfaire leurs demandes de rançons.

Certaines des 300 personnes qui ont été enlevées au cours de ces cinq dernières années ont été assassinées — malgré le versement de la rançon — tandis que d'autres ont disparu sans laisser de trace.

L'épreuve d'une jeune Anglaise de 15 ans, Annabelle Schild, détenue en Sardaigne depuis le mois d'août, dans des conditions très précaires, a été rendue publique dimanche dernier, par le pape Jean-Paul II.

Parlant avec l'assentiment de la famille de la jeune fille — qui avait auparavant

demandé que le silence complet soit observé au sujet de cet enlèvement — le souverain pontife a fait appel «à la réserve de bonté qui est dissimulée dans le cœur de tout être humain».

Le pape a exprimé l'espoir que les ravisseurs auront «pitié de cette pauvre créature, qu'ils tiendront compte des immenses souffrances de ses parents, montrant un sens d'humanité... et qu'ils ne prolongeront pas plus longtemps cette souffrance, ce tourment, cette angoisse».

Tandis que certaines victimes sont bien traitées, — un jeune garçon de 13 ans a été libéré le mois dernier et ses ravisseurs lui ont fait cadeau d'une petite partie de la rançon pour sa «bonne conduite», — d'autres ont raconté toute l'horreur de leur détention.

«J'ai souhaité mourir», raconte M^{lle} Giancarla Balestra, 19 ans, fille d'un joaillier, à qui ses ravisseurs avaient administré de puissants sédatifs et qui avait été attachée à un lit pendant ses 19 jours de captivité, avant d'être libérée par la police au début du mois de mars. Les ravisseurs avaient exigé 200 kilos d'or pour sa libération.

M^{lle} Giovanna Amati, fille du propriétaire d'une chaîne de cinémas de Rome, a été violente par l'un de ses ravisseurs, et elle a raconté à la police que ceux-ci l'avaient obligée à crier, dans le micro d'un magnétophone, des obscénités sur ses parents.

Pendant sa captivité, l'an dernier, M^{me} Evelina Cattaneo, 46 ans, femme d'affaires milanaise, a été enchaînée sur un lit de camp, dans un tente, un bandeau sur les yeux.

Quatre industriels au moins, enlevés au début de l'année dernière en Italie du nord, n'ont jamais été libérés. On pense qu'ils sont morts. Il semble en être de même du duc Massimiliano Grazioli — qui fut enlevé alors qu'il faisait le tour de son domaine, aux environs de Rome, en 1977 — bien que sa famille ait versé une rançon équivalant à 4.400.000 ff.

Nouvel assassinat

Un magistrat italien a été assassiné mercredi après-midi à l'université de Milan où il était professeur, indique-t-on de source policière.

Le magistrat, M. Guido Galli, avait été chargé de plusieurs enquêtes sur le terrorisme. Il avait notamment renvoyé devant les assises de Milan, Corrado Alunni, l'un des «chefs historiques» des Brigades rouges.

M. Galli est le troisième magistrat assassiné en Italie en quatre jours.

UN FAIT PAR JOUR

L'épreuve de force communautaire

A en juger par les prémices, le «sommet» de la Communauté européenne qui doit s'ouvrir à Bruxelles à la fin de ce mois s'annonce comme une nouvelle épreuve de force. Il est vrai que tout le passé de l'intégration européenne nous y a habitués. Ne dit-on pas que les vrais progrès, le mouvement européen les a accomplis sous l'empire des crises et que c'est à la limite de la rupture que sont toujours intervenus les «compromis constructifs» qui forment aujourd'hui une véritable mosaïque de règlements et de politiques, ossature institutionnelle de la Communauté?

Il n'en demeure pas moins qu'à la limite les tensions et les dissensions actuelles sont d'une essence nouvelle et pourraient bien aboutir à une crise plus profonde. Certes, il ne s'agit — une fois de plus — que de politique agricole, de prix ou contributions à payer, voire du respect d'une décision judiciaire contraignante pour tous. On peut dire que ce n'est pas grave, que plaie d'argent n'est pas mortelle que tout cela est évidemment matière à compromis.

C'est peut-être aller un peu vite en besogne. Car si, au cours des vingt dernières années, les conflits ont toujours trouvé des solutions acceptables, ce fut principalement grâce au fait que l'expansion économique favorisait l'ouverture des marchés. La situation s'étant fondamentalement renversée sur le front de la conjoncture, la stagnation venue remplacer l'expansion incite au contraire au protectionnisme et à l'isolement.

Le compromis n'est pas devenu impossible pour autant, mais il est devenu plus difficile. A la rencontre de Bruxelles des chefs d'Etat ou de gouvernement, Allemands et Français se proposent de faire front contre une Angleterre résolue à ne rien céder de ses exigences: révision de la politique agricole commune, ouverture du marché français au mouton anglais, diminution de la contribution britannique au budget de la Communauté. Une réputation de fermeté redoutable précède M^{me} Thatcher à la réunion du «sommet», et on se prépare à une épreuve de force. La concertation franco-allemande de Hambourg de dimanche était pour l'essentiel consacrée aux problèmes communautaires.

Tout cela n'est pas de bon augure pour le «sommet» communautaire du 31 mars.

A Paris, il n'est pas rare d'entendre des commentaires peut-être significatifs d'un état d'esprit nouveau: au fond, y dit-on, la Communauté pourrait bien se passer de la Grande-Bretagne... Certes, les milieux gouvernementaux n'expriment pas des opinions aussi tranchées — même s'ils n'en pensent pas moins — mais force est de constater que, les divergences politiques au sujet de l'Afghanistan aidant, les Français sont peu enclins, aujourd'hui, aux accommodements avec les Anglais. Paul KELLER

SUITE Triomphe de Carter et de Reagan...

En revanche, M. Carter, qui reste fidèle à sa stratégie initiale (peaufiner son image présidentielle en se gardant d'aller faire personnellement campagne sur le terrain), aurait bénéficié de la majorité des voix de l'électorat «libéral» de l'Illinois: les catholiques, les syndicats et les minorités ethniques. La victoire de M. Carter de deux contre un, même dans la cité de Chicago, est d'autant plus importante que la «machine» démocrate (maire en tête) était pourtant acquise au sénateur du Massachusetts. Mardi soir, M. Powell, porte-parole de la présidence, a déclaré, depuis les locaux du comité électoral «Carter-Mondale», que le succès de M. Carter illustrait le soutien apporté par l'opinion publique aux «décisions difficiles», voire «désagréables» prises par le chef de l'Etat. Par ailleurs, le porte-parole a exprimé au nom de M. Carter «des remerciements aux électeurs pour cette victoire importante et décisive».

AVEC VIGUEUR

Le sénateur Kennedy, s'avouant battu, a annoncé mardi soir qu'il ne renoncerait pas à se battre et s'est engagé à mener «une campagne énergique» dans l'Etat de New-York, théâtre mardi de la prochaine élection primaire. «Ce serait malencontreux de croire que le succès de M. Carter dans l'Illinois a valeur de plébiscite pour la politique de l'actuel gouvernement», a-t-il ajouté.

UNE «VICTOIRE MORALE»

Moins large que celle du président Carter, la victoire de M. Reagan n'en n'est pas moins nette chez les républicains. M. Anderson, malgré le bénéfice de nombreuses voix d'électeurs indépendants et de transfuges du parti démocrate, n'a pas réussi à préserver l'élan acquis au début du mois en arrivant brillant second derrière M. Reagan dans les Etats respectifs du Vermont et du Massachusetts — M. Anderson, dont les idées et les conceptions libérales tranchent fortement sur celles de l'ancien gouverneur de Californie situé à l'extrême-droite du parti républicain, s'est efforcé de présenter sa deuxième place comme une «victoire morale» et a affirmé «n'avoir pas encore commencé le combat». Quant à l'ancien diplomate et directeur de la CIA Georges Bush, il est en très mauvaise posture. Les commentateurs politiques ne lui accordent pratiquement plus aucune chance de remonter la pente après son score désastreux de l'Illinois. Enfin, la position de M. Reagan apparaît désormais sûre, surtout après la décision de renoncer à entrer dans la course électorale annoncée samedi dernier par l'ancien président Gerald Ford.

La Chine sur le front du nucléaire

PÉKIN (Reuter). — La Chine, qui a stupéfié le monde il y a seize ans en faisant exploser avec succès sa première bombe atomique, est aujourd'hui capable de construire ses propres centrales nucléaires, même si elle ne peut obtenir à l'extérieur la technologie qui lui est nécessaire.

Tel est le message qui s'est dégagé de la première conférence nationale chinoise sur l'énergie nucléaire, qui vient de se tenir à Pékin. L'un des plus grands savants nucléaires chinois, Jiang Shengjie, a déclaré à la conférence que le programme d'armements atomiques chinois avait donné au pays un noyau d'experts hautement qualifiés, ainsi qu'une très large expérience pratique dans le domaine nucléaire.

«Si les étrangers ne nous donnent pas la technologie, nous n'en pourrions pas moins concevoir et construire nos centrales nucléaires en nous reposant uniquement sur nos propres capacités», a-t-il ajouté.

PAS DE CENTRALES POUR L'INSTANT

Ce commentaire de M. Jiang, qui est également vice-ministre du deuxième ministère de la construction mécanique, recouvrant l'industrie nucléaire, a été

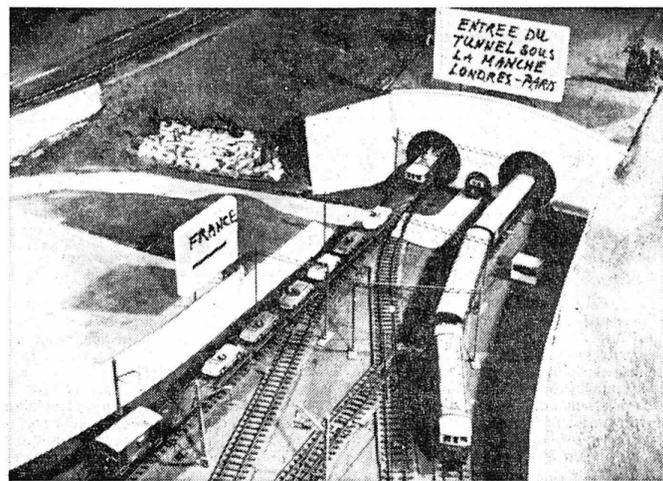
suivi d'un long article publié par «Le quotidien du peuple» où il était déclaré que la Chine, bien qu'ayant procédé à une expérience nucléaire il y a seize ans — elle est le quatrième pays à avoir fait exploser un engin atomique — n'avait pas encore construit de centrales.

Par ailleurs, dans un autre commentaire qu'il a fait pour la revue scientifique et technique de Pékin, M. Jiang a énuméré les raisons qui incitent maintenant la Chine à développer son énergie nucléaire. Il y a d'abord une grave pénurie d'élec-

tricités. Des coupures de courant doivent avoir lieu tous les jours dans certaines régions. Le rythme de la production de charbon ne permet pas, à l'heure actuelle, de satisfaire tous les besoins en électricité. M. Jiang a précisé à ce sujet: «Si, dans le même temps que nous intensifions l'extraction du charbon et que nous développons d'autres sources d'énergie nous ne développons pas aussi l'énergie nucléaire à une grande échelle, la réalisation des quatre modernisations en sera fatalement affectée».

Référendum en Suède

STOCKHOLM (ATS). — C'est avec un tempérament très latin que les Suédois participent à la campagne électorale pour le référendum nucléaire qui se déroulera le 23 mars. L'abondant matériel de propagande dont ont été submergés les électeurs, les suppléments dans les journaux et les nombreuses émissions spéciales de la radio et de la TV ont certes été suivies avec intérêt, mais n'ont pas permis à une tendance de se dégager clairement. Lors du dernier sondage, 17% des électeurs n'avaient pas d'opinion précise, 40% étaient favorables à une intensification du programme nucléaire et 31% se sont prononcés contre le nucléaire.



Un des projets.

(AFC)

Pour un tunnel sous la Manche

LONDRES (Reuter). — La Grande-Bretagne a donné le feu vert à la construction d'un tunnel sous la Manche, si le coût de cette construction est assuré par des investissements privés.

M. Fowler, ministre des transports, a déclaré à la Chambre des communes que le gouvernement n'était pas disposé à financer le creusement du tunnel. «Toutefois, si un projet est commercialement valable, je ne vois pas de raison pour que des capitaux privés ne soient pas mis à sa disposition», a-t-il ajouté.

Cette approbation conditionnelle du projet, déjà envisagé par Napoléon dès 1802, donne une meilleure chance que jamais au tunnel de devenir enfin une réalité, avec de multiples tentatives avortées.

En 1974, le gouvernement travailliste avait opposé son veto au tunnel en raison d'un coût estimé à deux milliards de livres.

Conçu par les chemins de fer français et britanniques, le projet a été réduit par la suite à des proportions plus modestes et son coût actuel est estimé à quelque 800 millions de livres (1,7 milliard de dollars).

AUTOUR DU MONDE EN QUELQUES LIGNES

AFRIQUE

Peine capitale

TUNIS (AFP). — Le procureur général a demandé hier soir à la cour tunisienne de sûreté de l'Etat la condamnation à mort de tous les membres du commando qui ont attaqué Gafsa les armes à la main et combattu le régime. Dans son réquisitoire, M. Hamzaoui n'a pas indiqué expressément le nombre de condamnés à mort qu'il voulait. Cependant, on sait que 34 inculpés sont pas-

sibles de la peine capitale pour tentative de renversement du régime. Le procureur général a d'autre part demandé «la plus grande sévérité» de la cour à l'encontre des complices du commando.

Des généraux

LE CAIRE (ATS-AFP). — Deux généraux soviétiques ont été tués en Erythrée au cours de récents accrochages entre les troupes du Front de libération de l'Erythrée (FLE) et l'armée éthiopienne.

La polémique des Jeux et contre-Jeux

GENÈVE (AP). — Le Comité international olympique (CIO) semble ne pas croire au succès du projet occidental d'un festival international des sports regroupant les athlètes des pays qui boycotteront les Jeux de Moscou.

Mercredi, quelques heures après la fin de la réunion à Genève de représentants de 12 pays favorables à ce projet, le porte-parole du CIO a déclaré notamment que le chiffre avancé par le délégué américain, M. Cutler, était très

probablement «gonflé». Le représentant américain a annoncé que 50 gouvernements ont manifesté leur appui, publiquement ou en privé, à un boycottage des Jeux de Moscou.

«Rien ne nous indique qu'un grand nombre de pays, en particulier en Europe, sont favorables à un boycottage», a-t-il précisé devant les journalistes.

Au cours d'une conférence de presse mardi soir, M. Cutler a déclaré que des mesures étaient étudiées pour que le festival puisse être télévisé dans tous les pays du monde.

Cependant, M. Type, porte-parole de l'union de diffusion européenne (EBU), a rappelé mercredi que les membres de l'Union ont d'ores et déjà «investi de grandes sommes d'argent» dans les Jeux olympiques de Moscou, et que l'organisation de la retransmission d'un tel festival ne manquerait pas de poser d'importants problèmes financiers et techniques.

Du nouveau en Arabie séoudite

RYAD (AP). — Ebranlé par l'attaque sanglante de la Grande mosquée de la Mecque, à la fin de l'année dernière, le palais royal séoudien constitue actuellement un comité de neuf membres chargé de rédiger des lois pour instaurer un système de gouvernement et un conseil consultatif qui pourra être considéré comme le premier parlement d'Arabie séoudite. Ce conseil sera cependant nommé par la famille royale.

L'annonce de cette formation par l'agence de presse officielle a été saluée par la presse séoudienne, proche du gouvernement, qui estime qu'il s'agit là d'une étape hardie sur la voie de la démocratie de ce pays, le premier exportateur de pétrole du monde. «Le principe fondamental du futur système de gouvernement sera la consultation entre les dirigeants et le peuple», souligne un article du quotidien «Okaz» cité par la radio.

Retombées helvétiques

ZURICH (ATS). — Plus de la moitié des 820 personnes qui avaient conclu un arrangement touristique pour se rendre aux Jeux olympiques de Moscou ont décommandé leur billet. En effet, 420 amateurs de sports ont décidé de renoncer à se rendre à Moscou, ainsi que le relève un article paru dans le quotidien zuricois Tages Anzeiger. Ces personnes ont fait part de leur décision au bureau de voyages Kuoni, seul habilité en Suisse à traiter avec l'organisation soviétique Intourist. Un porte-parole du bureau de voyages Kuoni a déclaré à l'ATS qu'il semblait que l'intervention soviétique en Afghanistan ait été à la base de ces résiliations. Il n'est cependant pas certain que cette raison soit la seule, le bureau de voyages n'ayant pas demandé d'explications aux personnes qui désiraient renoncer au voyage de Moscou.

Y aura-t-il un nouveau Camp-David?

Par ailleurs, le président Carter s'est entretenu par téléphone mercredi du problème de l'autonomie palestinienne avec le premier ministre israélien, M. Begin et le président El Sadate, a annoncé une personnalité qui a tenu à conserver l'anonymat.

M. Carter aurait tenu à leur exprimer ses préoccupations sur le rythme des négociations de paix.

Dans le même temps, on démentait dans les milieux gouvernementaux que le président songeait à un nouveau Camp-David pour le mois prochain.

AUCUNE INTENTION

«L'information selon laquelle il y aura un sommet à Camp-David à la mi-avril n'est pas vraie, a déclaré une personnalité. Il n'y a aucune manifestation de la sorte en préparation».

On démentait également dans les milieux officiels que le vice-président Mondale serait envoyé au Proche-Orient au nom de M. Carter. «Il n'a pas l'intention d'aller au Proche-Orient», précisait-on.

Par contre, MM. Begin et Sadate effectueraient des voyages séparés pour voir M. Carter probablement en mai.

En Israël, la radio des forces armées avait annoncé que le chef d'Etat américain voulait mettre sur pied un nouveau sommet pour tenter de débloquer les négociations sur l'autonomie palestinienne.

DÉMENTI

Par ailleurs, un porte-parole du ministère israélien de la défense a démenti mercredi que M. Ezer Weizman, ministre de la défense, ait effectué une visite secrète en Afrique du Sud le week-end dernier pour s'entretenir des problèmes de défense avec des responsables du gouvernement de Pretoria, comme l'a annoncé la radio israélienne.

Le ministère sud-africain de la défense avait auparavant démenti cette information. Le porte-parole israélien a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter au communiqué sud-africain.